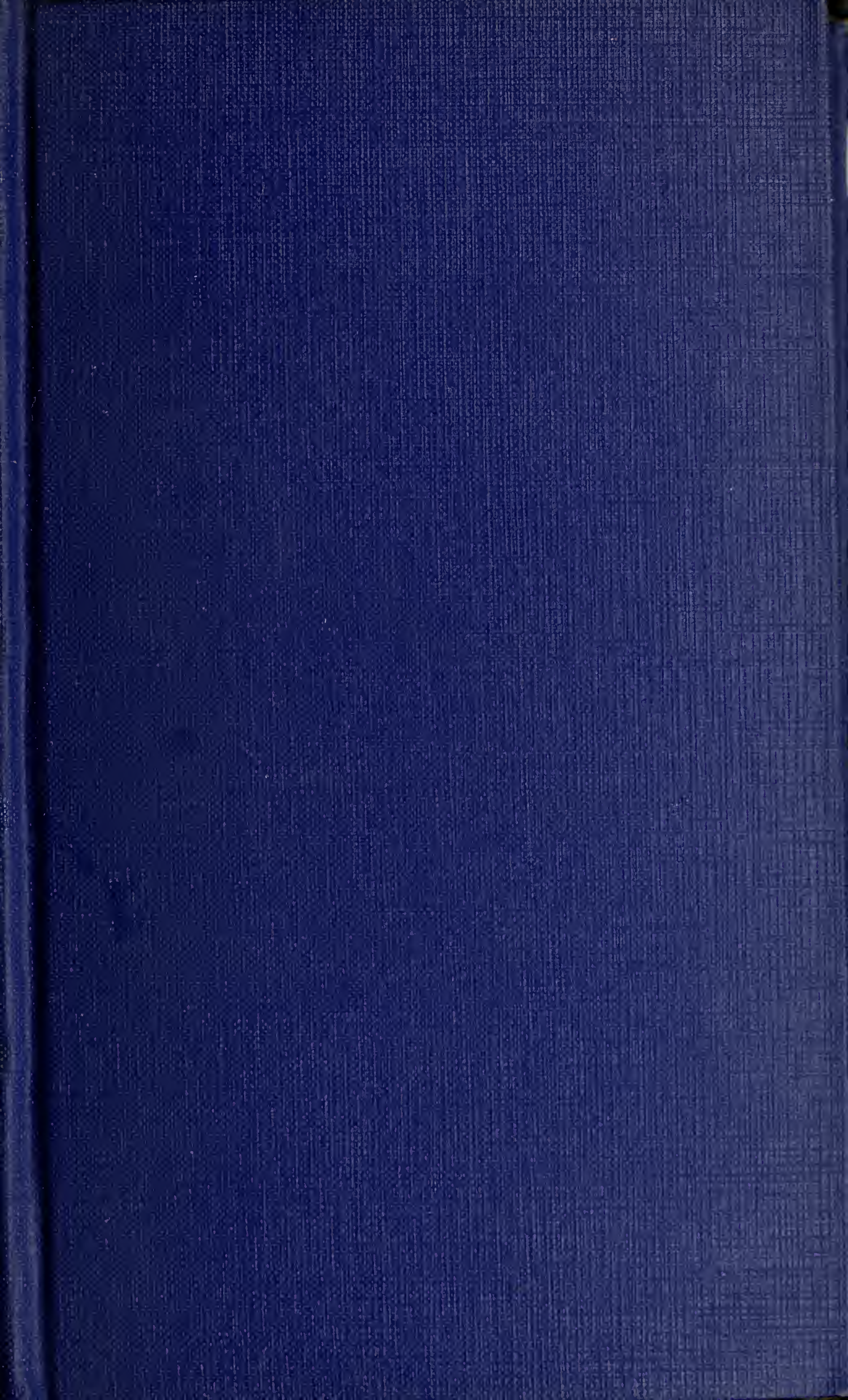


OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.





RECUEIL
DES LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE.

1769-1770.

RECUEIL
DES LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Premier de janvier.

JE préſente mes tendres et ſincères reſpects au couple aimable qui a honoré de ſa préſence, pendant quelques jours, l'hermitage d'un vieux ſolitaire malingre. Je ne leur ſouhaite point la bonne année, parce que je ſais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne ſouhaite point le bonheur à qui le poſsède et à qui le donne. 1769.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) ſera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cauſe. La raiſon et l'eſprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on ſera

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

1769. bien étonné. La bonne caufe commence à fe faire connaître fourdement par-tout, et c'eſt de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'eſpérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puiſſans en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on diſe à Paris que la fête de la Préſentation de *Notre-Dame* doit ſe célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien ; car à qui préſenter ? à des vierges ? cela ne ferait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracaſſeries. Je ne connais que celles de Corſe. Elles ne réuſſiſſent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal eſt médiocre ; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que ſur des roſes. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

LETTRE II.

1769.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monſieur votre frère vous menace, et que vous ne devez plus rien faire pour empêcher ſes menaces d'être effectuées.*

Je ſerais inconſolable ſi, ayant voulu l'engager à ſe confier à vos bontés, j'avais pu laiſſer échapper, dans ma dernière lettre, quelque expreſſion qui pût faire ſoupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une ſœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez preſſé, par deux lettres conſécutives, de l'attirer chez moi, et de ſavoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai inſtruite de toutes ſes prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conſeillaient d'éclater et de ſe pourvoir en juſtice; je vous ai dit que je craignais

1769. qu'il ne prît enfin ce parti ; je vous ai offert mes ſervices ; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le ſien. Non-ſeulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un ſeul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, ſans domeſtique, et vêtu d'une manière indigne de ſa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'eſprit, et qu'il eſt conſidéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choſes ſont très-conciliables avec une mauvaiſe conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ſes fautes et de ſes diſgrâces eſt vrai, il eſt, ſans contredit, un des plus malheureux hommes qui ſoient au monde.

Mais que voulez-vous que je faſſe ? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occaſion, faudra-t-il que je refuſe le frère de madame l'intendante de Paris ? faudra-t-il que je lui diſe : Votre ſœur m'a ordonné de ne vous point ſecourir ; après que je lui ai

dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? 1769.
Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous; et, lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N*... Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette *N*.... est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes

1769. ne ſe faſſent point entendre dans les pays étrangers.

Au reſte, Madame, je vous ſupplie d'obſerver que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuſe affaire que ce que vous m'avez expreſſément ordonné. Soyez très-perſuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en ſens tout le prix, et que je vous ſuis entièrement dévoué.

LETTRE III.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Ferney, le 3 de janvier.

Il s'agit, Monſieur, de faire une bonne œuvre, je m'adreſſe donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouſe commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps ſe repent de l'abſurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer ſa foi par ſes œuvres.

Les *Sirven* ſont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dreſſait à Toulouſe la roue ſur laquelle le vertueux *Calas* expira.

Cette famille infortunée eſt encore dans mon canton ; elle a voulu ſe pourvoir au conſeil 1769.
privé du roi ; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger ſon décret, et qui renvoie le jugement au parlement, eſt trop préciſe pour qu'on puiſſe l'enfreindre. La mère eſt morte de douleur, le père reſte avec ſes filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouſe, et de mourir ſur le même échafaud que *Calas ;* il a même manifeſté cette crainte aux yeux du conſeil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait ſe préſenter à Toulouſe avec ſureté. Il eſt bien clair qu'il n'a pas plus noyé ſa fille que *Calas* n'avait pendu ſon fils. Les gens ſenſés du parlement de Toulouſe feront-ils aſſez hardis pour prendre le parti de la raiſon et de l'innocence contre le fanatiſme le plus abominable et le plus fou ? ſe trouvera-t-il quelque magiſtrat qui veuille ſe charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire ? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger ſon décret, et à voir, ſans mourir de peur, la place où *Calas* eſt mort.

La ſentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté ſon bien dont on s'eſt emparé. Cette malheureuſe famille vous devra ſa fortune, ſon honneur et la vie ; et le parlement

1769. de Toulouſe vous devra la réhabilitation de ſon honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monſieur, le factum des dix-ſept avocats du parlement de Paris en faveur des *Sirven*. Il eſt très-bien fait; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-ſept avocats, et vous ferez une action digne de la philoſophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conſeiller à qui j'adreſſerai *Sirven?*

Permettez-moi de vous embraſſer avec la tendreſſe d'un frère. *V.*

LETTRE IV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

VOUS êtes bien bon, Monſieur, de parler de microſcopes à un pauvre vieillard qui a preſque perdu la vue. Il y a long-temps que je ſuis accoutumé à voir groſſir des objets fort minces. La ſottiſe, la calomnie, et la renommée, leur très-humble ſervante, groſſiſſent tout. On avait fort groſſi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre*; il leur en a coûté la vie. On a groſſi

les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité. 1769.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de M. l'abbé *Régley*, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur le champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près sur le même sujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monsieur, de me faire avoir *les Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai *les Singularités de la nature*.

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs ; c'est tout un autre monde. Le vôtre est plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner se souvenir de moi, du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés. *V.*

1769.

LETTRE V.

A MONSIEUR LE MARQUIS

DE BELESTAT DE GARDUCH.

Du 5 de janvier.

VOTRE lettre du 20 de décembre, Monſieur, n'eſt point du ſtyle de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* eſt encore moins du ſtyle de l'éloge de *Clémence Iſaure.* C'eſt une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre diſſertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit ſuſpect. Le public ne regarda l'intitulé, *par M. le marquis de B....* que comme un maſque ſous lequel *la Beaumelle* ſe cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop reſſemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris ſix cents exemplaires que M de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'eſt pas tout, Monſieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et

cette calomnie en impofa d'autant plus que dans ce temps-là même je fefais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. 1769.

Le préfident *Hénault*, fi durement traité dans votre brochure, eft mon ami depuis plus de quarante ans ; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon eftime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le préfident *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom fuppofé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorfque je vous écrivis, j'étais perfuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monfieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de fervices que vous ne m'avez fait de peines ; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven* ; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fefait expirer *Calas* fur la roue. La fentence qui condamne les *Sirven* eft

1769. plus abſurde encore que l'abominable arrêt contre les *Calas*. J'ai fait préſenter, au nom des *Sirven*, une requête au conſeil privé du roi ; cette famille malheureuſe, jugée par contumace, et dont le bien eſt confiſqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger ſon décret au parlement de Toulouſe qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la juſtification des *Calas ;* le conſeil privé, en plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouſe.

Un homme très-inſtruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que pluſieurs jeunes conſeillers embraſſent le parti de la tolérance, *qu'on va juſqu'à ſe reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes*. Ces circonſtances m'encourageraient, Monſieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, ſi je pouvais compter ſur quelque conſeiller au parlement qui voulût ſe faire un honneur de protéger et de conduire cette famille auſſi innocente que malheureuſe. Je ſerais bien sûr alors qu'elle ſerait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ſes biens. Voyez, Monſieur, ſi vous connaiſſez quelque magiſtrat qui ſoit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puiſſe prendre ſur lui de confondre la fanatique ignorance

des premiers juges, et de tirer l'innocence de la plus injuſte oppreſſion. 1769.

Combien que le parlement ne ſoit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied (*), ce ſera à vous ſeul, Monſieur, qu'on ſera redevable d'une action ſi généreuſe et ſi juſte ; le parlement même vous en devra de la reconnaiſſance ; vous lui aurez fourni une occaſion de montrer ſa juſtice, et d'expier le ſang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce ſervice que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaiſſance, avec l'eſtime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, &c.

LETTRE VI.

A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

OUI, mon cher enfant, le *Mercure* eſt devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et

(*) Ce ſont les termes des premiers états de Blois, page 445.

1769. même deux, ainſi qu'à vous ; le grand ſiècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de *Lalli* dont le ſeul crime a été d'être brutal. Quelqu'autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera ſon corps, pour avoir chanté une ancienne chanſon de corps de garde : cela ſe paſſa chez les Hottentots, il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait *Gabrielle*.

Puiſque vous avez une *Veſtris*, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les poliſſons qui ne ſavent que mettre des tours de paſſe-paſſe ſur le théâtre, ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers ſoient bons ; mais ſavent-ils ce que c'eſt qu'un vers ? Ah, quels Velches !

L'A, B, C eſt réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat *la Baſtide de Chiniac*, et ce *Chiniac* eſt un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE VII.

1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, voilà encore un thême; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'eſt-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet; mais ſavez-vous bien qu'il ſera brûlé, et peut-être l'auteur auſſi? Le traducteur eſt un *la Baſtide de Chiniac*, avocat de ſon métier. Il ſera brûlé, vous dis-je, comme *Chauſſon*.

C'eſt avec une peine extrême que je fais venir ces abominations d'Hollande. Vous voulez que je faſſe un gros paquet à votre petite-mère ou grand'mère; vous ne dites point ſi elle paye des ports de lettres, et s'il faut adreſſer le paquet ſous l'enveloppe de ſon mari qui ne ſera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C eſt trop l'éloge du gouvernement anglais. On ſait combien je hais la liberté, et que je ſuis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes; mais, ſi j'envoie

1769. cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement, par la poſte de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les uſurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'mère.

On n'a pas un ſeul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle faſſe écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amſterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poſte.

Vous me parlez d'un buſte, Madame; comment avez-vous pu penſer que je fuſſe aſſez impertinent pour me faire dreſſer un buſte? cela eſt bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une ſtatue.

Pour les deux Siècles, dont l'un eſt celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les préſenter, et doit s'être acquitté de ſon devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponſe du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la baſ-

tille. C'eſt une anecdote dont elle eſt ſans doute inſtruite. 1769.

Le procès de cet infortuné *Lalli* eſt quelque choſe de bien extraordinaire ; mais vous n'aimez l'hiſtoire que très-médiocrement. Vous ne vous ſouciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la baſtille pour avoir pris Madraſs ; mais vous ſouciez-vous des cabales affreuſes qu'on fait contre le mari de votre grand'mère? Je l'aimerai, je le reſpecterai, je le vanterai, fût il traité comme *la Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'eſprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, Madame ; quand vous me donnerez des thêmes, je vous dirai toujours ce que j'ai ſur le cœur. Comptez que ce cœur eſt plein de vous. *V.*

1769.

LETTRE VIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 de janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philofophie dans le difcours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'eft pas à fa place, dans une compagnie confacrée uniquement à l'éloquence et à la poëfie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un difcours de réception des idées vraies et profondes, qui font elles-mêmes la fource cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le difcours de M. *le Batteux*, des anecdotes fur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*, dont je connais parfaitement la fauffeté; mais la fatire ment fur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il ferait à défirer que les lettres concernant *Nonotte* fuffent réimprimées à Lyon, puifque les injures de ce maraud y ont été audacieufement imprimées; c'eft d'ailleurs un factum dans une efpèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de fuperftition. Les fanatiques lifent *Nonotte*, et

penſent qu'il a raiſon. Je crois que les pères de l'Oratoire en ſeraient très-aiſes, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui ſeraient charmés de voir l'inſolente abſurdité d'un ex-jéſuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cauſe. L'ouvrage d'ailleurs eſt très-reſpectueux pour la religion, en écraſant le fanatiſme. 1769.

Bonſoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre ſur l'hiſtoire naturelle, où il y a, dit-on, des choſes curieuſes; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE IX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

Je ſuis très-ſenſiblement touché, Monſieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caiſſier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le feſait porter par ſon laquais. Je ſuis bien ſûr que, ſi vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un ſou; mais enfin, il faudra bien que l'argent ſe retrouve, puiſqu'on

1769. a ſa perſonne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'inſtruire de votre bonne ou mauvaiſe fortune dans cette ſingulière affaire.

Eſt-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui ſe ſont tués dans Paris ? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de ſe donner la mort ? voilà de plaiſans *Catons* d'Utique que ces drôles-là !

La banqueroute eſt-elle auſſi conſidérable qu'on le dit ? M. *Janel* exerce-t-il toujours ſon emploi ? Voilà bien des queſtions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité ſur le roi de Portugal. On m'avait mandé que ſon aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vaſſelier*, ſi vous avez un moment à vous, répondez-moi ſur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps ; en attendant, conſervez-moi tous deux une amitié qui fait ma conſolation dans ma très-infirme vieilleſſe.

LETTRE X.

1769.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

Je vois, Monſieur, que vous penſez en homme de bien et en ſage: vous ſervez DIEU ſans ſuperſtition, et les hommes ſans les tromper. Il n'en eſt pas ainſi de l'adverſaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons pluſieurs têtes auſſi chaudes que la ſienne, et des cœurs auſſi injuſtes, ils feraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait. ſur les frontières, une ville dans laquelle ſeule tous les proteſtans pourront ſe marier légitimement (*).

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonſpection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la conſolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puiſſe faire que du bien. La raiſon, qui doit toujours

(*) Verſoy; ce projet ne fut point exécuté.

1769. paraître ſans éclat, fait ſourdement des progrès immenſes. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouſe un homme conſtitué en dignité et très-inſtruit.

„Vous ne ſauriez croire combien augmente „ dans cette ville le zèle des gens de bien, „ et leur amour et leur reſpect pour (*)....... „ Quant au parlement et à l'ordre des avocats, „ preſque tous ceux qui ſont au-deſſous de „ trente-cinq ans ſont pleins de zèle et de „ lumière, et il ne manque pas de gens inſ- „ truits parmi les perſonnes de condition. Il „ eſt vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des „ hommes durs et opiniâtres, incapables de „ ſe prêter un ſeul moment à la raiſon; mais „ leur nombre diminue chaque jour, et non- „ ſeulement toute la jeuneſſe du parlement, „ mais une grande partie du centre et plu- „ ſieurs hommes de la tête vous ſont entière- „ ment dévoués. Vous ne ſauriez croire „ combien tout a changé depuis la malheu- „ reuſe aventure de l'innocent *Calas*. On va „ juſqu'à ſe reprocher l'arrêt contre M. *Rochette* „ et les trois gentilshommes: on regarde le

(*) M. de *Voltaire* ſupprime ici le mot *vous*, qui ſe trouve dans la lettre de M. l'abbé *Audra*, baron de Saint-Juſt, chanoine de la métropole, et profeſſeur royal d'hiſtoire, à Toulouſe. Il a été depuis ſi violemment perſécuté par les dévots, qu'il en eſt mort de chagrin.

„ premier

„ premier comme injufte, et le fecond comme „ trop févère, &c. „ 1769.

Vous voyez, Monfieur, qu'il n'était pas poffible d'introduire la raifon autrement que fur les ruines du fanatifme. Le fang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penfer que nous devons détefter ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soiffons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans fon mandement que nous devons regarder les Turcs même comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Profcrivons, Monfieur, ces maximes infernales; fi le diable fefait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des fentimens que vous avez bien voulu me témoigner; comptez qu'ils font dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, &c.

1769.

LETTRE XI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thêmes. J'ai hafardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adreffé par la pofte de Lyon, fous l'enveloppe de fon mari. Vous n'avez jamais voulu me dire fi meffieurs de la pofte fefaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir fes ports de lettres. Il y a long-temps que je fais que les femmes ne font pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraiffez pas profonde en théologie, quoique vous foyez fœur d'un tréforier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne favez donc pas, Madame, que ce grand mot fignifie originairement *amour* en latin et en grec ; c'eft de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expreffion divine ; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, fignifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philoſophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philoſophe (*) dans le goût de M. de *Formont;* je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur. 1769.

Il eſt plaiſant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces meſſieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même paſſion pour *la Bletterie.* Vous voulez donc avoir le privilége excluſif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis que je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaiſir de haïr toute ſeule.

Vous ne m'avez rien répondu ſur l'étrange lettre du marquis de *Béleſtat.* Je lui ſais gré de m'avoir juſtifié; ſans cela, tous ceux qui liſent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au préſident *Hénault.* Vous voyez comme on eſt juſte.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracaſſeries me pourſuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation; c'eſt qu'en

(*) M. *Damilaville.*

1769. quittant le monde je vous ai quittée ; je ne peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thêmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects. *V.*

LETTRE XII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 de janvier.

VOUS me demandez pardon bien mal à propos, mon grand historien, et moi je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, sans en être sorti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie que je vous envoie, que *Cramer* est homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compositeur est un gros suisse qui sait très-bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire,

étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige ſur la terre. 1769.

Vous avez donc connu *Lalli?* Non-ſeulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'*Argenſon*, lorſqu'on voulait faire ſur les côtes d'Angleterre une deſcente que cet irlandais propoſa, et qui manqua très-heureuſement pour nous. Il eſt très-certain que ſa mauvaiſe humeur l'a conduit à l'échafaud. C'eſt le ſeul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il ſe promène probablement dans les Champs Elyſées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*, d'*Urbain-Grandier*, et, ſi vous le voulez encore, de *Montecuculli* ou *Montecucullo*, à qui les commiſſaires perſuadèrent qu'il avait donné la pleuréſie à ſon maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* eſt dans cette troupe : je n'en ſais rien ; mais, ſi on lui a coupé la main et arraché la langue, ſi on a jeté ſon corps dans le feu pour avoir chanté deux chanſons de corps de garde, et ſi *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c....., il faut avouer que la juſtice humaine eſt une étrange choſe.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la ſtatue d'*Henri IV*, qu'il compoſa

1769. d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or eſt reſté. Nous avons fait comme ceux qui canoniſent les ſaints, on attend que tous les témoins de leurs ſottiſes ſoient morts.

Le bon Dieu béniſſe cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille d'*Henri IV*. On dit qu'il eſt auſſi éloquent que généreux. Les parquets de provinces ſe ſont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en eſt pas ainſi des académies de provinces, il faut toujours que ce ſoit des pariſiens qui remportent leurs prix ; tantôt c'eſt M. de *la Harpe*, tantôt c'eſt vous. Vous marchez tous deux ſur les talons l'un de l'autre quand vous courez. Je ſuis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'acceſſit. Quiconque vous ſuit de près eſt un très-bon coureur.

Vous ſentez quelle eſt mon impatience de voir un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli ſon menton et ſa bouche, il ſera beau comme le jour.

Si je vous aime ! oui, ſans doute, je vous aime, et autant que je vous eſtime ; car vous êtes un très-bel eſprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V.*

(*) M. *Dupaty*.

LETTRE XIII. 1769.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et ſa généroſité envers ſon médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire ſon courage et ſon mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que *Mouſtapha* ſoit un génie à lui réſiſter; jamais philoſophe ne s'eſt appelé *Mouſtapha.* On me dira peut-être qu'avant ce ſiècle il n'y avait point de philoſophe nommée *Catherine;* mais auſſi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort ſur les oreilles à celui qui poſsède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus.* J'ai eu l'honneur de lui marquer que, ſi elle prend Conſtantinople, j'irai avec ſa permiſſion m'établir ſur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à ſoixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom

qui commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de *Gallitzin* est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

1769

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oseront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris* ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 27 de janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante et dix ans, et j'en ai soixante et quinze ; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur le champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuse avait été long-

temps ma confolation. Il ne facrifia jamais fon ami à la malice de ceux qui cherchent à en impofer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait fa fortune. Je ne puis trop le regretter ; et ma feule efpérance, dans mes derniers jours, eft de le retrouver en vous. 1769.

Je compte bien vous donner des preuves folides de mes fentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite ; elle ferait morte d'ennui dans ma folitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correfpondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établiffement confidérable. Je me fuis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par fon teftament ; c'eft feulement laiffer ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter fur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons feront pour vous.

Je vous fouhaite une fanté meilleure que la mienne, et des amis qui vous foient attachés comme moi jufqu'au dernier moment de leur vie. *V.*

1769.

LETTRE XV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le préſent manuſcrit étant parvenu en ma boutique, et cette choſe étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai penſé que cela vous amuſerait plus que les aſſemblées de *meſſieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracaſſeries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au ſurplus, Madame, je charge votre conſcience, quand vous aurez lu la Canoniſation de S[t] *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand beſoin d'amuſement et de conſolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuſer tant que je puis, ce qui eſt très-difficile, tant elle a d'eſprit.

Dès que j'aurai mis ſous preſſe la Canoniſation de S[t] *Cucuſin*, à qui je fais de préſent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement ſur votre dévotion envers les ſaints, et ſur votre diſcrétion envers les profanes. J'eſpère même, ſous un mois ou ſix ſemaines, garnir votre bibliothéque d'un autre ouvrage fort inſolent; mais, ſi le délicat et ingénieux abbé de *la Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laiſſerai au filet. 1769.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un reſpect vraiment ſincère, Madame, de votre Excellence le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

Guillemet.

1769.

LETTRE XVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

VOICI le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous ſavez que je ſuis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige ſur la terre ; et j'ai par-deſſus vous les ſouffrances. Le meilleur des mondes poſſibles eſt étrangement fait. Il eſt vrai qu'en été je ſuis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'eſt pas juſte.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Béleſtat*, qui eſt très-eſtimé dans ſa province, qui eſt riche, qui vient de faire un grand mariage, eût oſé lire à l'académie de Toulouſe un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il ſe déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? comment pourrait-on être à la fois ſi hardi, ſi lâche et ſi bête ? Il eſt vrai que la rage du bel eſprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance

et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au fesseur de madrigaux. 1769.

Vous, Madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous; vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé *la Bletterie.*

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin.* Le procès verbal de la canonisation est rapporté fidellement dans ce manuscrit: on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécille de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison comme on fesait autrefois.

J'ai envoyé le manuscrit de la Canonisation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me

1769. dire ſi votre grand'maman a ſes ports francs, et s'il faut lui adreſſer les paquets ſous l'enveloppe de ſon mari.

Je vous prie inſtamment, Madame, de me mander des nouvelles de la ſanté du préſident; je l'aimerai juſqu'au dernier moment de ma vie. Eſt-ce que ſon ame voudrait partir avant ſon corps? Quand je dis ame, c'eſt pour me conformer à l'uſage; car nous ne ſommes peut-être que des machines qui penſons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne penſons point quand la moëlle du cerveau eſt malade.

Vous ſouciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on ſe moque, avec diſcrétion, de pluſieurs ſyſtêmes de philoſophie? cela eſt intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaiſant, à mon gré, qu'un chapitre ſur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'hiſtoire d'une angloiſe qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules ſont d'un ton plus ſérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je ſoupçonne que vous n'aimez pas trop l'hiſtoire naturelle.

Cependant cette hiſtoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a ſouvent trompés ſur l'une et ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ſi

vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman, dès que vous me l'aurez ordonné. 1769.

Adieu, Madame, je ſuis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je m'intéreſſe à ſa ſanté.

LETTRE XVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il ſe préſente une occaſion de ſignaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* eſt auſſi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris préſenter requête au conſeil pour obtenir une évocation ; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conſeil ne put les ſouſtraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouſe, dans une ville qui fumait encore du ſang de *Calas*. Je fis ce que

1769. je pus pour diſſiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur perſuader que, plus le parlement de Toulouſe avait été malheureuſement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement ſerait en garde contre toutes les ſéductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* eſt ſi palpable, la ſentence du juge de Mazamet ſi abſurde, qu'il ſuffit de la lecture de la procédure et d'un ſeul interrogatoire, pour rendre aux accuſés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accuſés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux ſœurs de la fille noyée, accuſées du même crime, ont été condamnées au ſimple banniſſement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, auſſi vertueuſe que malheureuſe, vit ſous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la juſtice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le ſupplice de *Calas* lui inſpirait; j'ai même regardé le ſupplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatiſſante avec laquelle les *Sirven* ſeraient jugés.

Enfin, Monſieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponſe. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un

malheureux

malheureux enfant qui imploreront votre ſecours. Ils n'ont beſoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont beſoin d'être juſtifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je ſuis informé du changement qui s'eſt fait dans l'eſprit de pluſieurs membres du parlement. La raiſon pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir ſon empire plus promptement à Toulouſe qu'ailleurs. 1769.

Vous ferez, Monſieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conſeils, comme vous avez travaillé à la juſtification des *Calas*. Voici quelques petites queſtions préliminaires que je prends la liberté de vous adreſſer, pour faire partir cette famille avec plus de ſureté.

1769.

LETTRE XVIII.

A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADEMIE de Rouen, Monſieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du diſcours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des penſées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être feront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une hiſtoire, il y a toujours pluſieurs choſes mal-ſonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous déſiriez que je fiſſe une petite galanterie à monſieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or ; mais cela ne déſarmera pas les ennemis du ſens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre ; car, vous et

moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux. 1769.

Des gredins du Parnaſſe ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penſer pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penſer. Non, Monſieur, je n'ai point trafiqué de mes idées ; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très-bon marché, ſi on s'opiniâtre à faire un ſi prodigieux recueil de choſes inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un ſi lourd bagage. Paſſe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'eſt ſe moquer du public ; c'eſt ſe faire un magaſin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entrepriſe de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui ſe reſſentent de la nobleſſe d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magaſin de fantaiſies. Songez ſurtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne ſont qu'une

1769. déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canonisation de frère *Cucufin*, par laquelle *Rezzonico* a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait, d'autant plus que cette histoire est dans la plus exacte vérité.

Je lui ai aussi adressé pour vous quatre volumes du Siècle de *Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothéque. Les faits de guerre ne sont pas trop amusans, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de

bataille inutiles, qui n'ont fervi qu'à répandre vainement le fang humain; mais il y a dans le refte de l'hiftoire des morceaux affez curieux, et vous y verrez affez fouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence. 1769.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverfions à vos idées triftes; je fens bien qu'elles font juftes. La privation de la lumière et l'acquifition d'un certain âge ne font pas des chofes agréables. Ce n'eft pas affez d'avoir du courage, il faut des diftractions. L'amufement eft un remède plus sûr que toute la fermeté d'efprit. J'ai le temps de fonger à tout cela dans ma profonde folitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, Madame, fi j'ai lu des *Lettres fur les animaux*, écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaifir, puifque l'auteur penfe comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien infolente, pour croire qu'elle eft d'une nature abfolument différente de celle d'un tournebroche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui foient dans le fecret, ils doivent bien fe moquer de nous.

La montre du préfident *Hénault* eft donc détraquée? c'eft le fort de prefque tous ceux

1769. qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non-seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bucheron d'*Esope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois: l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple; premièrement, parce que mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver; en second lieu, parce que je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre-humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choses ridicules, que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B......*, il est à faire vomir.

Je me ſuis extrêmement intéreſſé à toutes les tracaſſeries qu'on a faites au mari de votre grand'maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a perſonne qui lui ſoit plus attaché que moi ; et vous ſavez bien qu'on peut tout écrire ſans ſe compromettre. 1769.

Bonſoir, Madame ; je vous aimerai juſqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

LETTRE XX.

A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages ſont une grande preuve que le génie et le goût ſont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poëſie et la muſique étaient bornées aux climats tempérés, ſe ſont bien trompés. Si le climat avait tant de puiſſance, la Gréce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioſte* et des *Taſſe* : mais il n'y a plus à Rome que des proceſſions,

(*) Poëte ruſſe. Il a été le père de la tragédie en Ruſſie, comme *Corneille* l'a été en France.

1769. et dans la Gréce que des coups de bâton. Il faut donc abſolument des ſouverains qui aiment les arts, qui s'y connaiſſent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roſes au milieu des neiges.

C'eſt ce que fait votre incomparable ſouveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Verſailles, et que la vôtre eſt d'un de mes confrères de l'académie françaiſe. M. le prince de *Kolouski*, qui m'a rendu ſes lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'eſt ce que jai admiré dans tous les ſeigneurs ruſſes qui me ſont venus voir dans ma retraite. Vous avez ſur moi un prodigieux avantage ; je ne ſais pas un mot de votre langue, et vous poſſédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos queſtions, dans leſquelles on voit aſſez votre ſentiment ſous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monſieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monſieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, ſans contredit ; comme celui qui le ſeul a parlé au cœur et à la raiſon, qui ſeul a été véritablement ſublime ſans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu juſqu'à lui. Il eſt le ſeul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette paſſion que dans

le

le Cid, et le Cid n'eſt pas de lui. L'amour eſt ridicule ou inſipide dans preſque toutes ſes autres pièces. 1769.

Je penſe encore comme vous ſur *Quinault ;* c'eſt un grand-homme en ſon genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poëtique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je ſouſcris entièrement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a ſuccédé au ſeul vrai genre comique, porté à ſa perfection par l'inimitable *Molière*.

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a ſeul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des eſpèces de monſtres. Des auteurs qui étaient incapables de faire ſeulement une bonne plaiſanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas aſſez de force dans l'eſprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas aſſez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne ſavaient pas ſeulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques ſous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent aſſez quand elles ſont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire : mais on prétend que les comédiens font quelque illuſion.

Ces pièces bâtardes ne ſont ni tragédies ni
1769. comédies. Quand on n'a point de chevaux, on eſt trop heureux de ſe faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière*. La raiſon, à mon avis, c'eſt que tout le monde les ſait par cœur ; preſque tous les traits en ſont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois ſont faibles, et les dénouemens ſont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature ; et il en a été, ſans doute, le plus grand peintre.

Voilà, Monſieur, ma profeſſion de foi que vous me demandez. Je ſuis fâché que vous me reſſembliez par votre mauvaiſe ſanté ; heureuſement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je ſuis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXI.

1769.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski*. Ce n'a pas été la moindre de mes consolations dans mes maladies qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau règne ! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs qui sont les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établissait la tolérance ; elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par messieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes

1769. espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* soit béni! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien, Monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux sept tours par des capigi-bachi? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore? je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité, sans doute; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose; mais il me semble que *Moustapha* ressemble à DIEU comme le bœuf *Apis* ressemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrens de sang. Puisse-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Pruſſiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécille *Mouſtapha* prend le premier imbécille de ſon ſérail pour être ſon grand-viſir. Ce grand-viſir donne des corps à commander à ſes pouſſes; ſi ces gens-là vous réſiſtent, je ſerai bien étonné. 1769.

Je ne le ſuis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent ſi mal leurs intérêts. Ce ſerait un beau moment à ſaiſir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du ſuccès de vos armes pour reprendre la Gréce dont je les ai vus en poſſeſſion dans ma jeuneſſe? mais, pour de telles entrepriſes, il faut de l'argent, des flottes, de l'adreſſe, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'eſpère que vous vous défendrez bien ſans le ſecours de perſonne.

Je vois, avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, que cette ſecouſſe ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme ſi elle n'avait pas autre choſe à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas ſeulement entendu

1769. parler, et elle fait marcher ſes armées avec le même ſang froid qu'elle s'eſt fait inoculer. Si elle n'eſt pas pleinement victorieuſe, la Providence aura grand tort. Je veux que vous ſoyez grand effendi dans Stamboul, avant qu'il ſoit deux ans.

Agréez, Monſieur, les ſincères aſſurances du tendre reſpect que vous a voué pour ſa vie,

Monſieur,

votre, &c.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

MON divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour

me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains. 1769.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous. (*)

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven;* ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut par-tout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſſait pas de faire une révolution dans les Etats, comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais d'en faire une dans l'eſprit de ceux qui ſont faits pour gouverner. Cet ouvrage eſt bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la ſuperſtition, ſecoue fortement la pouſſière dans laquelle elle a été enſevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce deſquels je veux mourir. *V.*

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

1769. LETTRE XXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Premier de mars.

MA chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissans à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à peu-près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère: c'est un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embour-sent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu comme moi le temps du *système*, où il était

défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez ſoi pour cinq cents francs d'argent. Vous 1769.
n'étiez pas née lorſqu'on augmenta de cent francs la penſion que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Pariſiens ſont aujourd'hui des ſibarites, et crient qu'ils ſont couchés ſur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roſes n'eſt pas aſſez bien fait. Laiſſez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonſoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuſer à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui ſe charge de vos paquets; on lui donnera la permiſſion de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embraſſe, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

1769.

LETTRE XXIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le premier de mars.

Il y a non-ſeulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami; mais il y a trente ans pour la vigueur, et ſurtout pour la belle maladie qui vous rendait ſi fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me ſens au bout de ma carrière. Quand on a vécu ſoixante et quinze ans, on ne doit pas ſe plaindre; c'eſt avoir un lot aſſez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je ſuis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faibleſſe et tant de maux. J'ai danſé juſqu'à la fin ſur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le Lion et le Marſeillois, ſi vous ne connaiſſez pas les Trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuſer votre royal correſpondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez, ſans doute, que le *Rezzonico* avait, avant ſa mort, rendu à l'Egliſe le ſervice

important de canoniſer un capucin nommé *Cucufin*, dont on a changé le nom en celui 1769.
de *Séraphin ;* c'eſt un monument de bêtiſe qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à préſent l'hiſtoire de cette canoniſation ; elle eſt exacte et curieuſe. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépenſe qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous ſavez que les capucins ſont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, ſur la mort de l'ivrogne *Pierre III?* ſi vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'eſt pas que je croye à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'hiſtoire liſe tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Gréenville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adreſſe à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

1769.

LETTRE XXV.

A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre ſans doute heureuſe !

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Canoniſation de ſaint *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico.* L'auteur qui a écrit la relation de la fête de ſaint *Cucufin*, propoſe hardiment de fêter ſaint *Henri IV.* Pour moi, Monſieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la ſorbonne. Comment, *Henri IV* ſauvé ! lui qui était en péché mortel ! lui qui eſt mort amoureux de la princeſſe de *Condé!* lui qui eſt mort ſans ſacremens ! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Chriſtophe* vous ſavonnera. C'eſt *Ravaillac* qui eſt ſauvé, entendez-vous ; car il a été bien confeſſé, et d'ailleurs la ſorbonne, ayant fait un ſaint de *Jacques Clément*, pourrait-elle refuſer une apothéoſe à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin ? J'eſpère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il ſerait bien triſte qu'un homme ſi éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaines petites folies : il eſt bon de n'être pas toujours ſur le ton ſérieux, qui eſt fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philoſophes qui peuvent rire, et même faire rire ! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les ſottiſes atroces, et même les horreurs dont on eſt quelquefois environné, où en ſerait-on ? Les *Sirven* paſſent encore leur vie ſous mes yeux, dans mes déſerts, juſqu'à ce que je puiſſe les envoyer à Toulouſe, où les mœurs, grâces au ciel, ſe ſont un peu adoucies. Mais qui oſera paſſer par Abbeville ? Enfin que voulez-vous ? on n'eſt pas aſſez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danſer avec les ſinges. 1769.

Le mari de mademoiſelle *Corneille* eſt arrivé ; mais les malles où ſont les horreurs eccléſiaſtiques de *François I* ſont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'eſt fait dans l'eſprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le ſang des *Sirven* et des *Calas* ; et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel juſqu'à Cadix, foulent aux pieds la ſuperſtition. Les jéſuites ſont abolis, les moines ſont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après

1769. un ſi beau matin. Quand les échafauds ſont dreſſés à Toulouſe et à Abbeville, je ſuis *Héraclite ;* quand on ſe ſaiſit d'Avignon, je ſuis *Démocrite :* voilà le mot de l'énigme. Je vous embraſſe, mon cher *Tite-Live;* je vous répète que je vous aime autant que je vous eſtime. *V.*

LETTRE XXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

MINERVE-PAPILLON, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre ſouvenir; il en a ſecoué ſes vieilles ailes de joie, il eſt tout fier de vous avoir ſi bien devinée : car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea ſolide plus que légère, et auſſi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur eſt pénétré de tout ce que vous me dites ; mais il faut laiſſer les aigles, les roſſignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux reſtent dans leurs maſures. J'ai ſoixante et quinze ans ; ma faible machine s'en va en détail ; le peu de jours que j'ai à reſpirer ſur

ce tas de boue, doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui sont revenus 1769. sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de *la Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très-ingrat s'il fesait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du

génie de votre ami, veut déplumer le hibou,
1769. il ira tout doucement mourir ailleurs. Je ſuis un être aſſez ſingulier, Madame ; né preſque ſans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un déſert. Si la moindre perſécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des ſépulcres, rien ne ſe trouve plus aiſément.

J'ai lu la petite eſquiſſe que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je penſe qu'on en pourrait faire quelque choſe de fort noble et de fort gai pour les noces de monſeigneur le dauphin. Ce ſerait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les perſonnes de votre eſpèce pourraient voir avec plaiſir qu'elles ſont faites pour rendre quelquefois de plus grands ſervices que des hommes d'Etat. Ce ne ſerait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une muſique tantôt ſublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'eſt autre choſe que la foire renforcée. Je ſais que ce ſpectacle eſt aujourd'hui le favori de la nation ; mais je ſais auſſi à quel point la nation s'eſt dégradée. Le ſiècle préſent n'eſt preſque compoſé que des excrémens du grand ſiècle de *Louis XIV*. Cette turpitude eſt

notre

notre lot presque dans tous les genres ; et si le grand-homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve-Papillon*, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.* 1769.

LETTRE XXVII.

A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'AI beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas suivre les mouvemens de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin ; et qu'en comptant à Ferney mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en fesaient pas tant : cela est rare au Parnasse ; et la chose est d'autant plus extraordinaire que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

1769. L'idée m'eſt venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuſcrit d'une comédie très-ſingulière, dont l'auteur m'a laiſſé le maître abſolu ; c'eſt un jeune homme d'une grande eſpérance, fils d'un préſident à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a paſſé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le ſujet de ſa pièce eſt le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit ſon dépôt, et le dévot viola le ſien.

La pièce n'eſt pas dans le genre larmoyant ; ce jeune homme n'a pris que *Molière* pour ſon modèle; cela pourra lui faire tort dans le beau ſiècle où nous vivons. Cependant, tous ſes perſonnages étant caractériſés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du ſuccès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du Tartufe, il ſerait aiſé de ſubſtituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce ſerait, à mon avis, une choſe fort plaiſante de faire réuſſir ſur le théâtre une p.... eſtimable qui fait d'un ſot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier

courier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout eſt coup de dé dans ce monde. 1769.

C'eſt à vous à bien conduire votre jeu, et ſurtout à ne pas laiſſer ſoupçonner que je ſuis dans la confidence ; ce ſerait le sûr moyen de tout perdre.

Je ſuis bien aiſe que vous diſiez *notre cher Damilaville ;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philoſophie a fait en lui une grande perte ; c'était une ame ferme et vigoureuſe. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXVIII.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monſieur, le préſent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je paſſai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaiſir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup

1769. d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir ſenti le charme de vos vers et de vos peintures plus que perſonne. Je crois me connaître un peu en vers ; les grands plaiſirs, dans tous les arts, ne ſont que pour les connaiſſeurs.

J'ai éprouvé, en vous liſant, une autre ſatisfaction encore plus rare, c'eſt que vous avez peint préciſément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modeſte jardin
Où l'art en ſe cachant fécondait le terrain, &c. &c.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondiſſent entre un parterre et des boſquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu deſquelles ſont des promenades, au bout des vignes des pâturages, et au bout des pâturages une forêt.

C'eſt chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit ſi bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous aſſure que mon cœur a été bien ému en liſant les petites leçons que vous donnez aux ſeigneurs des terres, dans votre troiſième chant. Il eſt vrai que je n'habite pas

le donjon de mes ancêtres; je n'aime en aucune façon les donjons ; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vaſſaux et de mes voiſins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils ſont venus dans mon aſile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroiſſiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre. 1769.

Nec doluit miſerans inopem aut invidit habenti.

En vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait ſi à propos des corvées, et qui ſervait ſi bien le roi que les enfans en mouraient ſur le ſein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompſon?* c'eſt le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, eſt celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaiſſance extrême que je vous dois ; il m'a charmé très-indépendamment de la généroſité courageuſe avec laquelle vous parlez d'un homme ſi long-temps perſécuté par ceux qui ſe diſaient gens de lettres.

J'ai un remords ; c'eſt d'avoir inſinué à la fin du ſiècle préſent, qui termine le grand

1769. ſiècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégénéraient. Je ne me ſerais pas ainſi exprimé, ſi j'avais eu vos *Quatre ſaiſons* un peu plutôt. Votre ouvrage eſt un chef-d'œuvre : les *Quatre ſaiſons* et le quinzième chapitre de *Béliſaire*, ſont deux morceaux au-deſſus du ſiècle. Ce n'eſt pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je ſais le profond reſpect que la proſe doit à la poëſie ; c'eſt ce que *Monteſquieu* ne ſavait pas, ou voulait ne pas ſavoir. Ecrit en proſe qui veut, mais en vers qui peut. Il eſt plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'hiſtoire de France. Auſſi, qui fait beaucoup de bons vers de ſuite? preſque perſonne. On a oſé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce ſont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariſer, ſe doutent rarement ſi une pièce eſt bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaiſſeurs ſera toujours extrêmement petit ; mais il faut qu'il le ſoit, c'eſt le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les myſtères ſont ſacrés.

Je ſuis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'eſt la ſeule choſe que je vous reproche. Sans doute vous ſerez des nôtres à la première place vacante. Si c'eſt la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour ſucceſſeur.

Nous avons befoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raifon. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils y trépignent fi fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait fe donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces meffieurs-là. 1769.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il eft imprimé à Amfterdam, eft-ce que Paris n'en eft pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la forbonne qui puiffent être imprimés dans la capitale des Velches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le préfident *Hénault*, et bientôt fon corps fera réduit en pouffière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont*; la mort vous les a enlevés : ce font des biens dont on ne retrouve pas même

1769. l'ombre. Je ſens vivement votre ſituation. Vous devez avoir une conſolation bien touchante dans le commerce de votre grand'-maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle eſt enchaînée dans un pays qu'elle doit déteſter, vu la manière dont elle penſe. Je vous vois réduite à la diſſipation de la ſociété ; et, dans le fond du cœur, vous en ſentez tout le frivole. L'adouciſſement de cette malheureuſe vie ſerait d'avoir auprès de ſoi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque reſſemblance entre votre cervelle et la mienne. La diſſipation ne m'eſt pas ſi néceſſaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les ſentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre ſiècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je ſerais aſſez votre homme, et mon cœur eſt aſſez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joſeph et à Ferney ; mais je ne connais que l'euchariſtie qui ait le privilége d'être en pluſieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je faſſe tout ce que

Saint-Lambert

Saint-Lambert a ſi bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent ſous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saiſons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuſe. Je me fais lire à dîner et à ſouper de bons livres par des lecteurs très-intelligens, qui ſont plutôt mes amis que mes domeſtiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuſe. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y paſſer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triſte, c'eſt que la choſe n'eſt pas aiſée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

1769.

Je ſonge réellement à vous amuſer, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'hiſtoire de ſaint *Cucufin* pour une plaiſanterie ; il n'y a pas un mot qui ne ſoit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque choſe qui ne ſera qu'allégorique ; il faut varier vos petits divertiſſemens.

Vous ne m'avez point répondu ſur *les Singularités de la nature ;* ainſi je ne vous les envoie pas, car c'eſt une affaire de pure phyſique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaiſir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. *Grand'maman*. J'ai un peu à me plaindre

1769. d'une perſonne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis ; cela me fait penſer à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, ſauf reſpect, eſt précieux, parce qu'il eſt corrigé en marge. Faites-vous lire la priſon de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes ſont juſtes.

Quand je ſerai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaiſſe dans toute ſa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets ſe préſentent à moi, je ſuis *Héraclite* ou *Démocrite;* tantôt je ris, tantôt les cheveux me dreſſent à la tête : et cela eſt très à ſa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des ſinges.

Le ſeul homme preſque de l'ame de qui je faſſe cas eſt M. *Grand'maman*, mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime paſſionnément votre façon de penſer, de ſentir et de vous exprimer ; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de paſſer ma vieilleſſe loin de vous. Mille tendres reſpects. *V.*

Faites-moi ſavoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE XXX.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mars.

MON cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une eſpèce de teſtament moitié ſérieux, moitié gai. C'eſt une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la déciſion de mes anges, pour ſavoir ſi mon teſtament eſt valable ; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de *du Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiſelle *Veſtris*, de ſa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, ſinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu, ſans doute, les *Saiſons* de *Saint-Lambert* ; je l'ai remercié dans mon teſtament adreſſé à *Nicolas*. Je ne ſais ſi ma tête eſt jeune, mais mon corps eſt bien vieux. Si je ne m'amuſais pas à faire des teſtamens, je ſerais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*.

1769. On ne vit pas aſſez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes ? cela eſt ridicule. *V.*

LETTRE XXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

VOUS me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez beſoin quelquefois de conſolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amuſemens ; c'eſt un emploi dont le titulaire s'acquitte ſouvent fort mal. Il envoie des choſes gaies et frivoles, quand on ne veut que des choſes ſérieuſes ; et il envoie du ſérieux, quand on voudrait de la gaieté : c'eſt le malheur de l'abſence. On ſe met ſans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en eſt pas de même quand on écrit : c'eſt un haſard ſi l'on rencontre juſte.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choſes où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéiſme,

dont une partie eſt édifiante et l'autre un peu badine ; et voici, en outre, mon teſtament que j'adreſſe à *Boileau*. J'ai fait ce teſtament étant malade, mais je l'ai égayé ſelon ma coutume ; on meurt comme on a vécu. 1769.

Si votre grand'maman eſt chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous puſſiez vous le faire lire enſemble ; c'eſt une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à ſon goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à ſon eſprit, par quelques-unes de ſes lettres que j'ai vues, ſoit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, ſoit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'eſt revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint enſemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le paſſé au préſent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me ſouviens que ſon mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à ſon bonheur. Ce ſont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez ſi je ne dois pas prier DIEU pour ſon mari, dans mes codicilles. Il fera de grandes choſes, ſi

1769. on lui laiſſe ſes coudées franches ; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus ; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

On me mande que le préſident *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée......

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et feſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre !

Adieu, Madame; je vivrai plus heureux,

ſi vous pouvez être heureuſe. Comptez que mon cœur eſt à vous comme ſi je n'avais que cinquante ou ſoixante ans. 1769.

LETTRE XXXII.

A M. LINGUET, *avocat.*

Ferney, le 15 de mars.

VOUS êtes *aucunement* le maître, Monſieur, de demeurer dans un *cu de ſac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné ſon nom à ce mois ſe nommât *Auguſtus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtiſans chez le roi, ſans avoir jamais vu de courtiſanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de ſac* paſſer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuſes*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces;* des architraves dans ſon palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubiſe ſont ſi intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide.*

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever ; on *fixe* une femme au lieu

1769. de fixer les yeux ſur elle. Le roi n'eſt plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel ſervent à préſent des *roſt-bif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je ſuis moitié ſuiſſe et moitié ſavoyard, enſeveli à ſoixante et quinze ans ſous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéreſſe peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue françaiſe; mais je m'intéreſſe beaucoup à vos grands talens, à vos ſuccès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, ſi ceux qui ſont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraſer; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raiſon vient enfin conſoler juſqu'aux miſérables qui ſe ſont déclarés contre elle. Le même imbécille, conſeiller de grand'chambre, qui a donné ſa voix contre l'inoculation, finira par inoculer ſon fils; et, quand la campagne aura beſoin de pluie, on ne fera plus promener la châſſe de Ste *Geneviève* ſur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXIII.

1769.

A M. TRANTZSEHEN,

Premier lieutenant de l'infanterie ſaxone, à Ernſthal, près de Chemnitz, en Saxe.

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieilleſſe et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands ſont fort curieux de généalogies; je vous crois deſcendu de *Lucien* en droite ligne; vous lui reſſemblez par l'eſprit; il ſe moquait, comme vous, des prêtres de ſon temps: les choſes n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la conſidération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens ſenſés qui s'eſt moqué de ces charlatans.

Il eſt vrai que les énergumènes de ce temps-ci ſont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des

1769. peuples, ceux-ci veulent s'engraiſſer et dominer. Ils ſont accoutumés à gouverner la canaille, ils ſont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être univerſelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raiſon*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monſieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon eſtime et ma reconnaiſſance, et pour vous dire avec quels ſentimens reſpectueux j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XXXIV.

1769.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

Vous me traitez comme un rochelois; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je ſuis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, ſi je vous avais entendu prononcer ces paroles: *Ce n'eſt pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully: Mon ami, ils me tueront.*

Lorſque je lus le diſcours que vous prononçâtes à l'académie, je dis: Voilà la pièce qui aurait le prix, ſi l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez ſignalé à la fois, Monſieur, votre patriotiſme, votre généroſité et votre éloquence. Un beau ſiècle ſe prépare; vous en ſerez un des plus rares ornemens; vous ſerez ſervir vos grands talens à écraſer le fanatiſme qui a

1769. toujours voulu qu'on le prît pour la religion ; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si long-temps opprimée, en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puissances ;* et ce sera vous, Monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Eglise grecque ; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Eglise latine, au mépris de toutes les lois ?

Un évêque russe a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puissances :* c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous, en fait de lois : *Hodièque manent vestigia ruris.*

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence et par la messe ; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes

au temps où l'on fouette les papes; mais, en les fessant, on leur paye encore des annates. 1769.
On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort, dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, Monsieur, à nous débarbariser tout-à-fait; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière; je vois, avec consolation, que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monsieur, de votre lettre et de votre beau présent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

1769. bien (*). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'eſt pas encore parvenu juſqu'à vous. Les goûts changent aiſément en France. On peut aimer *Henri IV* ſans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, ſans débiter Mérope et Oreſte, toutes grecques que ſont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un conſeil à vous donner, ce ſerait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on jette à ſes pieds. Il faut que les chalans demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent ſe préſenter ſont mal payées ; celles qui ſont difficiles font fortune ; c'eſt l'a, b, c de la profeſſion : imitez les filles ; ſoyez modeſte pour être riche. *Interim* je vous embraſſe, et ſuis de tout mon cœur, Monſieur, votre, &c.

(*) L'édition in-4° des œuvres de l'auteur, que monſieur *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer* de Genève.

LETTRE XXXVI.

1769.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

De la coquetterie ! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher ſucceſſeur, ma franchiſe ſuiſſeſſe n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage eſt le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques perſonnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et ſouhaiteraient, dans les premiers chants, des épiſodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point ; mais ſoyez très-certain que c'eſt le ſeul de notre ſiècle qui paſſera à la poſtérité, parce que le fond en eſt utile, parce que tout y eſt vrai, parce qu'il brille preſque par-tout d'une poëſie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaiſſante dans l'expreſſion. Je déteſte le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs eſt petit et fatras.

Qui diable vous a donné la Canoniſation

1769. de S[t] *Cucufin?* il faut que ce ſoit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniſer auſſi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs, comme S[t] *Cucufin.* J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expreſſément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is eſtablish'd by act of parliament.* Cela eſt fier et honnête (*).

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre:

Au curé de Ferney.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monſieur, vous dire les choſes dont vous parlez. Je puis vous aſſurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'oppoſer aux uſages reçus. Vous êtes inſtruit, ſans doute, des règlemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume; vous êtes d'ailleurs bien perſuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration ſuivante, et communia.

Déclaration par-devant notaire et procès verbal.

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le notaire *Raffoz*, et en préſence des témoins ci-après nommés,

Ma

Ma maladie m'a empêché d'écrire à monſieur *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philoſophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus ſenſible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le

eſt comparu meſſire *François-Marie de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie françaiſe, ſeigneur de Ferney, &c. demeurant en ſon château, lequel a déclaré que le nommé *Nonotte*, ci-devant ſoi-diſant jéſuite, et le nommé *Guyon*, ſoi-diſant abbé, ayant fait contre lui des libelles auſſi inſipides que calomnieux, dans leſquels ils accuſent ledit meſſire de *Voltaire* d'avoir manqué de reſpect à la religion catholique, il doit à la vérité, à ſon honneur et à ſa piété, de déclarer que jamais il n'a ceſſé de reſpecter et de pratiquer la religion catholique profeſſée dans le royaume, qu'il pardonne à ſes calomniateurs, que ſi jamais il lui était *échappé quelque indiſcrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'obſervance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, leſdits jour, mois et an que deſſus, en préſence de R. P. ſieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant ſoi-diſant jéſuite, de, &c. &c., témoins requis et ſouſſignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.

Autre déclaration.

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en préſence des témoins ci-après nommés, eſt comparu meſſire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, &c, lequel,

1769. prince de *Beauvau* à daigner folliciter de toutes fes forces en faveur des *Sirven.* Votre cœur aurait été bien ému, fi vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfans : la mère rendant les derniers foupirs en me venant voir, les filles dans les convulfions du défefpoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on perfécuté ainfi ? la plus pure innocence et la probité la plus refpectable. La deftinée m'a envoyé cette famille ; il y a fix ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière eft parvenue dans les têtes de quelques jeunes confeillers de Touloufe, qui ont juré de faire amende honorable. Cuiftres fanatiques de Paris, miférables convulfionnaires, finges changés en tigres, affaffins du chevalier de *la Barre*, apprenez que la philofophie eft bonne à quelque chofe !

immédiatement après avoir reçu, dans fon lit où il eft détenu malade, la fainte communion de monfieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

Ayant mon DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne fincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réuffi dans leurs mauvais deffeins.*

De laquelle déclaration ledit meffire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en préfence de révérend fieur *Pierre Gros*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant foi-difant jéfuite, de, &c. &c., témoins fouffignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire, audit château de Ferney, lefdits heure, jour, mois et an.

Je vous conjure, mon cher fucceffeur, de preffer la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, eft actuellement devant fes juges ; fes filles font auprès de moi ; je les ferai partir, fi fes juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*. 1769.

Je vous embraffe, de tout mon cœur, fans cérémonie ; mais c'eft avec la plus profonde eftime et la plus fincère amitié.

LETTRE XXXVII.

A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-fincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus ; il était bon, et il eft devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce faffe fondre en larmes ; mais je vous dirai qu'elle intéreffe quiconque penfe, et qu'à chaque page le lecteur eft obligé de dire : Voilà un efprit fupérieur. J'aime mieux cent

1769. vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis ſoixante ans eſt bourſouflé, ou plat, ou romaneſque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlatanisme de théâtre qui en impoſe aux ſots, et qui fait crier miracle au parterre velche ; *neque, te ut miretur turba, labores.*

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, ſupérieur au *Sertorius* de *Corneille*.

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Eſprit des lois ;* je ſuis toujours de l'avis de madame *du Deffant*.

J'aime mieux l'inſtruction donnée par l'impératrice de Ruſſie, pour la rédaction de ſon code ; cela eſt net, précis ; il n'y a point de contradictions ni de fauſſes citations. Si *Monteſquieu* n'avait pas aiguiſé ſon livre d'épigrammes contre le pouvoir deſpotique, les prêtres et les financiers, il était perdu ; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet auſſi ſérieux. Toutefois je loue beaucoup ſon livre, parce qu'il faut louer la liberté de penſer. Cette liberté eſt un ſervice rendu au genre-humain.

J'ai été ſur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de ſa patrie.

J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher ſecrétaire, pour le dépoſer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'aviſe pas, après ma mort, de manquer de reſpect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raiſonner avec M. d'*Alembert*. Vous ſavez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puiſſe être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle eſt établie par acte du parlement.* Que tout le monde penſe ainſi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de ſots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée. 1769.

Je vous embraſſe très-philoſophiquement et très-tendrement. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

MON cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage; je les attendrai très patiemment. L'état où je ſuis ne me permettrait guère actuellement de

1769. m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout ſon eſprit à ſoi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis ſix ſemaines, et j'en ai eſſuyé dix accès aſſez violens. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèſe ultramontain. Quand cette cérémonie paſſera de mode, je ne ferai pas aſſurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille ſe faire regarder comme un monſtre par les barbares au milieu deſquels je ſuis, pour un mince déjeûné: c'eſt d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des ſuites déſagréables pour ma famille. Vous ſavez ce qui eſt arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuſer un dîner où l'on eſt prié, parce que la chère eſt mauvaiſe.

On m'aſſure que *Stopani* eſt pape. Il me doit aſſurément ſa protection; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du ſaint-ſiége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai rafle.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne ſais point ſa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adreſſer ma réponſe.

Je me flatte que madame d'*Argental* eſt en bonne ſanté. Conſervez la vôtre, mon cher ange ; jouiſſez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce ſera en vous aimant. 1769.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

APRÈS douze accès de fièvre dont je me ſuis tiré tout ſeul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monſeigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienſéance exige d'un homme qui eſt d'un corps à qui le mépris de ces bienſéances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion profeſſée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je ſuis d'ailleurs dans un

1769 diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui est un très-méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure, par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi, est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de *Louis XIV*. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette histoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkovitz*, pour ravir la Flandre à son beau-frère,

beau-frère, encore enfant, traité ſingulier qui exiſte dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confeſſion de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans* régent, par le jéſuite d'*Aubenton*, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermoſa* ont la preuve en main; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choſes dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun hiſtorien ait fait l'hiſtoire de ſon temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonſpection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéreſſantes pour moi ſont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me ſuis trompé dans quelques occaſions, j'ai droit de m'adreſſer à vous pour être remis ſur la voie. Vous ſavez que *Polybe* fut inſtruit plus d'une fois par *Scipion*.

1769.

Il y aura inceſſamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la préſenter au roi, mais je ne ferai rien ſans votre approbation. Vous ſavez que je ſuis ſans aucun empreſſement ſur ces bagatelles. Je ſais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles

1769. ſont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de complimens que de la poſtérité ; mais daignez ſonger que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette poſtérité, et vos bontés me rendent le temps préſent ſupportable.

Agréez, Monſeigneur, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

17 d'avril.

Noſtra ſpes altera ſcenæ,

Je ſuis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de *Suétone*, auteur, à mon gré, aſſez aride, et anecdotier très-ſuſpect. J'eſpère que vous ne direz pas, dans vos remarques, que vous renoncez à faire des vers, ainſi que l'a dit notre ami *la Bletterie*. Il eſt plaiſant que *la Bletterie* s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton ſous la main, je vous en ferai part ; mais j'aimerais bien

mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons besoin de beaux vers, beaucoup plus que de *Suétone*. 1769.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de *la Harpe* n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout ; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers. *V.*

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 d'avril.

Eh bien, Madame, je suis plus honnête que vous ; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeûne. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens ! la bonne compagnie chez vous ne déjeûne pas, parce qu'elle a trop soupé ; mais moi je suis dans un pays où les médecins

1769. ſont italiens, et où ils veulent abſolument qu'on mange un crouton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des eſtomacs qu'on ſoupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite eſt un ignorant de très-mauvaiſe humeur, qui s'eſt imaginé que je feſais très-peu de cas de ſes ordonnances.

Vous ignorez peut-être, Madame, qu'il écrivit contre moi au roi, l'année paſſée, et qu'il m'accuſa de vouloir mourir comme *Molière*, en me moquant de la médecine ; cela même amuſa fort le conſeil. Vous ne ſavez pas, ſans doute, qu'un ſoi-diſant ci-devant jéſuite franc-comtois, nommé *Nonotte*, qui eſt encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à *Rezzonico*, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me pourſuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, réſidant à Beſançon, un bref dans lequel je ſuis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il eſt vrai que ce bref n'eſt pas tout-à-fait auſſi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme;* mais enfin j'y ſuis menacé de mort ſubite.

Vous ſavez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon ſervice, et que je ſuis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le

parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeûner comme les autres avec des atteſtations d'apothicaires. 1769.

Sérieuſement parlant, il y a eu, à cette occaſion, des friponneries de la faculté, ſi ſingulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, ſans m'en rien dire, ſe ſont ſaintement parjurés pour me rendre ſervice (*). Je ſuis un vieux malade dans une poſition très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laiſſe vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, tréſorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, ſe feſait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays : mais ſi vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Meſſieurs.

De quoi s'aviſe mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne ſont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme diſent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profeſſion de foi de M. de *Voltaire*.

1769. Vous ſaurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuiſiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Eſpagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ſes amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il ſoit peu, il y aura une nouvelle cuiſine.

Je ſuis bien fâché de n'avoir pas *la Princeſſe printannière* dans ma bibliothéque; mais j'ai l'*Oiſeau bleu* et *Robert le diable.* Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Aſtrée;* on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* eſt un ouvrage plus curieux qu'on ne penſe; on y trouve les portraits de tous les gens qui feſaient du bruit dans le monde du temps de mademoiſelle *Scudéry;* tout Port-royal y eſt; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praſlin*, y eſt décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans ſa langue, l'*Arioſte*, ſi déteſtablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'eſt la plus grande louange que je puiſſe vous donner, et la plus juſte. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup

mieux que *la Fontaine*, et qu'il eſt cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique, plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Paméla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare. 1769.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa sageſſe. Portez-vous bien, Madame; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon*; tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié eſt choſe véritable.

1769.

LETTRE XLII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

JE vous assure, Monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vîte de Moka à Marseille, que votre *Siècle de François I* n'est arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laissé à Paris ; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit, et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu ; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en sa présence, pour les descendre, à plusieurs reprises, dans le bûcher, et pour leur faire savourer, pendant cinq ou six heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, si son fils ne croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère, dans *François I*,

que des actions ou injuſtes, ou honteuſes, ou folles. Rien n'eſt plus injuſte que le procès 1769. intenté au connétable qui s'en vengea ſi bien, et que le ſupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perſonne. L'atrocité et la bêtiſe d'accuſer un pauvre chimiſte italien d'avoir empoiſonné le dauphin ſon maître, à l'inſtigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne ſera jamais honorable d'avoir envoyé ſes deux enfans en Eſpagne, pour avoir le loiſir de violer ſa parole en France.

Quelques penſions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compenſent point tant d'actions odieuſes; toutes ſes guerres en Italie ſont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; ſon royaume eſt toujours expoſé à la deſtruction; et, pour comble de honte, il ſe croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraiſſez meilleur hiſtorien que l'amant de la *Piſſeleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'eſt pas que je ſois enthouſiaſmé de ſon prédéceſſeur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la conſolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il eſt triſte que la nation n'ait pas mis *Charles VI*

1769. aux petites maiſons. *Charles V* du moins était aſſez adroit, mais il y a un intervalle immenſe entre lui et un grand-homme. Enfin, depuis S[t] *Louis* juſqu'à *Henri IV*, je ne vois rien; auſſi les recueils de l'hiſtoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainſi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage ſur l'abbé *Vély* et conſors; c'eſt qu'il a écrit l'hiſtoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'hiſtoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaiſſe très-bien la conſtitution de l'Etat. Pour notre hiſtoire, elle eſt compoſée de tracaſſeries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou ſix aſſaſſinats célèbres, et ſurtout ſans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de ſi inſipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous ſommes venus les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'exiſtons aux yeux de l'Europe que dans le ſiècle de *Louis XIV*. J'en ſuis fâché; mais la choſe eſt ainſi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au ſiècle de *Louis XV*, et que vous êtes ſavant, exact, ſage et éloquent. Croyez que mon eſtime pour vous eſt égale à mon mépris pour la plupart des choſes; c'était à vous à

faire le Siècle de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. 1769.
J'ai eu ſoin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous eſtimerai, que je vous aimerai juſqu'à ce que j'aille embraſſer *Quinault* et le *Taſſe*, à la barbe de *Nicolas Boileau*.

LETTRE XLIII.

A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaiſſe pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le ſens commun; ils aiment d'ailleurs paſſionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du ſien dans les choſes qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'enſemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réuſſir.

1769. De plus, le déteſtable goût d'un petit ſiècle qui a ſuccédé à un grand ſiècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne ſe boit plus ; il faut la lie du vin plat de *la Chauſſée*.

A propos de plat, rien ne ferait en effet plus plat et plus groſſier que de dire en face à un homme : *En duſſes-tu crever ;* mais le dire à un mort, me paraît fort plaiſant.

Au reſte, vous avez très-bien fait de jeter la vue ſur *Preville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magiſtrat. Je crois que l'aréopage hiſtrionique n'eſt pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils ſortent du collége.

L'épître de M. de *Ruhlières* eſt pleine d'eſprit, de vérité, de gaieté et de vers charmans ; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en penſe. (*)

Bonſoir ; je ſuis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il eſt défendu aux malades de trop cauſer, ainſi je vous embraſſe ſans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Teſtamens* pour vous amuſer.

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en proſe.

LETTRE XLIV.

1769.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES.

(*Ecrite sous le nom de l'abbé Bigex.*)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit si poliment et si plaisamment à M. *Larcher*, ce superbe ennemi de l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, Monsieur, que vous ayiez

1769. bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres ; on dit que c'eſt dans le vingt-ſeptième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre ; c'eſt à vous à voir, Monſieur, ſi les paroles qu'on m'a rapportées ſont les vôtres ; les voici : „ M. de *Voltaire*, par une mépriſe „ aſſez ſingulière, transforme en homme le „ titre du livre intitulé *le Sadder*. *Zoroaſtre*, „ dit-il, dans les écrits conſervés par *Sadder*, „ feint que DIEU lui fit voir l'enfer et les „ peines réſervées aux méchans, &c. Je parie„ rais bien que M. de *Voltaire* n'a pas lu le „ *Sadder*, &c.

Permettez, Monſieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cauſe d'un homme hors de combat, qui ne peut ſe défendre lui-même. J'ai conſulté le livre que vous citez, et que vous cenſurez. Le titre n'eſt pas *Hiſtoire univerſelle*, comme vous le dites, mais Eſſai ſur l'hiſtoire générale et ſur les mœurs et l'eſprit des nations. L'endroit que vous citez, et ſur lequel vous offrez de parier, eſt à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles : „ C'eſt dans ces dogmes qu'on „ trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité „ de l'ame, et une autre vie heureuſe ou mal„ heureuſe. C'eſt là qu'on voit expreſſément

„ un enfer. *Zoroaſtre*, dans les écrits que le „ *Sadder* a rédigés, dit que DIEU lui fit voir cet „ enfer, et les peines réſervées aux méchans, „ &c. „ 1769.

Vous voyez bien, Monſieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroaſtre*, *dans les écrits conſervés par Sadder*. Vous concevez bien que *le Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'eſt ainſi qu'on dit, les choſes annoncées par l'Ancien teſtament, et prouvées par le Nouveau; la deſtruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide*; l'*Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe*; les *Fables d'Eſope* embellies par les *Fables de la Fontaine*.

Vous voulez parier, Monſieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner ſon argent. „ Hélas! m'a-t-il dit, qu'il ſe „ garde bien de parier, il perdrait à coup sûr. „ Je me ſouviens d'avoir lu autrefois dans le „ *Sadder*, porte 32: *Si quelque homme docte* „ *veut lire le livre de Veſta*, *il faut qu'il en* „ *apprenne les propres paroles*, *afin qu'il puiſſe* „ *citer juſte*. C'eſt un excellent conſeil que le „ *Sadder* donne aux critiques.

„ Le même *Sadder*, porte 46, dit, (autant

1769. „ qu'il m'en ſouvient) : *Il ne faut pas reprendre* „ *injuſtement et tromper les lecteurs ; c'eſt le péché* „ *d'Hamimâl : quand vous avez été coupable de* „ *ce péché, il faut faire excuſe à votre adverſaire,* „ *car, ſi votre adverſaire n'eſt pas content de vous,* „ *ſachez que vous ne pourrez jamais paſſer, après* „ *votre mort, ſur le pont aigu. Allez donc trouver* „ *votre adverſaire que vous avez contriſté mal à* „ *propos ; dites-lui : J'ai tort, je m'en repens ;* „ *ſans quoi il n'y a point de ſalut pour vous.*

„ Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, „ que M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire „ les portes 57 et 58; il y verra que DIEU „ ordonne *qu'on diſe toujours la vérité.* Je ne „ doute pas que M. l'abbé *Foucher* n'aime „ beaucoup la vérité. Il a bien dû concevoir „ qu'il eſt impoſſible que le *Sadder* ſignifie „ un homme, et non pas un livre. Les Italiens „ ſont le ſeul peuple de la terre chez qui on „ accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dante*, „ le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe ;* „ mais on n'a jamais dit chez les Latins, le „ *Virgile*, ni chez les Grecs, l'*Homère ;* ni chez „ les Aſiatiques, l'*Eſope ;* ni chez les Indiens, „ le *Brama ;* ni chez les Perſans, le *Zoroaſtre ;* „ ni chez les Chinois, le *Confutzé.* Il était „ donc impoſſible que le *Sadder* ſignifiât un „ homme et non pas un livre. Il eſt donc „ néceſſaire et décent que cette petite bévue

de

„ de M. l'abbé *Foucher* ſoit corrigée, et qu'il
„ ne tombe plus dans le péché d'*Hamimâl.* 1769.

„ Quant au pari qu'il veut faire, il eſt vrai „ que *Roquebrune*, dans le *Roman comique*, „ offre toujours de parier cent piſtoles ; il eſt „ vrai que *Montagne* dit : *Il faut parier, afin* „ *que votre valet puiſſe vous dire au bout de* „ *l'année : Monſieur, vous avez perdu cent écus* „ *en vingt fois pour avoir été ignorant et opiniâtre.* „ Je ne crois point M. l'abbé *Foucher* igno- „ rant, au contraire, on m'a dit qu'il était „ très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il „ ſoit opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni „ cent piſtoles ni cent écus. „

Voilà, Monſieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que ſeptuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contriſter au mépris des lois du *Sadder.* Il n'eſt nullement fâché de votre mépriſe ; il vous eſtime beaucoup : j'en uſe de même, et c'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Bigex.*

1769.

LETTRE XLV.

A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances ; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra vous être utile ; que la pièce d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. Le Tartufe et Mahomet sont certainement susceptibles d'allusions plus dangereuses ; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui eſt en effet le ſujet de la pièce, me font déſirer paſſionnément que cette tragédie paraiſſe, embellie par vos rares talens. 1769.

Si on s'obſtinait à reconnaître l'inquiſition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal, ni aucun danger. L'inquiſition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monſtre en Eſpagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les ſouverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres ſont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres ſe trouve en pluſieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuſcrit, ſur lequel on porterait incontinent ſoixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me ſemblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la ſaine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuſcrit ſur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonſtances préſentes, il conviendrait que la pièce fût jouée ſans

1769. délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de représentations ; il ne veut point de rétribution ; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à M. et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriser, non-seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur. et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis. *V.*

LETTRE XLVI.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponſe à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes ſont bonnes et d'autres très-mauvaiſes. La vie eſt courte. J'attends, avec impatience, le manuſcrit que je vous ai demandé.

Béni ſoit cependant le duc de *Parme*, béni ſoit le comte d'*Aranda*, béni ſoit le comte de *Carvalho* qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom, aſſez mal à propos, dans un mandement ſéditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monſieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poëſie françaiſe. Cette bêtiſe barbare eſt digne de ceux qui ont voulu proſcrire l'inoculation. Les Velches ſeront long-temps velches. Le fond de la nation eſt fou et abſurde; et, ſans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

1769. Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que madame *du Deffant* appelle ſa grand'maman, et que madame *Denis* alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changemens qui vous ſeraient déſagréables, et dont je ſerais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philoſophiques.

J'eſpère que mes anges ſeront toujours auſſi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du *Tillot* n'eſt-il pas toujours premier miniſtre de *Parme?* mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre ?

LETTRE XLVII.

AU MEME.

3 de mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne ſais quoi de fat à vous envoyer ſa médaille ; mais il faut que du moins je vous préſente mes hommages en effigie, puiſque je ne peux les apporter en perſonne.

L'ami *Marin* m'a appris qu'il y a un conſeiller du châtelet qui n'eſt pas conſeiller du Parnaſſe ;

cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les Guèbres; on y insérera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres ou Parsis étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'*Egmont*, à M. de *Richelieu*, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

1769.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

1769.

LETTRE XLVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

Vous daignez quelquefois, monſieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. Quoique je ſois mort au monde, votre ſouvenir ne m'en eſt pas moins précieux.

Vous jouiſſez à préſent des plaiſirs de Paris, et vous les faites ; mais je ſuis perſuadé qu'au milieu de ces plaiſirs, vous goûtez la noble ſatisfaction de voir le règne de la raiſon qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais oſé proſcrire la bulle *In cœna domini.* Il y aura enfin des philoſophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penſer, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On ſubſtitue déjà, preſque par-tout, la religion au fanatiſme. Les bûchers de l'inquiſition ſont éteints en Eſpagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyranniſer. On n'aurait jamais oſé imaginer cette révolution, il y a cinquante ans ; elle conſole ma vieilleſſe que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez,

Agréez, monſieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le reſpect et l'attachement du ſolitaire *V.* 1769.

LETTRE XLIX.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

Baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire en la même ville.

Le 5 de mai.

Vous voilà donc, Monſieur, profeſſeur en incertitudes : vous ne le ſerez jamais en menſonges. Si j'étais plus jeune, ſi j'avais de la ſanté, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me propoſez ; mais je vois que je ſerai obligé de m'en tenir à la Philoſophie de l'hiſtoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven ſera ſans doute allé conſulter ſecrétement ſes parens et ſes amis vers Mazamet. Je me repoſe, de la juſtice qu'on lui doit, ſur vos bontés et ſur celles des magiſtrats à qui vous avez inſpiré tant de bienveillance pour lui. Sa cauſe d'ailleurs eſt ſi bonne et

1769. ſi claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouſe, le jour que ſon innocence ſera reconnue. S'il faut faire partir ſes filles, je les enverrai à Toulouſe au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'hiſtoire moderne qui me plaiſe davantage que la juſtification des *Calas* et des *Sirven*.

Adieu, Monſieur; on ne peut vous eſtimer et vous aimer plus que vous l'êtes du ſolitaire *V*.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

On renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire paſſer l'ouvrage, ſi on a encore le ſens commun à Paris. Il me paraît juſte que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges ſont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils ſavaient que tout cela s'eſt fait par le conſeil d'un avocat

qui connaît la province ; s'ils ſavaient à quel
fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême 1769.
embarras je me ſuis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer ſoi-même. Ceux qui s'en abſtiennent paraiſſent les craindre ; c'eſt le cas de qui vous ſavez : on dit que laquelle vous ſavez affiche auſſi la dévotion : mais vraiment c'eſt très-bien fait ; car je ſuis très-dévot auſſi, et ſi dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me propoſez, ſi on me rembourſe. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le ſpirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les *Gilli*? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu, en ma vie, cinq ou ſix fois plus que je n'ai eu de patrimoine ; auſſi ma vie eſt-elle un peu ſingulière. DIEU a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'eſt-là le point capital. *V.*

1769.

LETTRE LI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monſeigneur, dans votre caiſſe de planches, en attendant le Saint-Eſprit, il eſt bien juſte de tâcher d'amuſer votre éminence.

Vous avez lu, ſans doute, actuellement les *Quatre ſaiſons* de M. de *Saint-Lambert.* Cet ouvrage eſt d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui eſt rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaiſir égal. Ce ſont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne ſais de qui ſont ces *Quatre ſaiſons*, à côté deſquelles nous oſons placer le poëme de M. de *Saint-Lambert.* Le titre porte par M. le c. de *B...;* c'eſt apparemment M. le cardinal de *Bembo.* On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute ſa vie, qu'elle augmenta ſes plaiſirs ainſi que ſa conſidération, et qu'elle adoucit ſes chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y

a actuellement, dans le facré collége qu'un seul homme qui reffemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux. 1769.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai rafle ; mais le Saint-Efprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui eft sûr, c'eft que l'un de ceux pour qui nous avons joué fera pape. Si c'eft vous, je me recommande à votre fainteté. Confervez, fous quelque titre que ce puiffe être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

Fortunatus et ille deos qui novit agreftes.

LETTRE LII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il

y a force chofes concernant la cour de Rome,
1769. dans le temps qu'on s'y réjouiffait, et que le Saint-Efprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monfeigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner fi les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des couriers qui ont paffé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans fon loifir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je fefais le paquet, il a paffé trois capitaines du régiment des gardes-fuiffes, qui difaient bien des chofes de monfeigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié, fi jamais il lui arrivait de fe féparer de nous, nous ne fervirions plus perfonne, et tous nos camarades penfent de même.* Ces juremens me firent plaifir, car je fuis une efpèce de fuiffe, et je lui fuis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces fuiffes qui revenaient de Verfailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous,

Madame, je laiſſe aller le monde comme il va; mais je ne change jamais mon opinion, tant je ſuis têtu. Il y a ſoixante ans que je ſuis paſſionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Roſni*, pour le cardinal d'*Amboiſe* et quelques perſonnes de cette trempe; je n'ai pas changé un moment : auſſi tout le monde me dit : M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaiſir avec vous à bien faire; il eſt vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais auſſi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car en ſon genre madame vaut monſieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuſer une heure dans les vingt-quatre! c'eſt beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à ſon époux; contentez-vous de lui ſouhaiter, du fond du cœur, proſpérité, hilarité, ſuccès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui paſſe tant de ſottiſes, de misères, de bêtiſes devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainſi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand reſpect, Madame, de votre Excellence, le très-ſoumis et humble ſerviteur,

Guillemet, *typographe*.

1769.

1769.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroaſtre* m'intéreſſe plus que *Luchet*.

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une choſe aſſez eſſentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille perſonnes ſentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philoſophes ſentiront encore mieux que c'eſt leur ſentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis ſa dernière lettre, paſſé huit jours à tout réformer; il a corrigé toutes les fautes qui ſe gliſſent néceſſairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier ſoin; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et ſorties mieux ménagées, additions néceſſaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une

néceſſité abſolue dans la ſituation où je me trouve. Cette édition ſera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris ſera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain*. Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce. 1769.

Vous me parlez d'un nommé *Joſſerand ;* je ne ſavais pas qu'il exiſtât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Joſſerand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet ſur *Laleu ;* j'en donnai un autre à la nommée *Suiſſe*, ſon aſſociée.

A l'égard des Scythes, je baiſe le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaiſſance. Si mademoiſelle *Veſtris* joue bien, je ne déſeſpère pas du ſuccès.

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indiſpenſable. Vous ne ſavez pas avec quelle fureur la calomnie ſacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repouſſer les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je ſuis dans un diocèſe italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi ? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous ?

1769. voulez-vous oublier enfin que, lorſqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confeſſé ? voulez-vous oublier que mon évêque ſavoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit, contre moi au roi, il y a un an, les plus abſurdes impoſtures; qu'il m'accuſa d'avoir prêché dans l'égliſe où ſon grand-père le maçon a travaillé ? Il eſt très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chaſſer du diocèſe, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'égliſe que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ſes ſages avis ; c'eſt ainſi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiſcrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin*. Ce poliſſon de ſavoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de juſtice pour les billets de confeſſion. Il s'eſt joint avec un miſérable ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je ſuis meilleur chrétien qu'eux ; je leur pardonne comme à *la Bletterie*.

J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voiſins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce ſacrement auguſte ont une raiſon valable de s'en abſtenir; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on rempliſſe ſes devoirs de chrétien : non-ſeulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domeſtiques catholiques régulièrement à l'égliſe, et mes domeſtiques proteſtans régulièrement au temple ; je penſionne un maître d'école pour enſeigner le catéchiſme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Hiſtoire de l'Egliſe* et les *Sermons de Maſſillon* à mes repas. Je mets l'impoſteur d'Annecy hors de toute meſure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conſeil de deux avocats, et ce monſtre ſera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais perſécuté, ce qui eſt aſſez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, pluſieurs ſouverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des aſiles. Je n'en fais point de meilleur que ma maiſon et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conſeiller *Anne Dubourg*.

1769.

1769. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaſſer de chez moi ; et, à tout haſard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'eſt dans cette vue que je dois garder le ſeul bien libre qui me reſte ; il faut que j'en puiſſe diſpoſer d'un moment à l'autre : ainſi, mes chers anges, il m'eſt impoſſible d'entrer dans l'entrepriſe *luchette*.

Je ſais ce qu'ont dit certains barbares ; et quoique je n'aye donné aucune priſe, je ſais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eſt pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paiſible à quelques pas des frontières où je ſuis ; et je l'aurais fait, ſi la bonté et la juſtice du roi ne m'avaient raſſuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en rempliſſant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chériſſant autant que je les abhorre. *V.*

LETTRE LIV. 1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

Aujourd'hui il eſt venu vingt perſonnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes enſemble, ſelon la coutume, criaient : Nous ſommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne ſais pas ce que c'eſt que *Corte*.

Ma benche foſſi guardian de gli orti,
Vidi e connovi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il ſera appelé *Corſicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame ; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cauſe de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cauſe que j'ai l'honneur d'être par haſard votre typographe, me ſignant avec un profond reſpect, Madame, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

Guillemet.

1769.

LETTRE LV.

A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

VOUS ſaurez, mon ancien ami, que le jeune magiſtrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poſte ; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois ſemaines. Je n'en ſuis pas fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer ſon ouvrage qu'il veut intituler le *Dépoſitaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Gourville* à un dévot, eſt le principal ſujet de ſa pièce, et tout le reſte paraît acceſſoire.

Il eſt vrai que l'ouvrage n'eſt pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la paſſion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui eſt aujourd'hui hors de mode, ne parût inſipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réuſſir que quand il eſt ſupérieurement joué, et je l'ai

engagé à livrer ſa pièce à l'impreſſion plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on ſoit aujourd'hui très-ſévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait paſſé ſans difficulté du temps de *Molière*, je crois que vous obtiendrez aiſément une permiſſion. Il eſt plus aiſé à préſent d'être imprimé que d'être joué. 1769.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous ſoyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc-Michel Rey* a donné une Hiſtoire du parlement de Paris, que les connaiſſeurs jugent fidelle et impartiale. Connaiſſez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquiſition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaiſon continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéreſſant. Il eſt écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre eſt : *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les ſix tomes de *Paméla* il n'y a rien : ce n'eſt qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec ſon maître, à moins qu'il

ne l'épouſe ; et les Lettres d'*Amabed* ſont le
1769. tableau du monde entier, depuis les rives du Gange juſqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de pluſieurs années ; votre vieil ami vous embraſſe.

LETTRE LVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

Viva il cardinale Bembo e la poëſia.

J'AI lu, je ne ſais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maiſon, et que de plus il était fort aimable ; mais que c'était la *poëſia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, ſans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car

Sapere eſt principium et fons.

Votre éminence ſait-elle que votre correſpondant, M. le duc de *Choiſeul*, eſt auſſi notre confrère ? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu ſur une affaire fort extraordinaire,

il

il m'envoya une vingtaine de ſtances de ſa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort ſingulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, ſous le ſecret de la confeſſion. 1769.

Je ne crois pas que *Clément XIV* ſoit un *Bembo;* mais, puiſque vous l'avez choiſi, il mérite ſurement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monſeigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à ſa ſainteté, ni à votre éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permiſſion de porter la perruque. Ce n'eſt pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'eſt pour un autre vieillard (ci-devant ſoi-diſant jéſuite, ne vous en déplaiſe,) lequel me ſert d'aumônier.

Ferney eſt comme Albi, auprès des montagnes; mais notre hiver eſt incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui eſt couverte d'une neige éternelle. Les ruſſes qui ſont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie eſt un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui ſont nés dans le pays, peuvent

1769. ſupporter l'horreur de nos frimats ; et quoiqu'ils ſoient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas ; ils ont même fait vœu d'être chauves en diſant la meſſe. Mon aumônier eſt lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer ; il eſt malade, et ſujet à de violens rhumatiſmes ; il priera DIEU de tout ſon cœur pour votre éminence, ſi vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy eſt un fanatique, un homme à billets de confeſſion, à refus de ſacremens. Il a été vicaire de paroiſſe à Paris, et s'y eſt fait des affaires pour ces belles équipées : en un mot, j'ai beſoin de toute la plénitude du pouvoir apoſtolique pour coiffer celui qui me dit la meſſe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il eſt à moi depuis près de dix ans ; il me ſerait impoſſible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monſeigneur, ſi vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il ſera poſſible, un beau bref à perruque.

Je ne ſais ſi vous avez continué monſieur l'archevêque de Calcédoine dans ſon poſte de ſecrétaire des brefs ; je me doute que non ;

mais, qui que ce ſoit qui ait cette place, j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire. 1769.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de ſaint *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

N. B. Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

N. B. M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV*?

Agréez les tendres reſpects du radoteur. *V.*

1769.

LETTRE LVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 14 de juin.

Je n'ai pas été affez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, fur le feu central, parvînt jufque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je fais, c'eft que le feu qui anime fa refpectable vieilleffe m'a toujours paru brillant et égal. Il me femble que M. de *Mairan* poſsède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en fuperficie. Faites-moi l'amitié de me chercher fon feu central, et d'ajouter ce petit déboursé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je fuis très-certain que le feu eft par-tout; mais je penfe qu'il ferait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creufer ce grand trou que propofait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puifque vous dînez avec madame *du Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raifon fur le cardinal de *Bernis*;

c'eſt lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome ; il y eſt adoré. 1769.

Le petit magiſtrat m'eſt venu voir encore ; c'eſt un être fort ſingulier ; il ne lâche point priſe, il ſe retourne de tous les ſens : je vous ferai ſavoir de ſes nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anſon ;* c'eſt un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguſte.* Le revers eſt une *Victoire* poſée ſur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, ſont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela eſt patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or ; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anſon* avait fait le tour.

Bonſoir, mon ancien ami, qui me ſerez toujours cher tant que je végetterai ſur ce malheureux globe.

1769.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Touloufe.*

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philofophe, contre les fables décorées du nom d'hiftoire, eft très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lefquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach jufqu'à la Gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire fur cet amas inconcevable de bêtifes dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lefquelles on prend pour époque des aventures entièrement fauffes, et des perfonnages qui n'ont jamais exifté.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, fera celle où le parlement de Touloufe vengera l'innocence opprimée par ce miférable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raifon, en ofant condamner les *Sirven.* Ce fera vous à qui nous aurons l'obligation de la juftice qu'on nous rendra. J'efpère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Touloufe, je viendrais vous embraffer.

LETTRE LIX.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

MES divins anges ſauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le ſecond pour lui, le troiſième pour l'impreſſion, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne ſuis pas à préſent en état d'en juger, parce que je ſuis aſſez malade; mais, autant qu'il peut m'en ſouvenir, cet ouvrage me paraiſſait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je ſouffrais un peu moins. Il en ſera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous ſommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la ſcène françaiſe qui feſait vos délices et ma paſſion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée. Je ſuis né quand *Racine* vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siége de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philoſophie conſolait

1769. notre malheureux ſiècle de ſa décadence; mais comme on traite la philoſophie, et comme elle eſt écraſée par la ſuperſtition tyrannique! Les Guèbres me paraiſſaient faits pour ſoutenir un peu la philoſophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppoſe à l'un et à l'autre, et on ne ſait à qui s'adreſſer contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays ſauvage, ne ſachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace néceſſaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que ſur parole. J'ai ſoigneuſement retranché cette dédicace qui ſerait auſſi mal reçue à Paris qu'elle eſt bien accueillie ailleurs.

On a ſupprimé auſſi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie eſt imprimée chez l'étranger ſous ce titre de Tolérance. C'eſt un nom devenu reſpectable et ſacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il eſt encore en horreur chez les miſérables dévots de la contrée des Velches. Trémouſſez-vous, mes

chers

chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps. 1769.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût, ce qui est assez rare.

1769. Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raiſon. Son nom, dites-vous, s'eſt trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez ſur *Zoroaſtre* : mais, Monſieur, il n'a rien de commun avec *Zoroaſtre* que d'adorer DIEU du fond de ſon cœur, et d'aimer paſſionnément le ſoleil et le feu ; ſon âge de ſoixante et ſeize ans et ſes maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, juſqu'à celle du ſtyle.

Je ſuis très-aiſe, pour votre bourſe, que vous ayez perdu l'envie de parier ; je vous aurais fait voir que, dans ſon dernier voyage en Perſe avec feu l'abbé *Bazin*, il compoſa une tragédie perſane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques ſur cette pièce : „ Quant à la confeſſion... elle eſt expreſſé- „ ment ordonnée par les lois de *Zoroaſtre* „ qu'on trouve dans le *Sadder*. „

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de ſa façon ſur l'*Hiſtoire générale*, page 26 : „ Les mages n'avaient jamais adoré „ ce que nous appelons le mauvais principe... „ ce qui ſe voit expreſſément dans le *Sadder*, „ ancien commentaire du livre du *Zend*. „

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : „ Puiſqu'on a „ parlé de l'*Alcoran*, on aurait dû parler du

„ *Zenda-Vesta* dont nous avons l'extrait dans „ le *Sadder.* „ 1769.

Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par l'offensé. Je connais ce bon homme ; il ne veut assurément ni vous ruiner, ni vous tuer ; et, d'ailleurs, on sait que, dans les dernières cérémonies persanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du sofi.

Je suis très-étonné, Monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché ; car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-sincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme,

1769. s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeſtement la défenſe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuſe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a ſi généreuſement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous ſemblez être d'un caractère tout différent ; vous entendez raillerie , vous paraiſſez aimer la vérité.

Adieu , Monſieur ; vivons en honnêtes parſis , ne tuons jamais le coq , récitons ſouvent la prière de l'*Ashim Vuhu ;* elle eſt d'une grande efficacité, et elle apaiſe toutes les querelles des ſavans , comme le dit la porte 39.

Lorſque nous mangeons , donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres , et que rien n'eſt plus pauvre qu'un chien , ſelon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* eſt un plat livre. Hélas ! Monſieur, il n'eſt pas plus plat qu'un autre. Je vous ſalue en *Zoroaſtre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français , Monſieur, &c. *Bigex.*

LETTRE LXI.

1769.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

AUTEUR DES REPRESENTATIONS, &c. AUX MAGISTRATS.

Ferney, ce premier de juillet.

VOTRE livre, Monfieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je fuis bien perfuadé avec vous que le pays où le commerce eft le plus libre, fera toujours le plus riche et le plus floriffant, proportion gardée. Le premier commerce eft, fans contredit, celui des blés. La méthode anglaife, adoptée enfin par notre fage gouvernement, eft la meilleure; mais ce n'eft pas affez de favorifer l'exportation, fi on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne fais comment il fe peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le miniftère en eft inftruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à

1769 la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profeſſion de mendians, profeſſion ſi réelle, et qui ſe ſoutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils ſont hommes. Peut-être, ſi on donnait aux ſeigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui ſurchargent la terre.

J'oſerais vous ſupplier, Monſieur, vous et vos aſſociés, de conſacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le miniſtère, et ſurtout les officiers des cours ſupérieures, ne peuvent guère s'inſtruire à fond ſur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Preſque tous vos magiſtrats ſont nés dans la capitale que nos travaux nourriſſent, et où ces travaux ſont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne néceſſairement; ils ne peuvent juger que ſur les rapports et ſur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un ſeul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime eſt très-bien démontré par vous.

Je ſais bien que deux grands-hommes ſe ſont oppoſés à la liberté entière de l'exportation. Le premier eſt le chancelier de l'*Hoſpital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus ; l'autre, le célèbre miniſtre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'eſt prévalu de leur nom et des règlemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être aſſez conſidéré la ſituation où ils ſe trouvaient. Le chancelier de l'*Hoſpital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le miniſtre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain ſe vendit dix ſous et davantage dans Paris et dans d'autres villes ; il travaillait déjà aux finances, ſans avoir le titre de contrôleur général, lorſqu'il y eut une diſette effrayante dans le royaume, en 1662.

1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conſeil le maître de toutes les grandes opérations. Tout ſe concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop ſouvent pour les préjugés. Je puis aſſurer que pluſieurs édits furent rendus malgré lui ; et je crois très-fermement que, ſi ce miniſtre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à preſſer la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monſieur, de vous en dire davantage ſur des choſes dont vous

1769. êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

LETTRE LXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

GUILLEMET ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre; mais, comme elle est très-tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? *Guillemet* en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à

gouverner, et force petits menus ſoins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, diſait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi *Guillemet* ſe garde bien d'écrire à monſeigneur. Mais, quand nous entendons parler de ſes ſuccès dans nos climats ſauvages, notre cœur danſe de joie. 1769.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie avant que je quitte la vie, ſelon le conſeil de *la Bletterie*. Je ſuis comme l'apothicaire *Arnoud* qui ſe plaignait que l'on contrefît toujours ſes ſachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainſi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finiſſe; il faut ſurtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, Madame, agréer le profond reſpect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

P. S. Je ne ſais comment je ſuis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner; je ne ſais ſi elle aime encore les vers; je ne ſais rien d'elle.

1769.

LETTRE LXIII.

A M. MARIN,

SECRETAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

VOUS ſavez, Monſieur, que, vers la fin de l'année paſſée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle hiſtoire d'Henri IV, par M. le marquis de B***.*

On eſt inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci ſe diſtinguait par un ſtyle brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une ſéance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'hiſtoire de France intéreſſe tous ceux qui veulent s'inſtruire, et ce qui concerne *Henri IV* eſt très-précieux. On traitait, dans cet écrit, pluſieurs points d'hiſtoire qui avaient été juſqu'ici aſſez inconnus.

1°. On y aſſurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV.*

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majeſté fidéliſſime.*

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les fénéchauffées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces. 1769.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieufes ; mais dont la plupart fe font trouvées fauffes par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injuftice avec laquelle on y cenfure l'ouvrage très-utile et très-eftimable de M. le préfident *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le favez, Monfieur, une affliction bien fenfible quand vous m'apprîtes que plufieurs perfonnes me fefaient une injuftice encore plus abfurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permiffion à M. le préfident *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé *Boudot*, par votre entremife, de confulter les manufcrits de la bibliothéque du roi fur plufieurs articles. Il eut la complaifance de me faire parvenir quelques inftructions ; mais le nombre des chofes qu'il fallait éclaircir, était fi confidérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps ; enfin je tombai fi malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

1769. Elle me ſemble aujourd'hui ſe renouveler par une nouvelle Hiſtoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, diviſée en pluſieurs lettres, et imprimée ſous le nom d'*Amſterdam*, en 1754.

Pour compoſer un livre utile ſur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les regiſtres ; et, quand on aura percé dans cet abyme, il ſera bien difficile de ſe faire lire. Un tel ouvrage eſt plutôt un long procès verbal qu'une hiſtoire.

Si quelque libraire veut faire paſſer cet ouvrage ſous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien ; et que, loin que mon nom lui faſſe vendre un exemplaire de plus, il ne ſervirait qu'à décréditer ſon livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'inſtruire des formes judiciaires de France, et raſſembler un fatras énorme de dates, moi qui ſuis abſent de France depuis plus de vingt années, et qui ai preſque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reſte, Monſieur, ſi on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à ſix cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il eſt très-inutile encore de ſe plaindre de cet abus ; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on ſe plaint. La multitude des ouvrages inutiles eſt ſi immenſe, que la vie d'un homme ne pourrait ſuffire à en faire le catalogue. 1769.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien permettre que ma lettre ſoit publique pour le moment préſent; car le moment d'après on ne s'en ſouviendra plus ; et il en eſt ainſi de preſque toutes les choſes de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

Rien n'eſt plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon ; vous pouvez d'ailleurs les adreſſer à M. *Lavergne*, banquier; ou à M. *Scherer*, auſſi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela eſt inviolable et inviolé, et je vous en réponds ſur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me ſoumettant à beaucoup de points. Les ſermons du père *Maſſillon* ſont un des plus

1769. agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en uſaient ainſi, et je ſuis très-ancien. Je ſuis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité; j'ai toujours été oppoſé à l'athéiſme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* juſqu'à *Maſſillon;* et ſur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conſeils des rois de l'Europe étaient aſſemblés pour me juger ſur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conſeillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reſte toujours quelque choſe, et qu'il ne reſte rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'hiſtoire dont vous me parlez, mon cher ange, il eſt impoſſible que j'en ſois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de ſuite dans des archives poudreuſes. J'ai écrit ſur cette petite calomnie qui eſt environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amſterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je ſais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je ſuis fort au fait de la librairie étrangère.

Il eſt bon, mon cher ange, que l'on faſſe imprimer, ſans délai, jour et nuit, ſans perdre un moment, ces Guèbres ſur leſquels je penſe préciſément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer paſſionnément la tolérance, et de reſpecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaiſir. 1769.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anſon*, en ſigne de reconnaiſſance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je ſuis aſſez partiſan.

On dit que nous allons avoir une petite hiſtoire de la guerre de Corſe. Je ſuis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne ſauriez croire quelle conſidération le miniſtère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le ſavez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne ſont pas là des bagatelles.

Tout languiſſant et tout mourant que je ſuis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai ſu que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille

francs dont je puiſſe diſpoſer à Paris, les
1769. voilà. Agréez le denier de la veuve. Je ſuis très-affligé du dérangement de la ſanté de madame d'*Argental*. Dites-moi de ſes nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris liſiblement, quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges. *V.*

LETTRE LXV.

AU MEME.

7 de juillet.

EH bien, mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous ſaviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroiſſe à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confeſſion. C'eſt un des méchans hommes qui reſpirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il feſait plus, il prenait des meſures pour me faire accuſer au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je ſais bien que j'aurais confondu l'accuſateur devant DIEU et devant les hommes; mais il

en

en eſt de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en ſéparation, elles ſont toujours ſoupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conſeil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroiſſe dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume. 1769.

A l'égard du *Maſſillon*, j'ai pris juſte le temps qu'un préſident du parlement de Dijon eſt venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponſe aux diſcours licencieux et puniſſables que le ſcélérat m'accuſait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ſes propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette ſorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poſte, le croquant s'y eſt pris d'une autre façon ; il a eu la bêtiſe de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponſes.

Il a pouſſé même l'indiſcrétion juſqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de *Saint-Florentin*, ſans lui en demander la permiſſion. Il a eu encore la ſottiſe d'intituler cette lettre de façon à choquer le miniſtre. Je me ſuis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de *Saint-Florentin*, ſans faire la moindre réponſe. Le miniſtre m'en a ſu très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

1769. Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu ſi groſſièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et preſque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profeſſion de foi qu'il ſuppoſe que j'ai faite par-devant notaire, en préſence de témoins; et voici comme il raiſonnait :

„ Je ſais bien que cet acte peut être aiſé-„ ment convaincu de faux, et que, ſi on „ voulait procéder juridiquement, ceux qui „ l'ont forgé ſeraient condamnés; mais mon „ diocéſain n'oſera jamais faire une telle „ démarche, et dire qu'il n'a pas fait une „ profeſſion de foi catholique. „

Il ſe trompe en cela comme en tout le reſte, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait ſigner : Je ſouſcris à la profeſſion de foi, je ſuis bon catholique comme vous, mais je ne ſouſcris pas aux ſottiſes que vous me faites dire dans cette profeſſion de foi faite en ſtyle de ſavoyard. Votre acte eſt un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en eſt reſpectable, mais le faux eſt toujours puniſſable. Qui eſt coupable d'une fraude pieuſe pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre ſon homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude ; le temps n'eſt pas propre ; il ſuffit, pour le préſent, que mes amis en ſoient inſtruits ; un temps viendra où cette impoſture ſacerdotale ſera miſe dans tout ſon jour. 1769.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'eſprit de la prêtraille, ſi vous ne le connaiſſiez pas déjà parfaitement. Je ſuis dans une poſition auſſi embarraſſante que celle de *Rezzonico* et de *Ganganelli*. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuſe beaucoup, et je ſuis de ce côté dans la ſécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'Hiſtoire du parlement à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'eſt un ouvrage écrit, il eſt vrai, d'un ſtyle rapide et vigoureux en quelques endroits ; mais il y a vingt perſonnes qui affectent ce ſtyle ; et les prétendus connaiſſeurs en écrits, en écriture et en peinture, ſe trompent, comme vous ſavez, tous les jours dans leurs jugemens. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit ſur cet objet une lettre à monſieur *Marin*, pour être miſe dans le *Mercure*.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'eſt que M. *Marin* ne perde pas un moment à faire imprimer les Guèbres ; c'eſt

1769. une manière sûre de prouver l'alibi. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye fait à la fois l'Hiſtoire du Siècle de *Louis XV*, les Guèbres, l'Hiſtoire du parlement, et une autre œuvre dramatique que vous verrez inceſſamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre ſont très chétifs; il faudrait que j'en euſſe trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que monſieur *Marin* perde un ſeul moment. Je paſſerai pour être l'auteur des Guèbres, je m'y attends bien, et voilà ſurtout pourquoi il faut ſe preſſer. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on ſoupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a compoſée eſt un vieillard Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, parce que je ſavais qu'un autre prenait les devans, et que je ſuis en poſſeſſion de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On ſe prépare à faire une nouvelle édition des Guèbres à Lyon; il faut donc ſe hâter prodigieuſement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame *Denis*. Je ne puis lui écrire par cet

ordinaire ; je ſuis malade, la tête me tourne, la poſte part. 1769.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

Mais ſurtout comment ſe porte madame d'*Argental* ?

LETTRE LXVI.

A M. LACOMBE,

Auteur du Mercure de France.

A Ferney, 9 de juillet.

TOUTES les réflexions, Monſieur, toutes les critiques que j'ai lues ſur les ouvrages nouveaux, dans votre *Mercure*, m'ont paru des leçons de ſageſſe et de goût. Ce mérite aſſez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une ſous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769); c'eſt une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher *B*.... On me fait dire en vers un peu ſinguliers à mon cher *B*.... *que le feu eſt l'ame du monde*, *que ſa clarté l'inonde*, *que le feu maintient les*

1769. *reſſorts de la machine ronde, et que ſa plus belle production eſt la lumière éthérée, dont Newton le premier par ſa main inſpirée, ſépara les couleurs par la réfraction.*

Je vous avoue que je ne me ſouviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher *B....* que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de proſe que je n'ai jamais lues. On a imprimé ſous mon nom *les Amours de Mouſtapha et d'Elmire*, *les Aventures du chevalier Ker*, et j'eſpère que bientôt on m'attribuera *le Parfait teinturier* et *l'Hiſtoire des conciles en général.*

Je vous ai déjà parlé de l'Hiſtoire du parlement. Cet ouvrage m'eſt enfin tombé entre les mains. Il eſt, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Mouſtapha;* mais le commencement m'en paraît un peu ſuperficiel et la fin indécente. Quelque peu inſtruit que je ſois dans ces matières, je conſeille à l'auteur de s'en inſtruire plus à fond, et de ne point laiſſer courir ſous mon nom un ouvrage auſſi informe, dont le ſujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande ſageſſe. On eſt accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je ſuis le contraire du geai de la fable, qui ſe parait des plumes du paon.

Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes ; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations que je consigne dans votre greffe de littérature. 1769.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, &c.

LETTRE LXVII.

A M. THIRIOT.

Le 12 de juillet.

MON petit magistrat m'a enfin renvoyé son œuvre dramatique ; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre sans les donner aux comédiens ; mais, de tous ces drames, il n'y a que l'Ecossaise qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir *les Mélanges historiques relatifs à l'Histoire de France ?* ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes.

La liste des livres nouveaux devient immense ; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une Histoire du parlement qui fait beaucoup de bruit ; je viens de la lire.

1769. Il y a quelques anecdotes aſſez curieuſes qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puiſſe être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre ſur mon compte. Il eſt bien sûr que, depuis vingt ans que je ſuis abſent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les regiſtres de la cour.

Scribendi non eſt finis. La multitude des livres effraie ; mais, après tout, on en uſe avec eux comme avec les hommes, on choiſit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale ;* l'auteur (*) me l'a envoyée ; je vais la lire : c'eſt encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, ſi j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magiſtrat de province ; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques.

Je ſuis ſi malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaiſirs de votre ville. Quand on ſouffre, on ne regrette que la ſanté et quelques amis qui pourraient apporter un peu de conſolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embraſſe de tout mon cœur.

(*) M. *Courtial.*

LETTRE

LETTRE LXVIII.

1769.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 de juillet.

J'AI reçu ces jours-ci, Monſieur, le plan du *Dictionnaire du commerce ;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçans philoſophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je ſuis trop vieux et trop malade ; mais je ſouſcris du meilleur de mon cœur : c'eſt ma dernière volonté. J'ai deux titres eſſentiels pour ſouſcrire ; je ſuis votre ami et je ſuis commerçant ; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buénos-Aires. J'y ai perdu quarante mille écus. La philoſophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait ſupporter les pertes. J'ai mieux réuſſi dans la profeſſion de laboureur ; on riſque moins, et on eſt moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il eſt aſſez plaiſant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond ſaint *Thomas* et ſaint *Bonaventure*, embraſſe le commerce du monde entier, tandis que *Crozat* et *Bernard* n'ont jamais lu ſeulement leur catéchiſme. Certainement votre entrepriſe eſt beaucoup

1769. plus pénible que la leur ; ils ſignaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous ſouhaite la trente-troiſième partie de la fortune qu'ils ont laiſſée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous ſerez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage ;

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Le commerce des penſées eſt devenu prodigieux ; il n'y a point de bonnes maiſons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait ſa bibliothéque. Il n'y en aura point qui puiſſe ſe paſſer de votre ouvrage ; tout s'y trouve, puiſque tout eſt objet de commerce.

Votre ami (*) et votre confrère en ſorbonne a donc quitté la théologie pour l'hiſtoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous ſavez ſans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé *Sirven* ; il a la bonté de ſe charger de faire rendre juſtice à cet infortuné. La philoſophie a percé dans Toulouſe, et par conſéquent l'humanité. *Sirven* obtiendra ſurement juſtice, mais il a pris la route la plus longue ; il ne l'obtiendra que très-tard, et il ſera encore bien heureux : ſon bien reſte confiſqué en attendant. N'eſt-ce

(*) L'abbé *Audra.*

pas un objet de commerce que la confiſcation? car il ſe trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la ſubſiſtance d'une pauvre famille ; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent paſſe dans la poche d'un commis. 1769.

On me fait à moi une autre injuſtice ; on m'impute une Hiſtoire du parlement en deux petits volumes. Il y a dans cette Hiſtoire des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a auſſi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me ſoucie guère. L'ouvrage, d'ailleurs, m'a paru aſſez ſuperficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il ſoit, a très-grand tort de le faire courir ſous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainſi l'hiſtoire. Les objets intéreſſans qui regardent les différens corps de l'Etat, doivent ſe trouver dans l'Hiſtoire de France qui, par parenthèſe, a été juſqu'ici aſſez mal faite.

Continuez, Monſieur, votre ouvrage auſſi utile qu'immenſe ; et ſongez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partiſan zélé et un ami.

1769.

LETTRE LXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de juillet.

Ma nièce m'a dit, Madame, que vous vous plaignez de mon ſilence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce ſcandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, Madame, ne ſavez-vous pas que je ſuis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie de Paris, au petit nombre des élus? ne ſavez-vous pas que je vous ai envoyé, par votre grand'maman, les Lettres d'*Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires d'Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore ſongé à vous procurer la tragédie des Guèbres, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penſer bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, Madame, je ne vous oublierai que quand je ne penſerai plus; et, lorſqu'il m'arrivera quelques ballots de penſées des pays étrangers,

je choiſirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous ſerez bientôt laſſe des contes de fées. Quoi que vous en diſiez, je ne regarde ce goût que comme une paſſade. 1769.

Avez-vous lu l'hiſtoire de M. *Hume?* il y a là de quoi vous occuper trois mois de ſuite. Il faut toujours avoir une bonne proviſion devant ſoi.

Il paraît en Hollande une Hiſtoire du parlement, écrite d'un ſtyle aſſez hardi et aſſez ſerré ; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde ſait, et le peu qu'on ne ſavait pas ne mérite point d'être connu : ce ſont des anecdotes du greffe. Il eſt bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage ; il a bien l'air de ſortir des mêmes mains qui ſouillèrent le papier de quelques invectives contre le préſident *Hénault*, il y a environ deux années ; c'eſt le même ſtyle : mais je ſuis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je reſſemble aſſez à vous autres, Meſdames, à qui on donne une vingtaine d'amans, quand vous en avez eu un ou deux.

Deux hommes que vous connaiſſez ſans doute, M. le comte de *Schomberg* et M. le marquis de *Jaucourt*, ont forcé ma retraite et ma léthargie ; ils ſont très-contens de mes progrès dans la culture des terres, et je le ſuis

1769. davantage de leur esprit, de leur goût et de leur agrément; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah! Madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues! Il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde; on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

LETTRE LXX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, Monseigneur, que la musique de Pandore est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du manége où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dauphine;

mais la voûte était ſi haute que les acteurs paraiſſaient des pygmées ; on ne pouvait les entendre. Le contraſte d'une muſique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, feſait l'effet des orgues qui font retentir une égliſe quand le prêtre dit la meſſe à voix baſſe. 1769.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne ceſſe point, et un ſpectacle qui plaiſe continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la Pandore de M. de *la Borde*, et vous aurez de plus une muſique infiniment agréable, qui réunit, à mon gré, le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle aſſurément en homme très-déſintéreſſé, car je ſuis aveugle tout l'hiver, et preſque ſourd le long de l'année. Je ne ſuis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour aſſiſter à la fête, je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne ſonge qu'au plaiſir des autres.

De plus, il me ſemble que l'opéra de Pandore eſt convenable aux mariages de tous les princes ; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits déſagrémens. *Pandore* apporte l'amour et l'eſpérance qui ſont les conſolations de ce monde et le baume

1769. de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'eſt pas à moi à me mêler de vos plaiſirs, que je ne ſuis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moiſſons, de mes vers à ſoie et de mes abeilles; mais je me ſouviens encore du temps paſſé, et ſi je ne peux plus donner de plaiſir, je ſuis enchanté qu'on en ait.

Madame de *Fontaine-Martel*, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta: Dieu ſoit béni, quelque heure qu'il ſoit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie ſans vous faire ma cour; mais je vous ſuis attaché comme ſi je vous la feſais tous les jours. Agréez le très-tendre reſpect de *V.*

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, ſur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame *Denis*. Je lui ai confié une partie du myſtère d'iniquité; je ne l'ai ſu que par elle. En vérité, tout eſt un jeu de haſard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La *Duchesne*, bonne imbécille, consulte madame *Denis* sur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame *Denis* que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entr'autres ces lettres peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (*). On s'en est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu, on a vendu le tout. 1769.

L'auteur de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dira : *Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles sont de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil P, donc il est de vous.* De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques; et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je

(*) L'Histoire du parlement de Paris.

1769. vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolens, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. *Marin* me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. *Marin* chez les personnes intéressées. Je voudrais que monsieur l'abbé de *Chauvelin* eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'*Ornoi* peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié ; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges ; je puis paraître hardiment devant DIEU.

Ah ! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit service ! Vous êtes mille fois trop bon. *V.*

LETTRE LXXII. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de juillet.

Je vous ai envoyé en grand ſecret, Madame, la tragédie des Guèbres. Vous me feriez une peine extrême, ſi vous diſiez publiquement votre penſée ſur cette tolérance dont vous ne vous ſouciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaiſirs de Paris, et je le ſuis des malheurs de trois ou quatre cents mille ames qui ſouffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages ſont nuls; on déclare leurs enfans bâtards.

Un jeune homme de la plus grande eſpérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de ſix mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorſque des magiſtrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y ſont oppoſés. Les

1769. comédiens étaient enchantés de cet ouvrage qui eſt très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, Madame, d'être auſſi difficile que le procureur du roi du châtelet. Je crois que cette tragédie ſera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, ſi les honnêtes gens la déſirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magiſtrats même. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette juſtice. Je vous mets à leur tête, Madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aiſément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre ſecours. Je vous le demande avec la plus vive inſtance.

Quant à l'Hiſtoire du parlement, c'eſt une rapſodie. Les derniers chapitres ſont d'un ſot et d'un ignorant qui ne ſait ni le français ni l'hiſtoire. Mon dernier chapitre à moi, c'eſt de vous aimer très-tendrement, et de ſouhaiter avec une paſſion malheureuſe de vous voir et de vous entendre.

Adieu, Madame; cette vie n'eſt pas ſemée de roſes. *V.*

LETTRE LXXIII.

1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 de juillet.

ANACREON, de qui le ſtyle
Eſt ſouvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, ſoit à Batile,
Qu'il voudrait être ſon ſoulier.
Je révère la Gréce antique,
Mais ce compliment poëtique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, Madame, qui ſuis auſſi vieux qu'*Anacréon*, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils ſoient. *Anacréon* aurait voulu les baiſer à cru, et moi auſſi ; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, Madame, le contraire des dames ordinaires ; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande. Il ne me faut qu'un de vos ſouliers, c'eſt bien aſſez pour un vieil hermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un

1769. ſeul, Madame, un ſeul. Il n'eſt jamais queſtion que d'un ſoulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'*Anacréon* dit : Je voudrais être ton ſoulier, et non pas tes ſouliers. Ayez donc la bonté, Madame, de m'en faire parvenir un, et vous ſaurez enſuite pourquoi.

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande ; c'eſt pour la tragédie de la Tolérance. Elle eſt d'un jeune homme qui donne certainement de grandes eſpérances ; il en a fait deux actes chez moi ; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poëſie que comme à la ſatire de la perſécution.

Vous avez ſenti aſſez que les prêtres de *Pluton* pouvaient être le père *le Tellier*, les inquiſiteurs et tous les monſtres de cette eſpèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magiſtrats en permiſſent la repréſentation à Paris. Je ſuis perſuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière ſcène ne déplairait pas à la cour, s'il y a une cour.

Donnez-nous votre protection, Madame, et celle du poſſeſſeur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger ſous le nom de la Tolérance. Ce nom fait trembler ; on me la dédie, et mon nom eſt encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cents mille fous qui ſont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié DIEU en mauvais français en plein champ; et ce qui caractériſe bien ma chère nation, c'eſt qu'on n'en fait rien à Paris où l'on ne s'occupe que de l'opéra comique et des tracaſſeries de Verſailles. 1769.

Oui, Madame, vous ſeriez la bienfaitrice du genre-humain ſi, vous et M. le duc de *Choiſeul*, vous protégiez cette pièce, et ſi vous pouviez un jour vous donner l'amuſement de la faire repréſenter.

Votre petite-fille n'eſt pas contente des Guèbres, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choſes très-neuves, très-touchantes, écrites du ſtyle le plus ſimple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On penſe depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière ſcène. Il ſe fait dans les eſprits une prodigieuſe révolution. C'eſt à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la ſeconder. Le ſuffrage de M. le duc de *Choiſeul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voiſinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'eſt un temple où il ſera adoré. Comptez, Madame,

1769. que réellement toutes les nations ſeront à ſes pieds. Je me mets aux vôtres très-ſérieuſement, et je vous conjure d'embraſſer cette affaire avec fureur, malgré toute la ſage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond reſpect de *Guillemet.*

LETTRE LXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

MON cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe ; il s'agit de la muſique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi ; et je n'ai pas l'eſpérance qu'on exécute la muſique de *la Borde.* Eſt-ce que madame la ducheſſe de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette eſpérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte ?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réuſsît à la cour, ſuppoſé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli;* c'eſt ſe moquer d'une

princeſſe

princeſſe autrichienne élevée dans l'amour de la muſique italienne et de l'allemande : il ne faut pas la faire bâiller pour ſa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage ; non, je ne le crois pas : ſa muſique m'a paru charmante, et le ſpectacle ſerait magnifique. 1769.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne ; et moi je dis qu'on dépenſera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que meſſieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où eſt le temps où on aurait joué les Guèbres ? Le Tartufe, qui aſſurément eſt plus hardi, fut repréſenté dans une des fêtes de *Louis XIV.* O temps ! ô mœurs ! ô France ! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je ſuis un réprouvé, je ne réuſſis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai ; mais je n'aurai pas la tête aſſez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me conſolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment avant d'aller recevoir la couronne de gloire que DIEU doit à ma piété, dans ſon ſaint paradis. *V.*

1769.

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 d'auguſte.

Je conçois bien, Monſieur, que les guerriers grecs et romains feſaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raiſonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Velches, très-entendu dans l'art de tuer ſon prochain, vînt viſiter dans des déſerts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penſeur, c'eſt à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous aſſure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et monſieur le marquis de *Jaucourt*. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuſe. Je vois que vous vous êtes bien aperçu que vous feſiez la conſolation de ma vie, puiſque vous me flattez d'une ſeconde viſite. Il ſemble que je ne me ſois ſéqueſtré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, ſont ſi différens du monde ordinaire, qui penſent en philoſophes, et qui ſentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, Monſieur, que votre ſuffrage ne contribue beaucoup au ſuccès dont vous me dites que les Guèbres ſont honorés. Je ſouhaite paſſionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui ſe croient nés pour être les ennemis du genre-humain. L'abſurdité de l'intolérance ſera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtiſes ſcolaſtiques. Si les intolérans n'étaient que ridicules, ce ne ſerait qu'un demi-mal; mais ils ſont barbares, et c'eſt-là ce qui eſt affreux. Si je feſais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des ſept péchés mortels. 1769.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de *Choiſeul* aura bâti dans mon voiſinage la petite ville de Verſoy, où j'eſpère qu'on ne perſécutera perſonne.

Adieu, Monſieur; vous m'avez laiſſé en partant bien des regrets, et vous me donnez des eſpérances bien flatteuſes. Je vous ſuis attaché avec le plus tendre reſpect juſqu'au dernier jour de ma vie.

1769.

LETTRE LXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 d'augufte.

VOUS me dites, Madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais affurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du préfident qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien favoir s'il eft fâché de fon état, s'il fe dépite contre fa faibleffe, fi la nature lui donne l'apathie conforme à fa fituation; car c'eft ainfi qu'elle en ufe pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos fituations.

Vous vous fouvenez donc que je vous avais confeillé la caffe. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaifirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le foit. Notre ame immortelle a befoin de la garde-robe pour bien penfer. C'eft dommage que *la Métrie* ait fait un affez mauvais livre fur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous fommes des victimes condamnées

toutes à la mort ; nous reſſemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondiſſent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage ſur nous eſt qu'ils ne ſe doutent pas qu'ils ſeront égorgés, et que nous le ſavons. 1769.

Il eſt vrai, Madame, que j'ai quelquefois de petits avertiſſemens ; mais, comme je ſuis fort dévot, je ſuis très tranquille.

Je ſuis très-fâché que vous penſiez que les Guèbres pourraient exciter des clameurs. Je vous demande inſtamment de ne point penſer ainſi. Efforcez vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, ſi vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces meſſieurs puiſſent ſe plaindre, que la pièce eſt l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain eſt le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inſpirer que la raiſon et la vertu : c'eſt le ſentiment de pluſieurs gens de bien qui ſont auſſi gens d'eſprit. Mettez-vous à leur tête, c'eſt votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'eſt un grand plaiſir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais Mahomet n'aurait été repréſenté. Je regarde

1769. les Guèbres comme une pièce ſainte, puiſqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple; c'eſt un chef-d'œuvre de verſification, mais de barbarie ſacerdotale. Je voudrais bien ſavoir de quel droit le prêtre *Joad* fait aſſaſſiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme ſon héritier? Le rôle de ce prêtre eſt abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand roi; on y frémiſſait et on y pâmait de rire; car tout y eſt pris mot pour mot de la Sainte-Ecriture.

Votre grand'maman eſt donc toujours à la campagne? Je ſuis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec ſa mine et ſon ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, ſi elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, eſt l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puiſſe ni qu'on oſe faire de la peine à un ſi brave officier qui eſt auſſi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, penſez. Je vous aime de tout mon cœur: dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

(*) Voyez le volume des Facéties.

LETTRE LXXVII.

1769.

A M. DE CHABANON.

7 d'auguſte.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière ;* mais enfin, il eſt toujours bon de rendre juſtice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu juſtice à l'arlequinade ſubſtituée à la dernière ſcène de l'inimitable tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulyſſe* en action. Je ne ſais pas quel eſt le profane qui a oſé toucher ainſi aux choſes ſaintes.

Comment ne s'eſt-on pas aperçu que le ſpectacle d'*Eriphyle* ſe ſacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raiſon qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un perſonnage épiſodique et un peu odieux, ne pouvait intéreſſer? Il ne faut jamais tuer ſur le théâtre que des gens que l'on aime paſſionnément.

Je m'intéreſſe plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle ſcène d'Iphigénie. C'eſt un jeune homme qui mérite d'être

1769. encouragé ; il n'a que de bons ſentimens , il veut inſpirer la tolérance , c'eſt toujours bien fait : il pourra y réuſſir dans cinquante ou ſoixante ans. En attendant , je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même , ſans quoi il ſerait expoſé à la fureur des janſéniſtes qui n'ont d'indulgence pour perſonne. Tous les philoſophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée , dans le pays étranger , ſous le nom de la Tolérance ; mais on eſt bien tiède aujourd'hui à Paris ſur l'intérêt public ; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre* , et qu'on coupe la tête à *Lalli.* Ah ! Pariſiens , Pariſiens ! vous ne ſavez que danſer autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami , vous n'êtes pas velche.

Voltaire.

LETTRE

LETTRE LXXVIII.

1769.

A M. THIRIOT.

Le 9 d'augufte.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*augufte* au barbare mois d'*août* ; vous n'êtes pas velche.

Je ne vous démentirai pas fur les Guèbres, j'en connais l'auteur ; c'eft un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons fentimens fur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoriftes qui trouvent par-tout des allufions odieufes : ces gens-là ne font bons qu'à commenter l'*Apocalypfe*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui eft affurément très-humain, et qui de plus eft dans l'heureufe impuiffance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépofitaire, que vous m'avez envoyée, foit de la force des Guèbres ; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie ; chaque chofe doit être à fon rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le fera point,

1769. eſt toujours très-mal vendue ; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne ſais rien de ſi mal écrit, de ſi mauvais, de ſi plat, de ſi faux, que les derniers chapitres de l'Hiſtoire du parlement. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement eſt ſi ſage, peut finir ſi ridiculement ; les derniers chapitres ne ſont pas même français. Vous me ferez un plaiſir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges hiſtoriques par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de ſouffrir comme moi ; mais avouez qu'il eſt plaiſant que j'aye attrapé ma ſoixante et ſeizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous ſommes des roſeaux qui avons vu tomber bien des chênes.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguſte.

VOICI, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en eſt pas touché, il a le cœur dur ; et ſi ſon cœur eſt dur, ſon oreille l'eſt auſſi. La

mufique de M. de *la Borde* eft douce et agréable. 1769.
Madame *Denis* qui s'y connaît en eft extrêmement contente. C'eft elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'affurant que vous approuveriez cette démarche ; mais, après avoir fait ce pas, il ferait trifte de reculer. J'ai fort à cœur le fuccès de cette affaire, pour plus d'une raifon ; c'eft la feule chofe qui pourrait déterminer un certain voyage ; d'ailleurs il ferait bien défagréable pour *la Borde* d'avoir follicité une grâce dont il peut très-bien fe paffer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce ferait à lui qu'on devrait demander fa mufique comme une grâce. Il eft ridicule de préfenter une vieille mufique purement françaife à une princeffe qui eft entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la ducheffe de *Villeroi* dans notre parti.

Au refte, fi *la Borde* s'adreffe à la perfonne qui eft fi bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverfe partie qui ne fe mêle point du tout des opéra.

Je ne fais fi *la Borde* eft affez heureux pour être connu de vous ; c'eft un bon garçon, complaifant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéreffe à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et fans

1769. aucune vue qui puiſſe avilir un goût ſi reſpectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'eſpérance me reſte encore au fond de la boîte.

J'eſpère ſurtout que madame d'*Argental* ſe porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je ſois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiſcrétion; et ſi on accuſait dans le public celui que l'on ſoupçonne, je prendrais hautement ſon parti, comme j'ai déjà fait en pareille occaſion.

On dit que l'abbé de *Chauvelin* ſe meurt, et que le préſident *Hénault* eſt dans les limbes; pour moi, je ſuis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, ſi je pouvais vous embraſſer. *V.*

LETTRE LXXX.

1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'augufte.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le foulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier ; il eft long d'un pied de roi et d'un demi-pouce ; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il eft clair que vous devez avoir fept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compofe une dame de fept pieds fix pouces : c'eft une taille fort avantageufe. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus* de *Médicis* eft petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'eft à *Minerve* à me dire fi elle aime les Guèbres. L'auteur fera enchanté de ne lui pas déplaire ; il me l'a dit lui-même. C'eft précifément votre tolérance qu'il demande. On s'eft bien donné de garde de l'imprimer à

1769. Paris ſous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame, c'eſt que vous en diſiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent ſous leur protection, et il n'y a que ce moyen là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On ſe garde bien de vous compromettre; mais on croit ne point abuſer de vos bontés, en vous ſuppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favoriſent ces pauvres Guèbres.

Quant à la ville de la tolérance, il eſt bien clair que ce ne ſera pas là ſon nom; mais, ſi la choſe n'y eſt pas, j'aſſure le maître de votre pied qu'elle ne ſera jamais peuplée.

L'hiſtoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin eſt remplie d'erreurs, de ſottiſes monſtrueuſes et de ſolécismes. Cette fin eſt impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puiſſe l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, ſi un être raiſonnable et honnête pouvait perdre la raiſon et l'honnêteté au point de lui attribuer une ſi infame rapſodie. Je me fâche preſque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre ſoulier (elle y entre très-aiſément) pour oublier des idées ſi déſagréables; et me

confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos fouliers, je fuis avec un profond refpect, 1769.

Madame *Gargantua*,

votre, &c. *Guillemet.*

LETTRE LXXXI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'augufte.

Vous êtes trop bon, Monfieur. Il eft vrai que j'ai eu un petit avertiffement; il eft bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à fes affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'eft qu'une affez miférable comédie; mais foyez bien sûr que je vous ferai tendrement attaché jufqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chofe de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez fi vous voulez que ce foit fous le contre-feing de M. le duc de *Choifeul*, ou fous celui de monfeigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*, dont il a tant

1769. de chofes, les protégea ; et la dernière fcène des Guèbres eft précifément l'édit de Nantes. Ceci n'eft point un amufement de poëfie, c'eft une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de fi fot, de fi méprifable qu'un velche ; mais il n'y a rien de fi aimable et de fi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monfieur ; c'eft en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre refpect.

LETTRE LXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'augufte.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorfque vous protégez fi bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injuftice. Vous penfez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiofité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney ;

vous ranimerez ma vieilleſſe, j'embraſſerai le défenſeur des *Calas* et de *Sirven*, mon cœur s'ouvrira au vôtre; je jouirai de la conſolation des philoſophes, qui conſiſte à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît. 1769.

Vous avez mis le ſceau à votre gloire, en rétabliſſant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne.* Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro ſollicitis non tacitus reis.

Je ne ſais ſi vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne ſais quel juge de village en Barrois, ſur les préſomptions les plus équivoques. La tournelle étant un peu preſſée, et le pauvre *Martin* ſe défendant aſſez mal, a confirmé la ſentence. *Martin* a été roué dans ſon village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ſes bras et ſes cuiſſes rompus. On dit que ces choſes arrivent quelquefois chez les Velches.

Je vous embraſſe bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont.*

1769.

LETTRE LXXXIII.

AU MEME.

Le 19 d'augufte.

Je ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la jurifprudence de ce fiècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont femblé décider contre lui. Je fouhaite que d'autres juges lui foient plus favorables ; mais que peut-on efpérer ? tout eft arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires fe contredifent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'eft-il qu'à la longue : c'eft le public. Ce n'eft qu'à fon tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je fuis très-sûr que votre ouvrage fera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre fuccès m'eft néceffaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la cataftrophe affreufe du chevalier de *la Barre* qui n'avait à fe reprocher que les folies d'un page, et qui eft mort comme *Socrate*. Cette affaire eft un tiffu d'abominations, qui infpire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro domo* 1769.
ſua. Je ne vois pas qu'on puiſſe vous refuſer juſtice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tuſculanes* après vos *Oraiſons*.

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monſieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je ſens combien ſa ſociété doit vous conſoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raiſon. Que ne pouvez-vous plaider contre le monſtre du fanatiſme ! Mais devant qui plaideriez-vous ? ce ſerait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux ſentiment de l'eſtime et de l'amitié la plus vraie.

1769.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Requête de l'hermite de Ferney, préſentée par M. Coſte, médecin.

Auguſte.

RIEN n'eſt plus à ſa place que la ſupplication d'un vieux malade pour un jeune médecin; rien n'eſt plus juſte qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéreſſe ſincèrement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement et reſpectueuſement que le ſieur *Coſte* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il eſt en ce point tout le contraire des

grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique eſpérance. (*) 1769.

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en feraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *la Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes

(*) M. *Coſte* a obtenu 1200 livres de penſion et 600 livres pour les frais de ſon voyage.

1769. après Mérope, comme il vous plaira ; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguſte.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade ; je ne ſuis pas de fer, comme vous ſavez ; c'eſt ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'eſt venu trouver ; il a beaucoup ajouté à ſon ouvrage, et j'ai été aſſez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ſes ſoins et toute ſa ſageſſe ne déſarmeront probablement pas les

prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon ; la ſeule crainte de l'archevêque, qui n'eſt pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empreſſemens des comédiens inutiles. 1769.

L'intendant veut la faire jouer à ſa campagne ; je ne ſais pas encore ce qui en arrivera. Il ſe trouve, par une fatalité ſingulière, que ce n'eſt pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occaſion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenſer leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes ſur la liſte de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en faut beaucoup ; mais, tels qu'ils ſont, ils pourront être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre repréſentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait eſt un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin* : elle n'eſt que trop vraie, quoi qu'en diſe mon gros petit neveu qui a compulſé les regiſtres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien aſſez des *Sirven* ſans me mêler des *Martin*. Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les

1769. injuſtices les plus barbares. *Lalli* et ſon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, ſe préſentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre ſiècle n'eſt que ridicule, il eſt horrible. La nation paſſe un peu pour être une jolie troupe de ſinges ; mais, parmi ces ſinges, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguſte, que les barbares Velches nomment août ; vous ſavez que c'eſt le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'eſprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, aſſaſſina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français danſent comme ſi de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'eſt que l'aventure du pape et de la perruque. C'eſt que mon ex-jéſuite *Adam* voulait me dire la meſſe en perruque, pour ne pas s'enrhumer ; et que j'ai demandé cette permiſſion au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui eſt une tête à perruque, eſt venu à la traverſe ; et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'aſſurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouſe ſemble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en

favoriſant

favorisant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné ; j'avais besoin de cette consolation. 1769.

Mes tendres respects à mes deux anges. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'auguste.

Il est vrai, Monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, surtout quand on est né avec un tempérament faible ; et ces petits avertissemens sont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine ; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient ; ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent ; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes ; on ne gêne point leurs derniers momens par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses ; il ne

1769. leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites ſentir du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'eſprit beaucoup plus délicat que ſes pieds ne ſont gros.

Je lui paſſe de ne pas aimer *Catau;* c'eſt entre elles deux qui ſera la plus grande : mais je ne lui paſſe pas de croire qu'une rapſodie contre laquelle vous m'avez vu ſi en colère, puiſſe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le ſang de *Lalli;* mais qui payera le ſang du chevalier de *la Barre?*

Ne ſoyez point étonné, Monſieur, que j'aye été malade au mois d'*auguſte* que les Velches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont

les ancêtres étaient attachés à *Henri IV*. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher.

1769.

LETTRE LXXXVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse*.

A Ferney, le 4 de septembre.

Je ne conçois pas, Monsieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous serez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement long-temps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître ; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir ; elle a pris DIEU à témoin

1769. de ſon innocence à ſon dernier moment ; elle n'avait pas même beſoin d'un tel témoin.

Ce jugement eſt horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monſieur, non-ſeulement pour ſecourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'eſpère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monſieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur ; mais je crois qu'on n'a beſoin d'aucune ſollicitation dans une cauſe que vous défendez. Je ſuis même perſuadé que le parlement embraſſera avec zèle l'occaſion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être ſéduit deux fois par le fanatiſme du peuple, et par de malheureuſes circonſtances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excuſer les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela eſt démontré ; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été aſſez imbécilles pour vouloir ſauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorſqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'eſt une aventure abominable ; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir

trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et ſa famille. L'alibi eſt prouvé invinciblement; cela ſeul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné. 1769.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première inſtance. Si cette nouvelle eſt vraie, je tiens la réparation sûre; ſi elle eſt fauſſe, je ſerai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à préſent, le voyage de Touloſe. Je me flatte que les magiſtrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris ſi hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué, dans mes démarches, le plus profond reſpect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette cataſtrophe qu'au fanatiſme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaiſſaient le prix de la tolérance; ſi les lois romaines, qui ſont le fond de votre juriſprudence, étaient mieux ſuivies, on verrait moins de ces crimes et de ces ſupplices qui effraient la nature. C'eſt le ſeul eſprit d'intolérance qui aſſaſſina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier préſident *Duranti* et l'avocat général *Raffis*; c'eſt lui qui a fait la Saint-Barthelemi; c'eſt lui qui a fait expirer *Calas* ſur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-

1769. elles qu'en France? pourquoi tant d'aſſaſſinats religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jéſuite *le Tellier*, ſont-ils le partage d'un peuple ſi renommé pour la danſe et pour l'opéra comique?

Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous ſerez expoſés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philoſophie qui puiſſe vous en tirer; mais la philoſophie vient à pas lents, et le fanatiſme parcourt la terre à pas de géant.

Je me conſolerai, et j'aurai quelque eſpérance de voir les hommes devenir meilleurs, ſi vous faites rendre aux *Sirven* une juſtice complète. Je vous prie, Monſieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans leſquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de ſept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reſte, il doit avoir encore aſſez d'argent, et il n'en manquera pas. Je ſuis tout près de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je penſe entièrement comme lui; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit ſervice à la littérature. Il faudrait pour cela être ſur les lieux, il faudrait paſſer l'hiver à Toulouſe. C'eſt une grande entrepriſe pour un vieillard de ſoixante et quinze ans, qui aime toujours paſſionnément

les beaux arts, mais qui n'a que des déſirs et point de force. 1769.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens d'eſtime, et j'oſe dire d'amitié que vous méritez, votre, &c.

P. S. Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écraſé la compagnie des Indes ; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille cataſtrophe ; c'eſt ainſi que va le monde. Tout ira bien dans la Jéruſalem céleſte.

LETTRE LXXXIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 de ſeptembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON de la liberté grande ; mais, comme j'ai appris que monſeigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voiſinage, j'ai cru devoir vous montrer à

1769. tous deux ce que notre climat, qui paſſe pour celui de la Sibérie ſept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce ſont mes vers à ſoie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce ſont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas;* ce ſont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre, Madame, une ſeule fois; montrez enſuite vos jambes à qui vous voudrez, et ſi on n'avoue pas que ma ſoie eſt plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les enſuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monſeigneur votre époux ſoit bien perſuadé qu'il n'y a point de pays ſi diſgracié de la nature qu'on ne puiſſe en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai ſur eux des deſſeins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les ſavoir logés dans ces mailles de ſoie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchauſſons ce que j'aime*,
J'oſe prendre un plus noble ſoin;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chauſſer de loin.

Vous

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout juſte la meſure de votre ſoulier. Je ne ſuis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je ſuis tout fier de vous préſenter de la ſoie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de diſette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez ſi je ne ſuis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

1769.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie; mais un laboureur eſt bien plus utile qu'un médecin. Je ne ſuis plus typographe ; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saiſons* de M. de *Saint-Lambert*. Cependant, s'il paraît quelque choſe de bien philoſophique qui puiſſe vous amuſer, je ſerai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond reſpect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier, *Guillemet*.

1769.

LETTRE XC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de ſeptembre.

JE viens de faire ce que vous voulez, Madame; vous ſavez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue françaiſe : c'eſt le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie françaiſe. Les prix inſtitués pour encourager les jeunes gens, ſont très-bien imaginés : on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet uſage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas beſoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage ſans récompenſe : cela vaut mieux que des diſcours académiques. Ces diſcours ſont préciſément comme les thêmes que l'on fait au collége : ils n'influent en rien ſur le goût de la nation. Ce qui a corrompu

le goût, c'eſt principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; 1769.
c'eſt la manie de donner des exemples, c'eſt la facilité de faire des choſes médiocres, en pillant le ſiècle paſſé, et en ſe croyant ſupérieur à lui.

Je prouverais bien que les choſes paſſables de ce temps-ci ſont toutes puiſées dans les bons écrits du ſiècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres ſont moins mauvais que les mauvais que l'on feſait du temps de *Boileau*, de *Racine* et de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés viſiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous reſſemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaiſſe. A cette friponnerie s'eſt jointe la rage de la diſſertation et celle du paradoxe. Le tout compoſe une impertinence qui eſt d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces ſottiſes en conſidération l'hiver prochain, ſi je ſuis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils ſont devenus velches.

Ce ſont les derniers chapitres que vous avez lus qui ſont aſſurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni

1769. vérité dans les faits, ni pureté dans le ſtyle. Ce ſont des guenilles qu'on a couſues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame; criez, faites crier; dites combien il ſerait ridicule de ne point jouer une pièce ſi honnête, tandis qu'on repréſente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eſt pas aſſez de haïr le mauvais goût, il faut déteſter les hypocrites et les perſécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteſtez pas aſſez ces monſtres-là. Je vois que vous ne haïſſez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auſſi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne ſont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les diſcours académiques? et n'eſt-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux ſolitaire qui vous ſera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous ſavez que votre grand'maman m'a envoyé un ſoulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de ſoie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoiſe. Cette paire de bas, c'eſt moi

qui l'ai faite ; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le ſecret d'avoir des vers à ſoie dans un pays tout couvert de neiges, ſept mois de l'année ; et ma ſoie, dans mon climat barbare, eſt meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voiſinage, vît par ſes yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible. 1769.

Je ſuis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je ſerais comme ce ſot prêtre qui oſait crier, parce que les Eſpagnols le feſaient brûler en préſence de ſon empereur qu'on brûlait auſſi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, ſuis-je ſur un lit de roſes ?

Vous êtes malheureuſe toute l'année, et moi je ne le ſuis que quatre mois : je ſuis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les cauſes ſecondes vous ont-elles ſi maltraitée ? pourquoi donner l'être, ſans donner le bien-être ? c'eſt-là ce qui eſt cruel.

Adieu, Madame, conſolons-nous. *V.*

1769.

LETTRE XCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami : M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les miniſtres ſouhaitent qu'on la joue ; mais ils veulent qu'on la repréſente d'abord en province. On en donne, cette ſemaine, une repréſentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter ſur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien conſidéré, M. de *Fleſſelles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il eſt certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiſeul*, de M. le duc de *Praſlin*, de monſieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne ſe mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien ſe donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il ſoit, le prétexte de ſe flatter qu'on doive le conſulter ſur les divertiſſemens publics ou particuliers. On joue tous les jours le Tartufe ſans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne

doivent ſe mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Egliſe ; c'eſt la maxime du conſeil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps eſt paſſé où les hypocrites gouvernaient les ſots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir auſſi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la perſécution exécrable, ſans que ceux qui veulent être perſécuteurs puiſſent ſe plaindre. 1769.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'uſage où elle était, de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que feſait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté ſur lui ſans difficulté, et que ſes lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de haſard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reſte, rien ne preſſe. Ce petit divertiſſement ſera auſſi bon en novembre qu'en ſeptembre. Je ne ſais, mon cher ami, ſi ma ſanté me permettra de faire le voyage ; mais ſi je le

1769. fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite ; que je n'y vienne que pour conſulter des médecins, et que je ne faſſe abſolument aucune viſite. Je me meurs d'envie de vous embraſſer. *V.*

N. B. Ne ſoyez point étonné que les évêques eſpagnols aillent publiquement à la comédie ; c'eſt l'uſage. Les prêtres eſpagnols ſont en cela plus ſenſés que les nôtres. Il y a pluſieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finiſſent par *ite*, *comœdia eſt.* Alors chacun fait le ſigne de la croix et va ſouper avec ſa maîtreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de ſeptembre.

NON, vraiment, on ne s'eſt point adreſſé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange ; mais on a craint de lui déplaire ; c'eſt pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à ſa maiſon de campagne ; mais cette maiſon eſt tout auprès de celle du prélat, et on ne ſait encore s'il oſera élever l'autel de *Baal* contre l'autel

d'*Adonaï*. Les petites additions aux Guèbres ne ſont pas fort eſſentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe ;* il y a deux vers qu'il ne ſera pas fâché de prononcer ; c'eſt en parlant des marauds d'Apamée : 1769.

Ils ont, pour ſe défendre et pour nous accabler,
Céſar qu'ils ont ſéduit, et Dieu qu'ils font parler.

Le ſeul moyen de faire jouer cette pièce, ce ſerait de détruire entièrement dans l'eſprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce ſont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne ſommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne ceſſent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton ;* vous feriez, dans l'occaſion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit ſi haut que tous les échos le répètent.

Enfin, je ne joue pas heureuſement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il eſt fort aiſé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Néméſis*, d'emprunter les chauſſes de *Mercure*, et ſon chapeau et ſes talonnières ; mais le reſte m'eſt impoſſible ; *tu nihil invitâ*

1769. *dices faciesve Minervâ.* Ce ſont de ces commandemens de DIEU que les juſtes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un ſénateur de Veniſe, qui me mande que tous les honnêtes gens de ſon pays penſent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés ; cependant le ſang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'eſt pas à moi de le venger ; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'eſt qu'il y a des tigres parmi les ſinges ; les uns danſent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches ; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodome, s'il y a dix juſtes comme vous. Mille tendres reſpects à mes deux anges. *V.*

LETTRE XCIII.

AU MEME.

16 de ſeptembre.

JE réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Touloufe *Tancrède*, *Zamore* 1769.
et *Hérode*, avec le plus grand fuccès. La falle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; plufieurs amateurs ont fait une foufcription affez confidérable pour la compofer. Cette troupe a donné Athalie avec la mufique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les fpectacles adouciffent les mœurs; et, quand la philofophie s'y joint, la fuperftition eft bientôt écrafée. Il s'eft fait, depuis dix ans, dans toute la jeuneffe de Touloufe, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir fe défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les efprits bien difpofés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me preffe pour aller paffer l'hiver à Touloufe. Il eft vrai que je ne peux plus fupporter les neiges qui m'enfeveliffent pendant cinq mois de fuite, au moins; mais il fe pourra bien faire que madame *Denis* vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimas, et celles de la folitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il eft bien difficile de tranfplanter.

1769. M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres fur le répertoire de Fontainebleau; je crois qu'il s'eft trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a affez de hauteur dans l'efprit pour faire cette démarche, et ce ferait un grand coup. Les tribuns militaires vont au fpectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point; la raifon gagnerait enfin fa caufe, ce qui ne lui arrive pas fouvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me fera impoffible de refaire la fcène d'*Eve* et du ferpent, à moins que le diable en perfonne ne vienne m'infpirer. Je fuis à préfent auffi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la pofte à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de foi. Je prends mon parti fur Pandore; ce fpectacle aurait pu être une occafion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je défire depuis long-temps, et que vous feul, mon cher ange, me faites défirer. Quand je dis vous feul, j'entends madame d'*Argental* et vous; mais, encore une fois, je ne fuis pas heureux.

Adieu, mon très cher ange; pardonnez à un pauvre malade, fi je ne vous écris pas plus au long. *V.*

LETTRE XCIV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de ſeptembre.

Le livre (*) dont vous me parlez, Monſieur, eſt évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un ſtyle aſſez pur ; le reſte eſt rempli de ſolécifmes et de fauſſetés. L'auteur ne ſait ce qu'il dit. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit qu'on a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe groſſièrement ſur la prétendue union de M. d'*Argenſon* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monſieur, et vous êtes aſſez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandeſtine de la Henriade, dans laquelle il inſéra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de ſon corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne ſont pas rares,

(*) Hiſtoire du parlement de Paris.

1769. n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la ſolitude. L'amitié dont vous m'honorez me conſole. Je vous prie de me la conſerver; j'en ſens tout le prix. Je ſerais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir ; mais il n'y a pas d'apparence que vous puiſſiez quitter les Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux ſolitaire devenu auſſi froid qu'elles.

V.

LETTRE XCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de ſeptembre.

Je vous écris, Monſeigneur, quand j'ai quelque choſe à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire; et, quand je ſonge que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où eſt la gloire? je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme

de la cour de l'empereur. Cet allemand, en regardant votre ftatue, difait : Voilà le feul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil difcours eft quelque chofe. Ce feigneur allemand ne fe doutait pas que vous le fauriez par moi. 1769.

Vous m'accufez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines perfonnes. Qui voulez-vous que je confulte ? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui fe mêle auffi de jouer quelquefois la comédie dans fon caftel. Elle a diftribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai auffi un neveu, confeiller au parlement, qui eft, fans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monfeigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des chofes qui me font faigner le cœur long-temps. Je fuis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je pourfuis fans relâche l'affaire des *Sirven*, qui eft toute

1769. ſemblable à celle des *Calas*, et j'eſpère en venir à bout dans quelques ſemaines. Ces petits ſuccès me conſolent beaucoup de ce que les ſots appellent malheur.

J'ignore toujours ſi M. le marquis de *Ximenès* ne s'eſt pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira ; je vous ferai ſenſiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux ; où a-t-il pris cette impertinente idée ? craint-il qu'on ne ſe faſſe guèbre à Paris ? M. de *Sartine* eſt bien loin de penſer comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ſes bontés. *V.*

LETTRE

LETTRE XCVI.

1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de feptembre.

Oui, Madame, je veux vous adreffer mes idées fur le ftyle d'aujourd'hui, fur l'extinction du génie, et fur les abus de ce qu'on appelle efprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Hiftoire du parlement que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aifément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres ; ils font remplis de folécifmes et de fauffetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraiffent affez fidelles, dit autant de fottifes que de mots. Il prend le préfident de *Bézigni* pour le préfident de *Maffigni*. Il dit que le roi a donné des penfions à tous les juges de *Damiens*, et il eft public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il fe trompe fur toutes les dates ; il fe trompe fur M. de *Machault*.

1769. Si vous vous ſouvenez de ce petit ouvrage que M. de *Béleſtat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres ſont du même ſtyle. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou ſoi-diſant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je ſuis comme les prêtres qui ſauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre aſſez volontiers.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour;* et malheureuſement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un ſinet qui marquait la page où elle était inſultée : cela eſt plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine;* et le Miſanthrope de *Molière* en cite un de cette eſpèce. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'on faſſe de ces horreurs ſans aucun intérêt que celui de nuire, et ſans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien à toute force, qu'on ſoit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois

qu'on ſe permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtreſſe d'un roi ou d'un pape : mais les méchancetés inutiles ſont bien ſottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie ; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en ſais point de pires que la perte des yeux et de l'eſtomac.

1769.

Par quelle fatalité faut il que la nature ſoit notre plus cruel ennemi ? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il eſt tombé de la neige ſur nos montagnes. Je pourrais bien aller paſſer mon hiver dans les pays chauds, comme ſont les cailles et les hirondelles qui ſont beaucoup plus ſages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre ſur la raiſon des animaux ; je penſe comme l'auteur. Les eſſaims de mes abeilles ſe laiſſent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée ; elles ne bleſſent alors perſonne ; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiſelles ; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne ſont pas ſi juſtes, il s'en faut de beaucoup. Si on ſe contentait de défendre

1769 ſon bien, on n'aurait rien à ſe reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'eſt point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous ſommes un peu moins barbares qu'autrefois; la ſociété eſt un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de ſeptembre.

MON cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praſlin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praſlin* ſait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praſlin* dans ſes bontés pour lui.

Quoique je ſois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette ſcène de *Pandore*. Je la trouve aſſez bien filée, et les raiſons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Néméſis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours. 1769.

Le mot de *brûler* me choque, et n'eſt point officieux pour la muſique ; je ſuis tenté de tourner ainſi ce couplet :

NEMESIS *ſous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi ; je viens pour vous apprendre
Le grand ſecret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah, ſi je le croyais !

NEMESIS.

C'eſt trop vous en défendre ;
J'éterniſe vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, &c.

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé ; la choſe devrait être ; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

Lacombe doit avoir vendu plus de Guèbres

1769. qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en ſuis fâché pour *le Kain ;* mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniſer.

Je viens à des affaires plus graves : c'eſt le ſuccès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven ;* vous aviez ſeul raiſon. Tout le parlement de Toulouſe eſt pour *Sirven*, ſi j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille auſſi innocente que malheureuſe dans tous ſes droits. Je vous le dis et le redis, il s'eſt fait depuis dix ans une prodigieuſe révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laiſſer mourir les vieux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, qui ſont en horreur dans l'Europe entière. Un grand ſouverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les petites maiſons de ſon pays pour toute leur vie.

On ne peut pas aſſembler les hommes dans la plaine de Grenelle, pour leur prêcher la raiſon ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui ſont dignes d'être éclairés, et la lumière ſe propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches ſont toujours les derniers à s'inſtruire, mais ils s'inſtruiſent à la fin, j'entends les honnêtes gens ; car pour les convulſionnaires, les

bedeaux de paroiſſe et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarraſſer d'eux. 1769.

Adieu, mon divin ange ; rien n'eſt plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de ſeptembre.

Les vieux malades, Monſieur, n'écrivent pas quand ils veulent ; mais j'en connais un qui a le cœur bien ſenſible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adreſſer quelques paquets ſous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV*. Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne ſais ſi on ne pourrait pas s'en amuſer à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite ſociété ſe rendrait volontiers aux ordres de monſeigneur le duc d'*Orléans*. M. et madame de *la Harpe* ſont les

1769. principaux acteurs ; je puis vous aſſurer qu'ils vous feraient grand plaiſir.

Vous aurez bientôt monſieur le marquis de *Jaucourt*. Je ſouhaite que les eaux ſavoyardes aient fait du bien à ſes oreilles. M. de *Bourcet* eſt venu tracer la nouvelle ville de Verſoy. Il dit que la Corſe eſt un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il eſt bien cultivé ; en ce cas, le pays que j'habite eſt bien loin de reſſembler à la Corſe.

Tous ceux qui reviennent de Corſe prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu uſurpée. S'il s'eſt mêlé d'être légiſlateur, il ne s'eſt pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en ſoit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choiſeul* ; il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait : „ Mon ami, fais le ſigne de la „ croix, car tu vois bien que j'ai les deux „ mains occupées. „

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur ; elles conſolent ma ſolitude et mes ſouffrances ; comptez à jamais ſur mes tendres et reſpectueux ſentimens.

LETTRE

LETTRE XCIX.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de feptembre.

Voici encore une autre requête que *Chabanon* me prie de préfenter à mes anges. Mais qu'a-t-il befoin de moi? pourquoi prendre un fi grand tour? Je fuppofe qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* follicite auprès de M. le duc de *Praflin*. Le chevalier de *Vezieux* eft neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de fes amis qu'il ne fe mêle point des fpectacles de cette ville. et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout fe fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, fans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de reffource que dans Orangis. Il fe pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets; ce ferait un bel encouragement. Je ne

1769. croirai les Velches dignes d'être français, que quand on repréſentera, publiquement et ſans contradiction, une pièce où les droits des hommes ſont établis contre les uſurpations des prêtres.

Le vieux ſolitaire malade lève de loin ſes mains aux anges.

LETTRE C.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

MON héros voit bien que, lorſque j'ai ſujet d'écrire, je barbouille du papier ſans peine, et que je l'ennuie ſouvent; mais, quand je n'ai rien à dire, je reſpecte ſes occupations, ſes plaiſirs, ſa jeuneſſe, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de ſe moquer de ſon très-humble ſerviteur; il la conſerve et la conſervera. Je n'y fais autre choſe que de faire le plongeon, et d'admirer la conſtance de monſeigneur à m'accabler de ſes lardons.

Je n'étais pas informé de la circonſtance du *Brayer :* il y a mille traits de l'hiſtoire moderne qui échappent à un pauvre ſolitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler férieufement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les préfenter. Il a pris tout cela fous fon bonnet, qui n'eft pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant defcendre en ligne droite. Je lui fuis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai affurément prié de rien. 1769.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris fouhaitent qu'on repréfente cette pièce. On la joue en province. Une fociété de particuliers vient de la repréfenter à la campagne avec beaucoup de fuccès; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un feul mot qui puiffe avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps préfent. S'il y a quelque chofe qui faffe allufion à l'inquifition, nous n'avons point d'inquifition en France; elle y a toujours été en horreur. Le Tartufe, qui était une fatire des dévots, et furtout de la morale des jéfuites, alors tout-puiffans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et eft refté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il eft dit :

1769. Quiconque ofe penfer n'eft pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui eft précifément *Jacques-Clément*, eft joué fouvent fans que perfonne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on faffe aux Guèbres le même honneur; mais il n'ofe pas fe compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puiffe prendre fur lui une telle entreprife. Quelques fots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien fenti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne fe foucierait pas beaucoup de celle-ci; auffi je me fuis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de *Ximenès;* je lui ai feulement préfenté les Guèbres pour l'amufer. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'efpère que mon héros vivra affez pour le voir.

Au refte, il fait que j'ai juré, depuis longtemps, d'obéir à fes ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner fes goûts; je ne dois rien lui

présenter sans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaise. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai son attaché, son obligé et son berné. *V.*

1769.

LETTRE CI.

A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de septembre.

TOUT ce que vous dites, Monsieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siècle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui ouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur madame de *Lesdiguières*, et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que

1769. celui qui était ſupérieur à *Plaute* et à *Térence* ne fût jeté à la voirie ; c'était le deſſein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philoſophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple ; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à *Shakeſpeare* qui pourtant n'eſt guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une eſpèce de jeux ſéculaires en l'honneur de *Shakeſpeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille perſonnes. Les dépenſes qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnaſſe français.

Il me ſemble que le génie n'eſt pas encouragé en France avec une telle profuſion. J'ai vu même quelquefois de petites perſécutions être chez les Français la ſeule récompenſe de ceux qui les ont éclairés. Une choſe qui m'a toujours réjoui, c'eſt qu'on m'a aſſuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec ſon *Ane littéraire*, que *Corneille* avec le Cid et Cinna ; mais auſſi ce n'eſt pas chez les Français que la choſe eſt arrivée, c'eſt chez les Velches.

Il s'en faut bien, Monſieur, que vous ſoyez

velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie. 1769.

Je vous suis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de septembre.

C'EST votre vie, Monsieur, et non pas la mienne qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto;* et j'ajoute que *vien' rauca e perde il canto e la favella.* De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances ou des usages absurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers

1769. et paſſagers ; et qui enfin, pour comble de démence, ſubſiſtent encore quand les beſoins ne ſubſiſtent plus. Il n'appartient, Monſieur, qu'à un magiſtrat tel que vous, d'élever une voix qui ſera reſpectée, non-ſeulement par ſon éloquence ſingulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'eſt à vous de montrer combien il eſt abſurde qu'un évêque ſe mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, ſans offenſer DIEU ; combien il eſt impertinent que des payſans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des ſoles comme les évêques, ne puiſſent manger pendant quarante jours les œufs de leur baſſe cour ſans la permiſſion de ces mêmes évêques. Qu'ils béniſſent nos mariages, à la bonne heure ; mais leur appartient-il de décider des empêchemens ? tout cela ne doit-il pas être du reſſort des magiſtrats ? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les reſtes de ces chaînes de fer dont ces tyrans ſacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre ſtyle qui ne perdra rien par la ſageſſe

de votre eſprit : vous rendrez un ſervice éter- 1769.
nel à la France.

Vous nous ferez ſortir du chaos où nous ſommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été compoſée de provinces devenues, par la légiſlation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandiſes du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme ſi elles venaient de Ruſſie. On change de lois en changeant de chevaux de poſte; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle eſt barbare. On accorde le ſecours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuſe à un homme accuſé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un aſſigné pour être ouï, eſt abſent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confiſquer ſon bien. Que dis-je! la confiſcation, dans tous les cas, eſt-elle autre choſe qu'une rapine, et ſi bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? DIEU puniſſait, dit-on, juſqu'à la quatrième génération chez le miſérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le miſérable peuple velche. Cette volerie n'eſt

1769. pas connue dans votre province ; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux ? Un velche dégoûté de la vie, et ſouvent avec très-grande raiſon, s'aviſe de ſéparer ſon ame de ſon corps ; et, pour conſoler le fils, on donne ſon bien au roi qui en accorde preſque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ſes amans ; l'autre moitié appartient de droit à meſſieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands chambriers appliquent ſi légérement les innocens comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire ſouffrir la torture au chevalier de *la Barre ?* était-ce pour ſavoir s'il avait chanté trois chanſons contre *Marie-Magdelène*, au lieu de deux ? eſt-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette ſentence ? L'impératrice de Ruſſie, de ce pays qui était ſi barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans ſon empire de deux mille lieues, il n'y a pas un ſeul juge qui n'eût fait mettre aux petites maiſons de Ruſſie les auteurs d'un pareil jugement ; ce ſont ſes propres paroles.

Puiſſe votre faible ſanté, Monſieur, vous laiſſer achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité

attend de vous ! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange ; lavez-nous donc avec votre hyſope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, ſi nous ne voulons pas être lavés. 1769.

M. l'abbé de *Ravel* a dû vous dire à quel point je vous eſtime, je vous aime et je vous reſpecte. Souffrez que je vous le diſe encore dans l'effuſion de mon cœur.

LETTRE CIII.

A M. PANCKOUCKE.

29 de ſeptembre.

J'APPROUVE fort votre deſſein de faire un ſupplément à l'*Encyclopédie*. Je ſouhaite qu'il ne ſe trouve plus d'*Abraham Chaumeix*, et que ceux qui ont condamné les thèſes contre *Ariſtote*, l'émétique, la circulation du ſang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Béliſaire*, ſoient ſi las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en faſſent plus de nouvelles. J'oſe même eſpérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hoſpitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours ſi mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à

1769. un peuple de ſots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenſez en me propoſant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inſérer dans vos in-folio. C'eſt ſe moquer d'imaginer qu'à ſoixante-ſeize ans je puiſſe être utile à la littérature ; et c'eſt un peu m'inſulter que de me propoſer dix-huit mille francs pour environ ſix cents pages. Vous ſavez que j'ai donné toutes mes ſottiſes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des pariſiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obſtinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles ſuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*, *Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes hiſtoriques à l'article de monſieur *Marmontel*. *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaiſon agréable des fables inventées par l'*Arioſte* et imitées par *la Fontaine*. *Fanatiſme* (hiſtoire du), cela peut être très-intéreſſant.

(*) L'édition de Genève, in-4°.

Femme, article ridicule, qui peut devenir inſtructif et piquant. *Fatalité;* on peut dire ſur cet article des choſes très frappantes tirées de l'hiſtoire. *Folie;* il y a des choſes ſages à dire ſur les fous. *Génie;* on peut en parler encore ſans en avoir. *Langage;* cet article peut être immenſe. *Juifs;* on peut propoſer des idées très-curieuſes ſur leur hiſtoire, ſans trop effaroucher. *Loi;* examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke;* il faut le juſtifier ſur une erreur qu'on lui attribue à ſon article. *Main-morte;* on me fournira un excellent article ſur cette juriſprudence barbare. *Mallebranche;* ſon ſyſtême peut fournir des réflexions fort curieuſes. *Métempſycoſe*, *Métamorphoſe*, bons articles à traiter.

1769.

Je vous indiquerai les autres matières ſur leſquelles je pourrai travailler, mais c'eſt à condition que je ſerai en vie, car je vous réponds que ſi je ſuis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques ſuiſſes, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

1769.

LETTRE CIV.

A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

MON cher philoſophe, ſi DIEU a dit: *Croiſſez et multipliez*, voici deux perſonnes qui veulent obéir à DIEU. L'une eſt catholique romain, l'autre eſt de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un ſerviteur du pape d'épouſer une ſervante de *Zuingle;* mais je crois que vous regardez DIEU comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous ſavez que la femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philoſophe, de faire en ſorte que ces deux perſonnes puiſſent ſe marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas; car le mariage eſt un ſacrement dans notre Egliſe, et l'on m'accuſe, quoiqu'aſſez mal à propos, de ne pas croire aſſez aux ſept ſacremens.

Permettez-moi de vous embraſſer de tout mon cœur, ſans cérémonie.

LETTRE CV.

1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

MON héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme *Adam*, exclus du paradis terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, Monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les sentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré ? J'ai été tenté de l'en remercier ; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres.

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez ; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Seven,

1769. et que vous commanderiez une armée plus leftement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous fervir de fecrétaire, encore moins de coureur. La raifon en eft, que mes fufeaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre ferviteur, et que mes yeux font entièrement à la *Chaulieu*, bordés de groffes cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé fur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimifte, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps eft revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des fciences de me donner la raifon de ce phénomène; il eft particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jéfuite, auprès de moi, qui eft précifément dans le même cas, et plufieurs autres perfonnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les chofes, et plus je vois qu'on ne peut rendre raifon de rien.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaifant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en difiez; je vois que c'était un bel efprit,

et

et que l'hôtel de Richelieu l'emportait ſur l'hôtel de Rambouillet. 1769.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaiſe à Paris; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous ſiérait mieux d'être français. C'eſt votre affaire, car c'eſt à vous à ſoutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre reſpect et mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'octobre.

MON cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance ſur votre triſte voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'eſt qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triſte état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il eſt tombé de la neige dans mon pays; j'ai paſſé tout d'un coup de Naples

à la Sibérie ; cela n'a pas raccommodé ma
1769. vieille et languiſſante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives ; mais c'eſt préciſément parce que je les éprouve depuis quinze ans, que je ne les peux plus ſupporter. On me dira encore : *George-Dandin*, vous l'avez voulu ; *George* répondra comme les autres hommes : J'ai été ſéduit, je me ſuis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je ſouffre, je me repens : voilà comme le genre-humain eſt fait.

Si les hommes étaient ſages, ils ſe mettraient toujours au ſoleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils ſe mettent toujours au coin du feu ; et, quand il y a un rayon de ſoleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait ſur votre quai, ſe feſait porter en chaiſe depuis dix heures juſqu'à midi, ſur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre expoſition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent ſur le quai des orfévres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toiſes derrière eux,

ſur le quai des morfondus, ont preſque tous des viſages d'excommuniés. 1769.

C'eſt aſſez parler du vent du nord que je déteſte et qui me tue.

Vous avez ſans doute vu Hamlet ; les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modeſtement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo aqua non tempeſta.* J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement eſt action et pantomime ; il n'y a rien de ſi ſacré dont on n'abuſe. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le giganteſque ; adieu les beaux vers, adieu les ſentimens du cœur, adieu tout. La muſique ne ſera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne feront plus que des tours de paſſe-paſſe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère auſſi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* eſt abſolument dans ſon tort ; et je trouve extrêmement plaiſant d'avoir mis la philoſophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je ſerais homme à me faire porter en litière à ce ſpectacle ; mais, *ſic vos non vobis mellificatis apes.*

1769. J'ai donné quelquefois à Paris des plaiſirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'eſt plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praſlin ;* ce n'eſt point encore pour moi, je ne ſuis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs ſur un vaiſſeau ; ſans cela, eſt-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les perſécutions que j'eſſuyais à Paris, et que j'ai toujours ſur le cœur.

Mille tendres reſpects à madame d'*Argental.*

A propos, ſi tout eſt chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'eſt pas.

LETTRE CVII.

1769.

A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*)

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

Je suis très-malade, Monsieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet.*

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très-épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV;*

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages.

1769. une perſonne très-intelligente et très-bienfeſante perſuada au cardinal de *Tençin* que c'était un livre contre *Louis XIV ;* le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponſe de ſa Majeſté.

La vie eſt hériſſée de ces épines, et je n'y ſais d'autres remèdes que de cultiver ſon jardin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

LA charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la légiſlatrice victorieuſe ! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'*Eck ;* j'étais alors trop malade pour écrire. C'eſt donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis.*

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* eſt, dit on, le dieu de la Thrace où réſide ſon pauvre ſerviteur *Mouſtapha;* mais *Minerve* réſide à Pétersbourg, et vous ſavez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup ſur *Mars.*

Quel *Mars* que *Mouſtapha !*

A propos, *Orphée* était de Thrace auſſi ; faites-y donc un petit voyage, à la ſuite de ſa Majeſté impériale. Ah, s'il me reſtait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il eſt bien triſte pour moi de mêler de ſi loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embraſſe mille fois dans les tranſports de ma joie. Mille reſpects à madame la comteſſe de *Schouvalof.* 1769.

Je préſente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambaſſadeur tant chez les Français que chez les Velches, et à M. le comte de *Voronzof* qui eſt, je crois, à préſent à votre cour.

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéreſſans de votre lettre.

LETTRE CIX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous.

1769. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'archi-triclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon, ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation jusqu'au départ du primat: alors ſoyez très-ſûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il ſe peut, les fruits de la raiſon éclore dans une ville plus occupée de manufactures que de philoſophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'eſt une ſatire contre trois conſeillers au parlement. Je ſoupçonne un très-grand ſeigneur d'en être l'auteur, mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé eſt infame. J'ai bien de la peine à

(*) Les Guèbres.

croire

croire qu'une satire, sur un tel sujet, soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui, sont réellement coupables du crime de faux ; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois conseillers au parlement dont il est question ; et que l'auteur, quel qu'il soit, est un mal-honnête homme s'il m'impute cette rapsodie. 1769.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embrasse toujours avec le désir de vous voir.

LETTRE CX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, des éclaircissemens que vous avez la bonté de me donner sur les événemens dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans sa jeunesse ; et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal

—— de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître.
1769. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre oftenfible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre juftice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant fous le vent, n'avait pu s'approcher du vaiffeau de M. de *la Galiffonnière*. Monfieur le maréchal eut la générofité d'écrire cette lettre; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing;* elle fit impreffion fur l'efprit de deux juges du confeil de guerre, mais le parti oppofé était trop fort.

Vos réflexions, Monfieur, fur cette mort font bien juftes et bien belles; je crois, comme vous, qu'il eft fort égal de mourir fur un échafaud ou fur une paillaffe, pourvu que ce foit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre chofe à l'égard de monfieur de *Buffi*, que de le croire fur fa parole; c'eft le fecond de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chofe m'eft arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Affas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été affez heureux, Monfieur, pour recevoir vos inftructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'eft plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé

de *Michon* et *Michette ;* on dit que c'eſt une ſatire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été aſſez hardi pour la faire, ſoit bien lâche de me l'attribuer Cet ouvrage par conſéquent ne peut être que d'un coquin ; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me ſemble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainſi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs ſatires. 1769.

Au reſte, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un diſcours préliminaire aſſez philoſophique, que je ſoumettrai à votre jugement.

S'il me tombe ſous les mains quelque ouvrage paſſable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai ſous l'adreſſe que vous m'avez preſcrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monſieur; conſervez-moi des bontés dont je ſens ſi vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli ;* vous ſavez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était ſurtout un des plus violens jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'eſt ſoulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli ;* on l'a regardé comme une injuſtice barbare, et j'ai vu quelques

1769. livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de *la Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté ; mais les Anglais ont auſſi leur amiral *Bing*.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

LETTRE CXI.

A M. MARMONTEL.

Premier de novembre.

MON cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre ſouvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons : ſavez-vous bien que cette maxime eſt mot à mot dans *Confucius* ? Cela vaut bien la comparaiſon du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à uſure.

Je conviens, mon cher ami, que la philoſophie s'eſt beaucoup perfectionnée dans ce ſiècle ; mais à qui le devons-nous ? aux Anglais ; ils nous ont appris à raiſonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous

aujourd'hui ? à faire quelques réflexions ſpirituelles ſur le génie du ſiècle paſſé. 1769.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianaſſe*, d'*Oreſte* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles ſcènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat* ? cela ſeul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir ſans vous embraſſer, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui ſoutiennent, avec le quinzième chapitre de *Béliſaire*, la gloire de la France.

J'aurai beſoin, ſi je ſuis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible déſordre. Je n'approcherai point mon vieux viſage de celui de mademoiſelle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du ſien. Ses talens étaient uniques, et ſa façon de penſer eſt égale à ſes talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus ſincères.

Adieu ; vous ſavez combien je vous aime. Je n'écris guère ; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

1769.

LETTRE CXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, premier de novembre.

Si je ſuis en vie au printemps, Madame, je compte venir paſſer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais beſoin d'une opération aux yeux que je n'oſe haſarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je ſuis bien inſolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis ſi long-temps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me ſens pas le même courage. Ma conſolation eſt dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai ſemé. Si cela m'échappe, il ſera temps de finir ma vie qui a été aſſez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'eſprit, des connaiſſances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'eſt tué à Paris d'un coup de piſtolet. Il avait

tort, puiſqu'il était jeune, et que par conſéquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille : ſon grand-père, ſon père et ſon frère lui avaient tous donné cet exemple. Cela eſt unique, et mérite une grande conſidération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant; car vous courez, vous ſoupez, vous converſez, et ſurtout vous penſez. Ainſi, Madame, vivez; je vous enverrai bientôt quelque choſe d'honnête, ainſi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je paſſe ma vie à tâcher de faire quelque choſe qui puiſſe vous plaire à toutes deux; j'en ai pour l'hiver.

1769.

J'aime paſſionnément le mari de votre grand'maman; c'eſt une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reſte : il ſe ruinera; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais ſurtout qu'il ne haïſſe point les philoſophes parce qu'il a plus d'eſprit qu'eux tous; c'eſt une fort mauvaiſe raiſon pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort : les uns s'emparent de mes ſottiſes, les autres m'attribuent les leurs. Dieu ſoit béni!

Comment ſe porte le préſident *Hénault*?

1769. je m'intéreſſe toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'eſt qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laiſſe pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame ; je ſuis à vous juſqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

LETTRE CXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monſeigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface eſt curieuſe. Comme vous êtes actuellement le ſouverain des ſpectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuſer un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suiſſe. J'ai toujours penſé qu'il m'appartenait moins qu'à perſonne d'oſer me charger de pareils ouvrages, et ſurtout de les envoyer par la poſte. Je n'ai été que trop

calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite. 1769.

Madame *Denis* m'a aſſuré que vous me conſervez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours déſiré de ne point mourir ſans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduiſe à conſigner cette envie dans mon teſtament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége : mais qui peut ſavoir où il ſera et ce qu'il fera ? Mon cœur eſt à vous, mais la deſtinée n'eſt à perſonne ; elle ſe moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre reſpect. *V.*

Oſerais-je vous ſupplier, Monſeigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes ? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la juſtice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière repréſentation. Je ne demande que l'obſervation des règles. Pardonnez cette petite délicateſſe.

1769.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je ſuis devenu plus pareſſeux que jamais, Monſieur, parce que je ſuis devenu plus faible et plus miſérable. Il m'aurait été impoſſible de faire le voyage de Paris ; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les ſentimens qui m'attachent à vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire ſur l'accompliſſement des promeſſes qu'on vous a faites. C'eſt-là ce qui m'intéreſſe véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reſte. J'eſpère que M. le duc de *Choiſeul* fera les choſes que vous déſirez. C'eſt la plus belle ame que je connaiſſe ; il eſt généreux comme *Aboul-Caſſem*, brillant comme le chevalier de *Grammont*, et travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaiſir ; vous ſerez trop heureux d'être ſon obligé.

Je compte qu'au printemps vous ſerez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera

d'un brave philoſophe ; il en faut de cette eſpèce. 1769.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainſi :

Je ſuis las de ſervir : ſouffrirons-nous , mon frère ,
Cet aviliſſement du grade militaire ?

mais je ne ſais comment m'y prendre. Il eſt beaucoup plus aiſé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce diſent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de *Rocheſort.*

LETTRE CXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monſeigneur, avoir *les Souvenirs;* mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez ſervi ſous *Louis XIV*, vous avez été bleſſé au ſiége de Fribourg ; il me ſemble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien aſſurément ne me flatterait plus

1769. que de voir mes ſentimens d'accord avec les vôtres.

On me mande que les Scythes viennent d'être repréſentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très-grand ſuccès. Quelque peu de cas que je faſſe de ces bagatelles, je vous ſupplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la juſtice qu'ils me doivent ; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainſi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il eſt ſi déſagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes inſtances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monſeigneur, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE CXVI.

1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prifons, qu'ils lui ont donné main levée de fes biens faifis par les fermiers du domaine ; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque abfurdité dans les jugemens des hommes. On a compenfé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il eft fort incertain que meffieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Touloufe. J'ofe me flatter que ce parlement fe fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'eft pas là le cas où il faut léfiner, et furement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent fur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suiffe, que M. le duc de *Praflin* quittait le miniftère. Ce n'eft certainement pas le fuiffe de votre porte

1769. qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un ſuiſſe bel eſprit, qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment ſe porte madame d'*Argental*? On dit qu'elle eſt languiſſante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je ſais ce que c'eſt que cette vie-là. Eſt-ce la peine de vivre quand on ſouffre ? oui, car on eſpère toujours qu'on ne ſouffrira pas demain ; du moins, c'eſt ainſi que j'en uſe depuis plus de ſoixante ans. Ce n'eſt pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'eſpérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réuſſi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir; cela eſt manifeſtement contraire à St *Paul* qui dit expreſſément : *Femmes, obéiſſez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette héréſie de l'opéra.

Mille tendres reſpects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental*. *V.*

LETTRE CXVII.

1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 30 de novembre.

MON cher philoſophe, vous êtes actuellement inſtruit du contenu de la ſentence. Je conſeille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être conteſtée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été ſi indignement accuſé, pour avoir été exilé de ſa patrie pendant ſept ans, et pour avoir vu mourir ſa femme de douleur ? Je ſuis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il ſerait plus juſte que le juge de Mazamet les payât. Il eſt vrai que *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et ſa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne ſur leur tête.

Je ſuis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous ſupplie de lui dire que je ſuis près de l'aimer autant que je l'eſtime.

Bonjour, mon cher philoſophe.

1769.

LETTRE CXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

Enfin, Monſeigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis ſi long-temps ; ils ſont déteſtablement imprimés. C'eſt dommage que madame de *Caylus* ait eu ſi peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeuneſſe, et ſurtout de madame la ducheſſe de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui eſt votre père, *quoi qu'on die ;* je ſuis perſuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaiſir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire ſouvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne ſied pas à un dévot comme moi de ſonger encore aux vanités de ce monde ; mais ce n'eſt pas vanité, c'eſt juſtice. Je vous ſupplie d'être aſſez bon pour me dire ſi *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amuſé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE

LETTRE CXIX. 1769.

A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

VOUS savez, Monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami ; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie;* on me l'a proposé ; j'y ai travaillé avec ardeur ; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire ; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi ; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages ; mais, s'ils paraissaient un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France ; et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que, tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi-bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous

1769. charger de mes ſottiſes in-4°, il faut que cette ſottiſe-ci ſoit de la même parure.

Il ne ſerait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moſcou, Madrid, Lisbonne et Quimpercorentin, qu'une ſociété de gens de lettres, tous pariſiens, et point ſuiſſes, va, pour prévenir les jaloux, donner un ſupplément à l'*Encyclopédie.* On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans.

Au reſte, je penſe qu'il faut ſe preſſer, parce qu'il ſe pourrait bien faire qu'étant âgé de ſoixante et ſeize ans, je fuſſe placé inceſſamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterraſſe.

Encore un mot, Monſieur : avant que vous vous fuſſiez lancé dans les grandes entrepriſes, vous aviez, ce ſemble, ouvert une ſouſcription pour les mal-ſemaines de *Martin Fréron.* Je me ſuis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la poſtérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce ſiècle, et que c'eſt une choſe auſſi amuſante qu'utile de raſſembler les principales impertinences de tous ces poliſſons. Envoyez-moi

tout ce que vous avez, jufqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le faffe pendre avec les cordes qu'il a filées. 1769.

Je vous embraffe de tout mon cœur fans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

LETTRE CXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puiffiez-vous auffi trouver de quoi vous amufer quand vous êtes feule; c'eft un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Eglife velche, qui dit que DIEU eft occupé continuellement à fe contenter et à s'admirer tout feul, et qu'il dit comme dans le Joueur: *Allons, faute, marquis:* mais il faut quelque chofe de plus aux faibles humains.

1769. Rien n'eſt ſi triſte que d'être avec ſoi-même ſans occupation. Les tyrans ſavent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, ſans livres ; ce ſupplice eſt pire que la queſtion qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reſte à ſavoir ſi ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne ſeront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'hiſtoire du jour ; encore leur hiſtoire du jour roule-t-elle ſur deux ou trois tracaſſeries. Mon hiſtoire du jour à moi, c'eſt celle du genre-humain. Les Turcs chaſſés de la Moldavie, de la Beſſarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une partie du pays de *Médée* ; en un mot, toutes ces grandes révolutions que vous ignorez peut-être à Paris, ne ſont qu'un point ſur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre choſe, mais pas ſitôt. Je travaille jour et nuit : la raiſon en eſt que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps ; mais je voudrais bien auſſi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je ſuis confondu des bontés de votre grand'-maman. Je vous les dois, Madame ; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'eſt un petit ange que madame *Gargantua*. Il y a

une chose qui m'embarrasse; je voudrais que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en instruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président *Hénault* que je lui serai toujours très-attaché. *V.* 1769.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

MON cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de madame d'*Argental* est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer. Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. *Bertin;* je vous demanderais des conseils, je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille *Sirven;* je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praslin* d'une affaire de corsaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse;

1769. je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous : mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'*Argental*.

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

LETTRE CXXII.

A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux *Martin*; si on la poursuit; si on a réhabilité la mémoire de cet homme si injustement condamné; si c'est à la tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris,

ſur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, ſi malheureuſement l'ami de M. *Chriſtin* s'eſt trompé. 1769.

Sirven a été élargi, et il a eu main levée de ſon bien, malgré la bonne volonté de ſes juges ſubalternes qui voulaient abſolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouſe qui eſt très-bien diſpoſé en ſa faveur, et il eſpère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le ſolitaire ſe portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme; mais il eſt trop malade pour entrer dans ces petites diſcuſſions. La ſottiſe et l'inſolence du carme auraient été dangereuſes au quatorzième ſiècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre *Bayle* et *J. Jacques*.

Mon cher philoſophe rendra un grand ſervice à la juriſprudence et à la nation, en continuant à ſon loiſir l'ouvrage qu'il a commencé. Il eſt prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous ſouhaitons la bonne année; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

1770.

LETTRE CXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL. (*)

Premier de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence ſaura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la S[t] *Silveſtre*, ſans rien faire, parce que c'était dimanche, il paſſa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monſieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je ſouhaite à la belle Hortenſe
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût ſûr et plein d'indulgence,
Un eſprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle penſe ;
Un mari de grande importance,

(*) Cette lettre et pluſieurs autres mêlées de poëſie ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être inſérées dans le volume de Lettres en vers.

Qui

Qui ne faſſe point l'important,
Qui ſerve ſon prince et la France, 1770.
Et qui ſe moque plaiſamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux ſoient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaiſir de faire du bien.
Ma muſe alors en confidence
Me dit : Ne leur ſouhaite rien.

Il me ſemble, Madame, que moi, qui ne ſuis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, ſi je m'étais adonné à la poëſie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monſeigneur votre époux comme à vous, Madame, les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Verſoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maiſons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Madame,

votre, &c. *Guillemet.*

1770.

LETTRE CXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

Je vous ſupplie inſtamment, mon cher ange, de me rendre le plus important ſervice. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Grifet* ou de frère *Grifet*. On imprime la lettre *A* d'un ſupplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Grifet* doit avoir ſa place à l'article *Ana*, *Anecdote*. On peut envoyer le livre aiſément par la poſte, en deux ou trois paquets; pourvu qu'un paquet ne pèſe pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-ſigner, rien n'eſt plus aiſé. Madame *le Jeune*, ou ſon ayant cauſe, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma paſſion qui eſt très-vive. J'abuſe de votre complaiſance; mais les jeunes gens ſont actifs, ils ſe démènent pour rendre ſervice. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que ſoixante et neuf ans. Vous êtes bien injuſte et bien léſineux de m'en accorder à peine ſoixante et quinze, lorſque je ſuis poſſeſſeur de la ſoixante et ſeizième. Il

faut dire que j'en ai foixante et dix-huit, et
n'y pas manquer ; car, après tout, on fe fait 1770.
une confcience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je fuis bien étonné que cette comédie dont vous parlez foit fi drôle. Par-le-fang-bleu, Meffieurs, je ne croyais pas être fi plaifant que je fuis ; mais j'ai plus de tendreffe pour les Scythes, et une paffion furieufe pour les Guèbres. Je tiens que ces Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praflin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corfaires. J'ai bien peur que ce ne foit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renfeignement, moyennant quoi le corfaire fe moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praflin* de toute fa bonté. Madame *Denis* et moi, nous fouhaitons à mes deux anges fanté et profpérité, cette année 1770. Je ne me fuis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me fuis toujours défié de mes forces. J'ai été heureufement trompé.

Mille tendres refpects à vous deux. *V.*

1770.

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa ſanté et ſes affaires étaient également dérangées et le ſont encore. Malheur aux vieillards malades! La faibleſſe extrême où il eſt ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il eſt tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord conſolé des misères de ce monde.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à ſa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos néceſſaire à ſon âge. Il eſt ſenſible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui ſe remue beaucoup pour rien et qui ne ſe remue pas, qui tracaſſe et qui ne tracaſſe pas;

il aime, il eſtime votre philoſophie, et rend justice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché. 1770.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*, voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émiſſaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps ſon ouvrage. Il eſt dans une ſituation à ne rien craindre de meſſieurs *Michon* ou *Michaud*, ſuppoſé qu'il y ait des conſeillers de ce nom. Je ne ſuis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un ſeul vers de cet ouvrage. Je ne doute

1770. pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'eſt pas actuellement à Paris, ne lui conſeille généreuſement de ſe déclarer, ou d'enfermer ſon œuvre ſous vingt clefs.

Voilà, Monſieur, ce que je vous ſupplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occaſion. Je ne lui écris point, je ſuis trop faible, et c'eſt un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu, Monſieur; je ferai juſqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre eſtime. Je ne ceſſe d'admirer un militaire ſi rempli de goût, d'eſprit et de bonté.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette.* Une traduction de la Henriade eſt une preuve que les Italiens ſont convertis. Vous pouviez très-bien, Monſieur, m'envoyer cette traduction par la poſte. M. *Vaſſelier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Rifleſſioni di un italiano ſoprà la chieſa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaiſir de me faire avoir cet ouvrage.

Il eſt très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et ſurtout à Veniſe. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) eſt inſtruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) inſtruit, mais un peu timide. Il a oſé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas oſé prendre Caſtro qui lui appartient.

1770.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle le doit à votre ſouvenir. *Dupuits* eſt à ſa campagne ; il vous conſerve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'eſt ainſi que j'en uſe. Conſervez-moi des ſentimens qui me ſont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire préſent du livre de notre ami *Grifet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuſcrit qui ſurement n'eſt pas de lui. Vous voulez vous amuſer avec

(*) Miniſtre de l'empereur à Milan.

(**) Miniſtre du roi de Naples.

1770. madame d'*Argental* de cette comédie de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de ſoixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire ſur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuſcrit eſt bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaiſant à mon gré, et purgé ſurtout des expreſſions qui pourraient préſenter la moindre idée de dévotion, et par conſéquent de ſcandale. Je ne ſais ſi vous trouverez la pièce paſſable ; elle eſt bien différente du goût d'aujourd'hui ; ce n'eſt point du tout une tragi-comédie de *la Chauſſée;* elle m'a paru tenir un peu de l'ancien ſtyle ; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous ſuppoſez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puiſſe encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate ; ſi vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque choſe de plaiſant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police ; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le ſecret : il eſt intéreſſé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire reſſource ; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne ſeraient pas pour lui, il ſe pourrait bien

faire auſſi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage. 1770.

Je ne ſais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les ſix mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de ſa demeure chez le ſecrétaire de M. d'*Ormeſſon*, nommé *Faget de Villeneuve*; voilà tout ce que j'en ſais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de *Praſlin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf*; il la lira s'il veut, et ſera dans le ſecret pour ſe dépiquer des belles manières des Anglais et de meſſieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ſes bontés pour les vingt-ſix diamans qui courent grand riſque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore ſi on oſera faire jouer à Toulouſe la tragédie de la Tolérance; ce ſerait prêcher l'Alcoran à Rome. Je ſais ſeulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'eſt pas bien ſûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaiſir, mon cher ange, de m'apprendre ſi M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il eſt ſi occupé de ſes grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne ſais ſi vous ſavez qu'on a mis dans

1770. quelques gazettes qu'on donnait la Corſe au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il eſt bon que vous ſoyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puiſſent être.

Le progrès des armes de *Catau* eſt très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuſe. Si elle continue ſur ce ton, elle ſera l'automne prochain dans Conſtantinople. Nos opéra comiques ſont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui ſe joue des bords du Danube au mont Caucaſe et à la mer Caſpienne. Les géographes doivent avoir de grands plaiſirs.

L'oncle et la nièce ſe mettent ſous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'eſt bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota benè que ſi on me ſoupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout eſt perdu.

LETTRE CXXVIII.

1770.

AU MEME.

24 de janvier.

C'EST pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuſer, et au riſque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adreſſer à M. le duc de *Praſlin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps paſſé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimond* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juſte Providence, une pièce, dont le principal perſonnage eſt un caiſſier dévot, vient tout juſte dans le temps des cilices du ſieur *Billard* et des confeſſions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *ſi queſta coioneria* n'amuſe pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaiſant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu plus gaiement raiſon. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaiſanterie et de police! Cet homme-là ferait

1770. rire la grand'chambre, mais je ne ſais s'il viendrait à bout de l'inſtruire.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

MON cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la ſentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puiſſe ſubſiſter après dix ans, quand le père et la mère ſont morts, quand le fils de famille eſt père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand ſa mère s'eſt oppoſée à cette étonnante ſentence, et l'a fait ſon légataire univerſel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore ſi l'homme aux cinquante-trois ans ne reſſemble pas aux nèfles qui ne mûriſſent que ſur la paille. Je me ſuis chargé

par pitié de deux perſonnes fort extraordinaires ; l'une eſt cet original, l'autre eſt une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui eſt attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier. 1770.

L'affaire principale eſt d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le ſieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laiſſer toucher un denier, attendu que je ſuis prêt à ſigner avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air poſé d'un homme capable.

Je vous ſupplie très-inſtamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles poſitives des deux mille écus, afin que je prenne des meſures juſtes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *raſé*, *déſaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuſe pas d'avoir la tête auſſi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, ſinon qu'il eſt à Toulouſe, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde eſt fou.

Mille tendres reſpects à vous et à madame de Canon, à vous les deux ſages, et les deux ſages aimables.

1770.

LETTRE CXXX.

A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

DIEU et les hommes vous en ſauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en ſe mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela eſt digne de l'auteur de la réponſe à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponſe eſt un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lauſane. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, ſi vous avez quelque amitié pour moi ? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères, acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je ſuis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au ſujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique ;* mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être don-

nera-t-on dans quelque temps un petit ſupplément ; mais vous ſavez que les libraires mes voiſins ne ſont pas gens à encourager la jeuneſſe, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdiſſiez votre temps ; et je vous conſeille de l'employer à des choſes qui vous ſoient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertſon*.

1770.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances juſqu'au portier de la comédie, tout le monde eſt bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous ſuis bien obligé d'avoir ſéparé ma cauſe de celle de mon prédéceſſeur *Garnier* (*). Je vous embraſſe de tout mon cœur.

(*) M. *Crébillon*.

1770.

LETTRE CXXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

QUI moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres ! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis ſi long-temps de ſon amitié ! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux ! Vous ſentez bien que je ne ſuis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je ſuis, ſoyez perſuadée que je ſuis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. *Crawfort* ; ſi j'avais ſu qu'il fût à Paris, je vous aurais ſuppliée très-inſtamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance que je lui dois.

Vous m'annoncez, Madame, que monſieur *Robertſon* veut bien m'envoyer ſa belle *Hiſtoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand ſuccès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec

avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon. 1770.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde ; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertson*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais ; j'étais très-inquiet de sa santé ; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit ; elle me mande qu'elle est fort prudente ; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de M. *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point des lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous

1770. ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la diſſipation, elle vous eſt néceſſaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame; jouiſſez de la vie autant qu'il eſt poſſible, et ſoyez bien sûre que je ſuis à vous, que je vous appartiens juſqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE CXXXII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, nous vous ſommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour ſouffrir que vous épuiſiez votre génie à faire Alceſte après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoreſque et tout le merveilleux, afin d'éviter la reſſemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaibliſſez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, eſt réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'eſt probablement ce qui vous a ſéduit. Mais à ce comique il faut ſubſtituer la

tendreſſe, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profuſion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir ſupprimé les enfers et le retour d'*Alceſte*. 1770.

Tout le monde ſait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton* :

Si c'eſt te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas oſé imiter *Euripide*, et fait préſenter *Alceſte* voilée à ſon mari. Ce ſerait cette hardieſſe d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous préſumons qu'elle aurait un grand ſuccès, ſi on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons penſé, madame *Denis* et moi.

Si vous voulez abſolument traiter ce ſujet après *Quinault*, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ſes parties, et d'amener des fêtes charmantes priſes dans le fond du ſujet.

Nous ne parlerions pas ſi hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous diſons ce que

1770. nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons ; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques* ; j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poësie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. *Delille* de ma reconnaissance et de ma très-sincère estime.

LETTRE CXXXIII.

1770.

A M. LE RICHE, *à Amiens*.

6 de février.

VOUS avez quitté, Monſieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des ſages ſera toujours petit. Il eſt vrai qu'il eſt augmenté ; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des ſots, et par malheur on dit que DIEU eſt toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens ſe tiennent ſerrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en raſe campagne.

J'ai été très-malade ; je ſuis à la mort tous les hivers ; c'eſt ce qui fait, Monſieur, que je vous ai répondu ſi tard. Je n'en ſuis pas moins touché de votre ſouvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me conſole de mes maux et des ſottiſes du genre-humain. Recevez les aſſurances, &c.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Beſançon.

1770.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je préfume, Monfeigneur, que vous reçûtes en fon temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaifirs ne vous ont pas laiffé le temps de m'en inftruire. C'eft un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monfieur le duc votre père mettait les portraits de fes anciens ferviteurs au grenier; mais, fi j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je fuis très-fâché de mourir fans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me fers, mais il me fied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui eft à Rome m'a envoyé mes patentes fignées de fa vénérable main. Je fuis du tiers-ordre, mes titres font *fils fpirituel de St François*, *et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtreffes vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds fur ma barbe qu'elle n'y fera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant ſur la ſucceſſion de madame la princeſſe de *Guiſe*, que ſur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je ſerais au déſeſpoir de vous cauſer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits. 1770.

Vous me parliez, Monſeigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je ſuis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Verſailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre reſpect, et que madame *Denis* le faſſe valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

1770.

LETTRE CXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 14 de février.

Je ſuis plus étonné que jamais, mon cher philoſophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven.* M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en ſa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ſes meſures. Je commence à croire qu'il a pris ſon parti, et qu'il ne ſonge qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ſes deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ſes deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a beſoin d'argent, je lui en donnerai auſſi pour achever de réparer ſes malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'aſſurer de la véritable eſtime que je conſerverai pour lui toute ma vie.

Qu'eſt devenue votre *Hiſtoire univerſelle?* eſt-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouſe? avez-vous reçu un

petit

petit paquet que j'adreſſai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adreſſe que vous m'avez donnée? 1770.

Je vous embraſſe ſans cérémonie, en philoſophe et en ami.

LETTRE CXXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, ſi les déſordres de Genève permettront que ma lettre aille juſqu'à la poſte. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori*; mais, dans la coutume de Genève, les battus ſont pendus; et l'on aſſure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont été tués. Toute la ville eſt en armes, tout eſt en combuſtion dans cette ſage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philoſophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer

1770. votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit-démarié, j'ai écrit à M. *Jardin*, greffier en chef du châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur seraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans le pays étranger. J'ai laissé en dépôt, chez M. de *Laleu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous ſupplie, Monſieur, de parler à meſſieurs les avocats de la commiſſion, ſi vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander. 1770.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-ſeulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je ſuis aſſocié, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* ſont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille reſpects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

LETTRE CXXXVII.

A MECENAS-ATTICUS

DUC DE CHOISEUL, &c.

A Ferney, 18 de février.

La voix de *Jean* criant dans le déſert vous dit ces choſes :

Ce n'eſt pas aſſez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les ſoldats d'Iſraël ſur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'eſt rien ſans

1770. la charité. Le Dieu d'Ifraël eft irrité contre les enfans de *Jacob*, qui affaffinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocens deftitués d'armes, bleffent des femmes groffes, et fe préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu affaffiner.

C'eft une des fuites de l'infolence avec laquelle ils en ont ufé envers l'ambaffadeur de l'oint du Seigneur et envers *Meffala-Atticus*, premier miniftre de cet oint. Le fanhédrin n'eft pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorifé les abominations des enfans de *Bélial*.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez feulement fait bâtir à Verfoy une cinquantaine de maifons de boue, vous auriez actuellement dans Verfoy quatre cents habitans qui ne favent où coucher, qui vous feraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle eft tiède.

J'ai ordonné à mon ferviteur *François V.*, capucin digne, d'avoir foin de ces malheureux, en attendant que votre rofée puiffe les confoler.

Je fais que mon ferviteur chargé de la bourfe commune loge le diable dans fa bourfe, c'eft-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille ficles pour bâtir des maifons.

Mon ſerviteur *François V.* eſt encore plus pauvre pour le moment préſent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des ſicles pour bâtir des maiſons. Il n'eſt pas beſoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi repoſer ſa tête. 1770.

Vous avez une galère dans un port qui n'eſt pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne ſoit la famille de *Fréron*.

L'eſprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende pluſieurs de vos ſerviteurs qui ſe ſont engagés à vous, dont vous avez la ſignature, qui ſe ſont ſoumis à coucher dans les maiſons que vous n'avez pas bâties, qui ſe ſont déclarés français, et qui, pour cette raiſon, ſont préſumés avoir inceſſamment la hart au cou.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du ſerpent.

Signé *Jean*, prédicateur du déſert.

Et plus bas, *François V.*, capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalamballa*, général des capucins, réſidant à Rome ; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne épouſe.

1770.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de février.

MON cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on aſſaſſine à Genève, n'ont pas laiſſé de m'affecter un peu, attendu que les gens de ſoixante et ſeize ans ſont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on bleſſe des femmes groſſes, qu'on tue du monde dans les rues, ſans ſavoir pourquoi. On veut pendre auſſi ceux qui voulaient ſe retirer à Verſoy, ville que M. le duc de *Choiſeul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces ſcènes tragiques à ma porte me paraiſſent abominables; c'eſt pis que ce qui ſe paſſe en Pologne.

La comédie du Dépoſitaire eſt plus conſolante. On y a rapetaſſé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidellement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là ſont devenus des fous barbares. Je ſuis très-convaincu que, ſi vous aviez été plénipotentiaire chez

eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé. 1770.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement; vous lisez paisiblement Gabrielle de Vergy; vous allez dans vos petites loges; vous n'avez pas vingt pieds de neige; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praslin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corsaire de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non-seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dalamballa*, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas ses dévots.

1770.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passans dans la sainte cité de maître *Jean Calvin*. On a tué tout roides quatre ou cinq personnes en robe de chambre, et moi, qui

paſſe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on reſpecte ſi peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous ſavez que j'approche plus de quatre-vingts que de ſoixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'eſt néceſſaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à ſoixante-quinze ans et trois mois, cela eſt infame; donnez-moi, s'il vous plaît, ſoixante et dix-ſept ans, pour réparer votre faute. 1770.

On a encore appuyé la baïonnette ſur le ventre ou dans le ventre d'une femme groſſe; je crois qu'elle en mourra; tout cela eſt abominable, mais les prédicans diſent que c'eſt pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques ſoins des battus qui ſe ſont enfuis; car, quoique je ſois capucin, je ne laiſſe pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, ſaviez-vous que j'étais capucin? c'eſt une dignité que je dois à madame la ducheſſe de *Choiſeul* et à S[t] *Cucufin*. Voyez comme DIEU a ſoin de ſes élus, et comme la grâce fait des tours de paſſe-paſſe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je ſuis

1770. capucin au ſpirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, ſur mon attachement, comme ſi je n'étais qu'un homme du monde. Il eſt vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction.

† *Frère V.*, capucin indigne.

LETTRE CXL.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT, *A Florac en Gévaudan.*

21 de février.

MONSIEUR,

CELUI à qui vous avez écrit ſe ſent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il eſt touché de votre mérite et du ſoin que vous avez pris de vous inſtruire.

La diſſertation de *Calmet*, dont vous parlez, eſt une de ſes plus faibles. Il vous ſuffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

» Je pourrais avancer que le voyage de

„ S[t] *Pierre* à Rome eſt prouvé par S[t] *Pierre* 1770.
„ même qui marque expreſſément qu'il a écrit
„ ſa lettre de Babylone, c'eſt-à-dire de Rome,
„ comme nous l'expliquons avec les anciens.
„ Cette preuve ſeule ſuffirait pour trancher la
„ difficulté. „

Vous voyez, Monſieur, combien il ſerait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouſe.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on diſait *magicien*, eſt un nommé *Abdias* fort au-deſſous des hiſtoriens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothéque bleue, ſuivit *Abdias*; *Egéſippe* enchérit encore ſur eux. C'eſt ce même *Egéſippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant ſu que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jéſu* et deſcendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparaſſent du royaume de Jéruſalem auquel ils avaient un droit inconteſtable, &c. &c. &c.

Soyez très-sûr que l'hiſtoire eccléſiaſtique n'a pas été écrite autrement juſqu'au ſeizième ſiècle. Mais, puiſque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des ſouverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas ſe plaindre.

1770. L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'eſt bâtis; mais le bon eſprit ſert à ne ſe laiſſer pas ſubjuguer par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLI.

A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

CONSOLEZ-VOUS, Monſieur; il eſt impoſſible que les captifs qui ſont à Alger (*) ne ſoient pas délivrés par les mathurins quand le temps ſera favorable; puiſqu'on a rendu les premiers, on rendra les ſeconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politeſſe que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juſte que mon nom parût avant le leur, et il faut ſurtout qu'il n'y paraiſſe point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Queſtions ſur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand ſervice. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la baſtille.

annonce nt la feconde ; ils efpèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amufent. 1770.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer.* Tout eft en combuftion dans Genève, tout eft fous les armes ; on a affaffiné fept ou huit perfonnes juridiquement dans les rues, dans les maifons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme groffe, bourrée à coups de croffe de fufil, eft mourante; une autre eft morte. *Cramer* commande la garde. Il faut efpérer que fon magafin ne fera pas brûlé. Le diable eft par-tout. J'efpère que je l'exorciferai, en qualité de capucin ; car il faut que vous fachiez que je fuis agrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus Dalamballa*, réfidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'eft une obligation que j'ai à S[t] *Cucufin*, et j'en fens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME,

Tout l'ordre des capucins n'a pas aſſez de bénédictions pour vous. Je n'oſais ni eſpérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier *Fabry*. Nous avons bien des ſaintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui ſoit auſſi bienfeſante que vous l'êtes. Je ſuis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les ſouliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps auſſi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au ſujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui ſe ſont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à préſent, mais on pille. M. le duc de *Choiſeul*, mon bienfaiteur, eſt inſtruit par M. le réſident

Hénin de toutes les horreurs qui s'y paſſent. J'achève mes jours dans un bien triſte voiſinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche S[t] *François* plus d'un million de femmes de neige. C'eſt ainſi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je ſuis entouré, et des aſſaſſinats à ma porte, ne ſont pas une perſpective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, font ma conſolation. 1770.

Je ne crois pas que ce ſoit en abuſer que de vous préſenter les reſpects et la reconnaiſſance de mon gendre *Dupuits*, et d'oſer même vous ſupplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre eſt votre ouvrage; c'eſt vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'eſt pas aſſurément rendu indigne de votre protection. Il ſert bien, il eſt actif, ſage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes auſſi. Toute ma famille ainſi que notre couvent ſe regardent comme vos créatures.

Agréez, Madame, notre attachement reſpectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

(*) M. le duc de *Choiſeul*.

1770.

LETTRE CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

2 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languiſſant que je ſuis, lorſque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieuſe, ſi elle n'eſt pas imprimée avant l'aſſemblée du clergé ; mais les cris du public feront taire ceux qui oſeront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris ; M. d'*Alembert* en eſt idolâtre. Vous avez pour vous les philoſophes et les femmes ; avec cela on va loin.

Je regarde la priſon des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la baſtille, de peur que le parlement ne le mette ſur la ſellette.

Il m'eſt tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philoſophique et honnête, intitulé DIEU et les hommes. On le dit imprimé en Hollande ; mais l'extrême honnêteté dont il eſt, fait qu'on n'oſe pas l'envoyer par la poſte, de peur des curieux mal-honnêtes.

Vous avez bien raiſon de dire que la philoſophie gagne, et que les arts ſe perdent.

Heureux

Heureux ceux qui, comme vous, font une religieuſe dont la philoſophie fait verſer des larmes ! 1770.

Vraiment, vous ne connaiſſez pas toutes mes dignités. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins, mais je ſuis capucin moi-même. Je ſuis reçu dans l'ordre, et je recevrai inceſſamment le cordon de St *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeuneſſe.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Conſtantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embraſſe auſſi tendrement que je vous félicite de vos ſuccès. Mes hommages à madame de *la Harpe*.

Vous ſavez qu'on s'eſt un peu égorgé à Genève ; on y a aſſaſſiné juſqu'à des femmes : tout cela ne ſera rien.

1770.

LETTRE CXLIV.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 3 de mars.

JE vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaisir. J'implore surtout l'assistance de monsieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de sorbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon Histoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des colléges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte pour faire amende honorable à la sainte Eglise; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot

en pleine audience ; que la fille du premier préſident m'a écrit d'aſſez jolis vers ; que *Sirven* va demander la permiſſion de prendre ſes premiers juges à partie ; que la philoſophie expie au bout de huit ans l'aſſaſſinat de *Calas* ? 1770.

Allons, courage, monſieur le turc (*), monſieur du parlement de Paris (**), mettez la philoſophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin* ?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiſelle *Nollet*, qui l'avait ſuivi dans tous ſes malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* ſon oncle reniait comme un beau diable. *Durey*, dans le fond, n'eſt pas à beaucoup près auſſi coupable qu'on le dit ; c'eſt un bon homme très-ſerviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime eſt d'avoir demandé, par écrit, à ſa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoiſonné perſonne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie* ? n'eſt-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile ? *la Harpe* vous a-t-il récité ſa religieuſe ? avez-vous pleuré ? avez-vous vu l'opéra comique de *Marmontel* ? comment vous portez vous,

(*) M. l'abbé *Mignot*.

(**) M. d'*Ornoi*.

1770. tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'eſt point du tout plaiſante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

Fr. François, capucin indigne.

LETTRE CXLV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

3 de mars.

M. *Tabareau* et M *Vaſſelier* ſavent, ſans doute, ce qui ſe paſſe à Genève : on y aſſaſſine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes groſſes; la ſainte cité eſt devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs; je ne ceſſerai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au *Billard*. J'eſpère tout obtenir par l'interceſſion de mon confrère S[t] *Cucufin*.

Je vois que vous n'étiez pas inſtruit de ma fortune. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre

révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, ſans doute, vous vous êtes confeſſé quand vous étiez à Rome. 1770.

Oſerais-je vous demander ce que c'eſt que cette équipée de ſaiſir toutes les reſcriptions aux particuliers? on m'a pris le ſeul argent dont je pouvais diſpoſer. Dieu veuille que vous ne ſoyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je ſuis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques ſemaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en reſcriptions toute la fortune dont je pouvais diſpoſer; je crois qu'il a été ſi embarraſſé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponſe; il attend apparemment qu'il y ait quelque choſe de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de *la Borde* était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caiſſe d'eſcompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander juſtice contre toutes les lettres ſimples qu'on me fait payer doubles. Je ſuis d'ailleurs aſſaſſiné de lettres d'inconnus que je ſuis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans ſa beſace, de ménager quatre ſous. Vous me dites que le miniſtère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller

1770. un laboureur de deux cents mille francs qui ſont tout ſon patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de ſon crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

MON cher ange, je devrais m'adreſſer à St *Cucufin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient ſouvent chez vous ; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit ſi bien la ſanté de madame d'*Argental*, que j'ai en lui une extrême confiance. Je ſais bien qu'il ne l'a point miſe au lait de chèvre ; mais comme je ſuis plus ſec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux abſolument tâter du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* ſoit de mon avis. Ainſi, je vous demande votre protection ; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu, ſans doute, la belle pancarte du roi d'Eſpagne, ſignée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles juſqu'au vif au

très-révérend grand inquifiteur, archevêque de Pharfale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu fans reffource. 1770.

Tout capucin que je fuis, je ne laiffe pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à monfieur de Pharfale.

Vous devez favoir fi cet archevêque de Pharfale n'eft pas confeffeur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéreffe vivement à toutes les affaires eccléfiaftiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la ducheffe de *Choifeul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de S[t] *François*.

On dit que, fi M. l'abbé *Terrai* continue fon petit train, nombre d'honnêtes gens feront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Touloufe une certaine Hiftoire générale des mœurs et de l'efprit des nations, à l'ufage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de forbonne, profeffeur en hiftoire, l'enfeigne publiquement, et que tout le parlement va l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui font à lui.

Mille tendres refpects à mes deux anges.

† *Frère François*, capucin indigne.

1770. LETTRE CXLVII.

A M. BOUVARD, *médecin.*

5 de mars.

UN vieillard de ſoixante et ſeize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur ſcorbutique qui l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé preſque toutes ſes dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cauſe ſouvent des borborygmes, des inſomnies, &c. &c., attachées à cette maladie:

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il penſe que le lait de chèvre pourrait procurer quelques ſoulagemens.

Il eſt ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans ſix mois, il prend la liberté de demander ſi le lait de chèvre pourrait le mener juſque-là?

Il demande ſi on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations abſolument néceſſaires, ait fait quelque bien en cas pareil?

LETTRE

LETTRE CXLVIII.

1770.

A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand befoin de ce que je viens de recevoir. Je fuis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous lifant. Voilà le vrai ftyle, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché ; tous les vers frappés et fentencieux naiffent du fond du fujet, et fe préfentent d'eux-mêmes; grande fimplicité, grand intérêt ; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux fe mouillent à mefure qu'ils lifent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens, puifqu'on ne la jouera pas fur le théâtre ; mais je fuis perfuadé qu'on la jouera dans trente familles : je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieufe.

J'ai reçu cette femaine deux pièces qui m'ont bien confolé. Premièrement la vôtre, et enfuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquifition.

En voici une troifième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie :

1770. c'eſt votre joli envoi. Je ne ſuis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muſe me prend trop à ſon avantage. Il m'eſt plus aiſé, dans mes ſouffrances, de ſentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

LETTRE CXLIX.

A M. DE CHABANON.

7 de mars.

Vous m'avez fait un grand plaiſir, mon cher confrère. Comme vous ſavez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez préſumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons ſouffrir, nous autres ſerviteurs de DIEU, les gens qui ſe croient en droit de venir voir ce que nous feſons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermoſa;* je bénis M. le comte d'*Aranda;* je fais mes complimens de condoléance à la ſainte inquiſition. Cette petite anecdote trouvera ſa place avant qu'il ſoit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laiſſent rien échapper. J'avais beſoin d'une conſolation; je ſuis dans un état aſſez

trifte. Une humeur de foixante et feize ans s'eft jetée fur mes glandes, et le contrôleur général fur mes refcriptions. Je vous embraffe de toute mon ame. Sœur *Denis* vous eft toujours très-dévouée. 1770.

Frère François.

LETTRE CL.

A M. AUDIBERT, *à Marfeille.*

A Ferney, le 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monfieur, que vous avez affifté le ferviteur de DIEU ? Sans y penfer vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je fuis capucin ; j'ai le droit de porter le cordon de S[t] *François*. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente ; n'en riez point, rien n'eft plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été fur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonifé. M. le marquis de *** n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il eft vrai que j'ai prêché la tolérance ; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'eft pas

1770. pour des argumens de théologie ; il ne s'agit que d'une querelle profane, ainſi elle ne durera pas long-temps. S'il était queſtion de controverſe, nous en aurions pour trente années.

Vous ſavez, ſans doute, que le pouvoir de l'inquiſition vient d'être anéanti en Eſpagne ; il n'en reſte plus que le nom : c'eſt un ſerpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Eſpagne, par un édit, a défendu que l'inquiſition fît jamais empriſonner aucun de ſes ſujets. Nous voilà enfin parvenus au ſiècle de la raiſon, depuis Pétersbourg juſqu'à Cadix ; et ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'il y a des philoſophes dans le parlement de Toulouſe. Je ne vois pas qu'il ſe ſoit fait une révolution plus prompte dans les eſprits. La canaille eſt et ſera toujours la même ; mais tous les honnêtes gens commencent à penſer d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Agréez, Monſieur, la reconnaiſſance de votre, &c.

LETTRE CLI.

1770.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

VOUS ne croyez donc pas aux femmes groſſes aſſaſſinées ? Tenez, voyez, liſez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre réſident. Il ſe peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui ſe ſont paſſées à Genève. Très-ſouvent on ne ſait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui ſuis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conſeiller de Genève.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits neveux verront Verſoy, mais moi je verrai DIEU face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. Agréez le profond reſpect du capucin, et moquez-vous de lui ſi vous voulez. *V.*

1770.

LETTRE CLII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses ; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fussiez ! (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant,) je ferais une belle offrande à S[t] *François* mon patron. Oui, Madame, on a assassiné des femmes grosses à Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés ; je suis très-malade ; ma dernière volonté est pour votre salut ; et, si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CLIII.

1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela eſt auſſi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laiſſe pas d'envoyer ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul* les atteſtations de la mort des femmes groſſes. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin eſt fait pour être cru ſur ſa parole qui eſt celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on eſt auſſi malade que je le ſuis; on a ſa conſcience à ménager.

Si les choſes de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui ſans reſpecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caiſſe de M. de *la Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je poſſédais de bien libre, toute ma reſſource. Je lui donne ma malédiction ſéraphique. Mais, plaiſanterie à part, je ſuis très-fâché et très-embarraſſé. Je n'ai aſſurément ni aſſez de ſanté,

1770. ni aſſez de liberté dans l'eſprit pour ſonger au Dépoſitaire. Mon dépoſitaire eſt le contrôleur général ; mais il n'eſt pas marguillier. J'ai ſoupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir ; et vous pouvez, en général, me mander ſi je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite conſultation pour M. *Bouvard* : elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février eſt arrivée en mars. Je voulais ſavoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponſe, j'ai conſulté une chèvre ; et ſi elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à préſent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous ſouhaite à tous deux tous les plaiſirs, toutes les douceurs, tous les agrémens poſſibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-ſeulement je ſuis capucin, mais je ſuis ſi bien avec les autres familles de St *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuſe, et ce n'a pas été avec des yeux ſecs. Tout ce qui intéreſſe les couvens me touche juſqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux ſaintes prières de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CLIV.

1770.

AU MEME.

18 de mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne ſuis pas aſſurément en état de travailler au Dépoſitaire, pour le moment préſent; mais j'eſpère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des reſtitutions de dépôt. J'eſpère que la grâce ſe fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon ſeul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caiſſe de M. de *la Borde;* le ſeul bien qui puiſſe répondre à mes nièces des clauſes de leurs contrats de mariage, le ſeul avec lequel je puiſſe récompenſer mes domeſtiques? dans quel tribunal une telle action ſerait-elle admiſe? en a-t-on un ſeul exemple, excepté dans les proſcriptions de *Sylla* et du triumvirat? monſieur l'abbé *Terrai*, qui ſort de la grand'chambre, ne devrait-il pas diſtinguer entre ceux

1770. qui achètent du papier ſur la place, et ceux qui dépoſent chez le banquier du roi leur bien paternel ? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chaſſé ces triſtes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon ſang, je vous parlerai de *Ninon*, je vous dirai qu'elle ne ſerait pas *Ninon*, ſi elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaiſant et l'utile, à mon gré, eſt qu'une coquette ſoit cent fois plus vertueuſe qu'un marguillier, ſans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je ſuis entièrement de votre avis ſur la religieuſe. C'eſt la ſeule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche; elle eſt écrite comme il faut écrire.

Je tremble ſur la démarche de mademoiſelle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays ſi orageux pendant une guerre ruineuſe, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureuſement commencé. En vérité, je ne ſais quel parti prendre. Mon avis eſt qu'on attende les événemens de cette campagne; eſt-ce le vôtre ?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Grizel* l'apôtre; c'eſt bien dommage que ce

confeſſeur ne ſoit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins. 1770.

Mais, ſi vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Liſez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé ſon beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne ferait que pour vous amuſer. On m'aſſure que *Fréron* eſt eſpion de la police, et que c'eſt ce qui le ſoutient dans le beau monde. Je me flatte que vous diſtribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre juſtice aux gens de bien.

Nous feſons mille vœux ici pour la ſanté de madame d'*Argental*; vous ſavez ſi nos cœurs ſont aux deux anges. *V.*

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne ſera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première inſtance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours.

1770. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques ; c'eſt après Pâques que l'affaire ſera jugée.

Vous vous reſſouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureuſement au ſecret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de ſon confrère ſubrogé à ſa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge ; et le nouveau juge, nommé *Aſtruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné ſa ſentence que comme le diable eſt obligé de reconnaître la juſtice de DIEU.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans ſa priſon, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en ſuis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV* et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cauſe avec dépens.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confeſſeur de

Fréron? que dites-vous de l'enlèvement de
nos refcriptions ? font-elles plus juftes que 1770.
l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron?* faviez-vous que ce coquin était efpion de la police, et que c'était cela feul qui le foutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule ?

Mon cher ami, je vous crois néceffaire dans Paris. Plus les injuftices font atroces, plus on a befoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui fentons également votre mérite, nous vous béniffons tous deux, et je vous donne auffi mon autre bénédiction de capucin dans ce faint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et fa religieufe.

1770. LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* eſt devenu un excellent ambaſſadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'*Ornoi* l'infortune d'un pauvre diable qui ſe trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit ſommaire du déſaſtre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire ; mais je m'adreſſe à vous, Monſieur, pour l'objet le plus intéreſſant.

M. l'abbé *Terrai* me ſaiſit tout le bien libre que j'avais en reſcriptions, les ſeuls effets dont je puſſe diſpoſer, mon unique bien, tout le reſte périſſant avec moi. Il eſt un peu dur de ſe voir ainſi dépouillé à l'âge de ſoixante et ſeize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaiſie.

J'ai quelque curioſité de ſavoir comment on débrouillera le chaos où nous ſommes. Vous

me paraiſſez d'ordinaire aſſez bien inſtruit. 1770.
Voici le temps des grandes nouvelles. Les Ruſſes pourront bien être à Conſtantinople dans ſix mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève eſt toujours ſous les armes, et les émigrans ſont à Verſoy ſous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Verſoy; mais il eſt plus aiſé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiſeul*, adieu la nouvelle ville.

Je vous embraſſe tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendreſſe.

LETTRE CLVII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, monſieur *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire paſſer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiſeul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques

1770. capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois, en outre, mon ſalut; car c'eſt à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* eſpère beaucoup des opérations de la grâce ſur ma perſonne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

> Il faut avouer que la grâce
> Fait bien des tours de paſſe-paſſe
> Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Verſoy ſera bâti, monſeigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je ſuis encore un peu gauche à la meſſe, mais on ſe forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les préſenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la ſainte obédience.

Je vous ſupplie, Madame, d'agréer toujours mon profond reſpect, ma reconnaiſſance et ma bénédiction.

Frère François,
capucin par la grâce de DIEU
et de madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

(*) Voyez les ſtances à madame de *Choiſeul*, vol. d'Epîtres.

LETTRE

LETTRE CLVIII.

1770.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 de mars.

MON cher philofophe, c'eft apparemment depuis que je fuis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des difputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choifeul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général réfidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en fuis pas plus favant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *la Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander fi *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

Je fuis toujours bien malade. La juftification entière de *Sirven*, et ce coup effentiel porté au fanatifme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écrafer l'hydre.

Amufez mes confrères, les maîtres des jeux

1770. floraux, de ces petits verſiculets (*) ; vous verrez qu'ils ſont d'un capucin bien réſigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

P. S. M. d'*Alembert* eſt bien content de votre Abrégé de mon Eſſai ſur l'hiſtoire générale de l'eſprit et des mœurs des nations. Quelques fanatiques n'en ſont pas ſi contens, mais c'eſt qu'ils n'ont ni eſprit ni mœurs : auſſi n'eſt ce pas pour ces monſtres que l'on écrit, mais contre ces monſtres.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

MON cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la conſultation de M. *Bouvard;* j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'eſt un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire ſur *Fréron*, qui m'a été adreſſé par ſon beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les ſtances à M. *Saurin:*

Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

chofe touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en inftruire. 1770.

Je ne fais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrai*, je trouve feulement qu'il reffemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amufe actuellement à travailler à une efpèce de petite Encyclopédie, que quelques favans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les fujets font épuifés et moi auffi.

Les comédiens ne le font pas moins, on ne peut plus compter que fur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponfe à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin* : cela n'eft pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies fcandaleufes et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde, ni à mon bon patron S[t] *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'eft pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de fouhaiter qu'il foit pendu, et que l'archevêque le confeffe à la potence, ce qui ne fera qu'un rendu.

Je me flatte que la fanté de madame d'*Argental* fe fortifie et fe fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges. *V*.

1770.

LETTRE CLX.

A M. BOUVARD.

26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. *Bouvard*, le remercie très-sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflemens sanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les sentimens de reconnaissance dont il est pénétré pour lui. *V.*

LETTRE CLXI.

1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'eſt pas que les honneurs changent mes mœurs; mais c'eſt que j'ai été entouré de maſſacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui ſe ſont réfugiés chez moi, n'ont pas laiſſé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole ſur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes ſottiſes, l'un eſt devenu magiſtrat, et eſt actuellement ambaſſadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impreſſion ;* l'autre monte la garde ſoir et matin, et ne marche qu'au ſon du tambour. Ainſi vous courez grand riſque de vous paſſer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaiſant; mon Encyclopédie eſt rarement plaiſante. Je la crois ſage et honnête, et puis c'eſt tout. Elle

1770. ne ſera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à préſent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés juſqu'au vif. J'avais en reſcriptions tout le bien dont je pouvais diſpoſer, toutes mes reſſources ſans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon ſalut. J'y ſuis bien réſolu, et je ſens plus que jamais les vanités des choſes de ce monde, d'autant plus que je ſuis malade depuis ſix ſemaines, et ſi malade que je n'ai pas conſulté M. *Tronchin*. L'eſtomac, l'eſtomac, Madame, eſt la vie éternelle. Je ne ſuis pas mal, heureuſement, avec frère *Ganganelli*; c'eſt une petite conſolation.

C'en eſt une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel* : on dit que les dévotes ſe trémouſſent prodigieuſement à Paris et à Verſailles. Je m'intéreſſe paſſionnément à ce ſaint homme ; et, s'il eſt pendu, je veux avoir de ſes reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de ſorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

(*) Stances à M. *Saurin* :

Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

Si les quatrains ſur mon capuchon ne vous déplaiſent pas abſolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui ſont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je ſuis confus. C'eſt à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de ſa jolie figure ; je ne la connais que par ſon ſoulier. Jouiſſez, pendant quarante ans, Madame, d'une ſociété ſi délicieuſe ; je vous ſerai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien. 1770.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange ; le temps eſt trop affreux ; je ſuis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépoſitaire ; il m'eſt impoſſible de travailler dans l'état où je ſuis ; quand je ſerai en vie, à la bonne heure, je ſerai aſſurément à vos ordres.

1770. Les petits verſiculets faits pour madame la ducheſſe de *Choiſeul* et pour M. *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'eſt apparemment pour faire ſa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaiſir ? informez-vous, je vous en prie, ſi on a *fulminé*, le jeudi de l'abſoute, la bulle *In cœna domini.* Quel mot, *fulminé !* cela m'eſt important pour fixer mes idées ſur *Ganganelli ;* il faut avoir des idées nettes.

Mais ſurtout dites à madame de *Choiſeul* que vous vous êtes chargé expreſſément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage ?

LETTRE CLXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de ſon crucifix. Les livres, qui ſont ma conſolation, ne me viennent point ; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les reſcriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et

fort

fort au-delà. Non-feulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de noſſeigneurs. Le bon Dieu ſoit loué ! La fin de la vie eſt triſte, le milieu n'en vaut rien, et le commencement eſt ridicule. 1770.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaiſir que me feſait M. de *la Borde*, était de m'épargner ſept à huit pour cent, pour le change et pour la converſion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reſte, je trouve très-bon qu'on prenne les reſcriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en ſentirez comme moi, Meſſieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conſeiller du parlement de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai ſur le champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé *Terrai*.

Si j'avais des reſcriptions ſur le grand-turc, l'impératrice de Ruſſie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle

1770. ne manquerait ni d'hommes ni d'argent ; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève ſe dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas prendre cet argent au lieu du nôtre ?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec madame de *Florian*. Nous ſommes enchantés d'apprendre que ſa ſanté s'eſt rétablie.

Nous vous embraſſons vous et elle, et le grand conſeil et le parlement.

Frère François.

LETTRE CLXIV.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il eſt ſi difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous préſente le vin de ville, le plus déteſtable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracaſſeries ſifflent à vos oreilles, pendant que des poliſſons ſont ſous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait ſon jubilé chez les catholiques-apoſtoliques-romains, pendant que votre ami *Mouſtapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en ſecret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déſerts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de

1770. ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre *Dupuits-Corneille.*

J'ai eu l'infolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de foie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges où j'ai eu la fottife de me confiner. J'ai aujourd'hui une infolence beaucoup plus forte. A peine monfeigneur *Atticus-Corficus Pollion* a dit, en paffant dans fon cabinet, je confens qu'on reçoive des émigrans, que fur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait affez de montres pour en envoyer une petite caiffe en Efpagne. C'eft le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caiffe à monfeigneur le duc, par ce courier, afin qu'il voye combien il eft aifé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir fept ou huit autres caiffes ; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne fera pas le feul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favorifer cet envoi, pour que cette petite caiffe parte fans délai pour Cadix, foit par l'air, foit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne

donner les ordres les plus précis. J'écris paſ-
ſionnément à M. de *la Ponce*, pour cette affaire 1770.
dont dépend abſolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je gliſſe même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en préſenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable ; mais j'aime mieux préſenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces, protégez-nous !

C'eſt à vous qu'il faut s'adreſſer en vers et en proſe.

Agréez, Madame, le profond reſpect, la reconnaiſſance, le zèle, l'impatience, les ſentimens exceſſifs de votre très-humble et très-obligé ſerviteur,

Frère François,
capucin plus indigne que jamais.

1770.

LETTRE CLXV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de ſincères vœux, dans ce ſaint temps de Pâques, pour la délivrance de St *Grizel* et de St *Billard ;* mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Verſoy ou à Ferney. Si les nouveaux établiſſemens vous engagent encore à faire quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et ſurtout de madame *Denis* et de *frère François.*

Je ne ſais s'il me ſerait permis de repréſenter, à monſieur le contrôleur général, que c'eſt mon patrimoine que j'avais mis en reſcriptions, que ce n'eſt point une affaire de finance, que c'eſt un bien dont je ſuis comptable à ma famille, &c. Probablement il ne m'écouterait pas ; ventre affamé n'a point d'oreilles ; il faut, en France, ſouffrir et ſe taire.

J'ai bien peur, Monſieur, que vous ne ſoyez pas payé de ce que vous doit St *Billard.* Que ne vous rejetez-vous ſur le ſaint confeſſeur qui, de ma connaiſſance, a volé cinquante

mille francs à la fille de M. le duc de *Villars*, 1770.
qu'il a fait religieuſe ? Par le mémoire que M. *Vaſſelier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que St *Billard* méritera bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole.

Pigal m'a fait penſant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fuſſe ſouffrant; les honneurs ne guériſſent perſonne.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monſieur, que par votre générofité ; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille* ; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, ſans ſouffrir que je perdiſſe un denier par le change ; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule : qu'ai-je fait pour vous ? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poſte vous embraſſer à la Ferté ; mais j'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, et je ſuis très-malade.

1770. Je ne ſavais pas un mot des belles choſes qui ſe ſont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je ſuis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à préſent, et je conçois qu'on a jeté ſur votre maiſon une groſſe bombe, dont un éclat eſt tombé ſur ma chaumière. Dans ce déſaſtre, vous voulez encore rétablir mon toit que les ennemis ont brûlé. C'en eſt trop, Monſieur : il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre ; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me propoſez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame.

Oui, Monſieur, votre idée des rentes ſur la ville eſt très-bonne, et je vous ſupplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous ſavez les deſſeins de M. le duc de *Choiſeul*, ſur la fondation d'une ville dans mon voiſinage. Vous êtes inſtruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choiſeul*, en recueillant chez moi pluſieurs habitans de Genève. En ſix ſemaines, ils ont fait des montres ; j'en ai envoyé une caiſſe à M. le duc de *Choiſeul* lui-même. J'établis une manufacture conſidérable ; ſi elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête ſans aucun profit.

Les ſeize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au ſecours de notre manufacture au mois d'auguſte. 1770.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Eſpagne en lingots ou eſpèces, vous me rendriez un grand ſervice ; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers diſent que l'or eſt beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop ſur les louis d'or; on donnerait des lettres ſur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela eſt fort éloigne de mes occupations ordinaires ; mais j'ai le plaiſir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croiſſait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je ſais faire autre choſe que l'hiſtoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je ſais ſurtout, Monſieur, ſentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-deſſus des revers que vous avez eſſuyés. Toutes les ames nobles ſont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaiſſance inviolable, avec l'eſtime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inſpirez, Monſieur, &c.

1770.

LETTRE CLXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Verſoy, pour le château de Ferney, 20 d'avril.

Je ſuis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotaſſe cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfans, de parens, d'amis, d'affaires conſidérables, domeſtiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux ſolitaire qui vous ſera attaché juſqu'à ſon dernier moment.

Je m'attendais bien, Monſeigneur, que *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous en rappelleraient beaucoup d'autres. Ils ne diſent preſque rien, mais ils rafraîchiſſent la mémoire ſur tout ce que vous avez vu dans votre première jeuneſſe. Tout eſt précieux du ſiècle de *Louis XIV*, juſqu'aux bêtiſes du valet de chambre *la Porte*. Je ne crois pas qu'il y ait un ſeul nom des perſonnes dont ſa cour était compoſée, qui ne puiſſe exciter encore de l'attention, non-ſeulement en France, mais chez les étrangers.

Il faut à préſent aller en Ruſſie, pour voir

de grandes choſes. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moſcou des carrouſels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galans que ceux de *Louis XIV;* ſi on avait ajouté que les Ruſſes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'eſclaves, ſans habits et ſans armes, feraient trembler le Turc dans Conſtantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des Mille et une nuits. 1770.

L'impératrice me feſait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé ſur moi; il m'a pris deux cents mille francs qui feſaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de *la Borde.* Si cet holocauſte eſt utile à l'Etat, je fais le ſacrifice ſans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme ſi j'étais mort. Mes beſoins ſe réduiront à peu de choſe pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainſi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger ſi vîte avec ma famille; vous ſavez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un payement ſi prompt. Je ſerais extrêmement affligé que vous vous fuſſiez gêné.

1770. Je ne ſais pas à quoi aboutiront toutes les ſecouſſes que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement ſera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon*; cela me paraît ridicule. Je ſuis entouré de ridicules plus ſérieux. Vous ſavez, ſans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfans de *Calvin* ſont ſous les armes depuis deux mois. Genève n'eſt plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre préſence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, eſt plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un aſile. J'ai eu chez moi des bleſſés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambaſſade à Verſailles; je m'imagine que le roi lui enverra ſon relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracaſſeries de ce monde ne finiſſent point tant qu'on eſt ſur le trottoir.

La Fontaine avait bien raiſon de dire :

Jamais un courtiſan ne borna ſa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde ſoupire; le repos n'eſt que dans le

tombeau. J'ai été ſur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps ; j'en ſuis encore entouré l'eſpace de quarante lieues ; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie eſt le paradis terreſtre, en comparaiſon de ce petit morceau.

1770.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui eſt auſſi brillant que votre place royale était triſte ; mais je vois bien que je mourrai ſans avoir eu la conſolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je ſuis, moi, le doyen de vos courtiſans ; il n'y a perſonne en France qui puiſſe me diſputer ce titre.

Je ferais enchanté que vous puſſiez rendre mademoiſelle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette converſion ; mais le public vous en ſaurait gré (ſi le public ſait jamais gré de quelque choſe). On paſſe ſa vie à travailler pour des ingrats ; on voit deux ou trois générations paſſer ſous ſes yeux ; elles ſe reſſemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur ; car pour les beaux arts et le bon goût, c'eſt autre choſe. Le bon temps eſt paſſé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans

1770. les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pourriez très-bien, quand vous serez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amusement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de *Pluton*. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'est ce qui berce ma vieillesse. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce serait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond respect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je suis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui est, en vérité, un homme de beaucoup d'esprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François,
capucin indigne.

LETTRE CLXVIII.

1770.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouse.*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neige qui m'entourent, ſoixante et ſeize ans ſur ma tête, ma vue preſqu'entièrement perdue, trois mois de ſuite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me ſemble qu'il eſt fort peu important que meſſieurs les avocats faſſent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, ſont un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne ſont que des mots. Ce qui eſt eſſentiel, c'eſt que les juges ne faſſent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré ſon innocence ; c'eſt qu'un gradué de village n'ait pas l'inſolence de condamner à mort la famille de *Sirven*, ſur les préſomptions les plus abſurdes ; c'eſt qu'on reſpecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares uſages, qu'on appelle juriſprudence, ne déshonorent pas notre nation.

1770. Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été gaulois, ostrogoths, visigoths, francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le sein de la politesse.

Ce sont-là mes griefs; et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

MON cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de *Louis XIV*, surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se

tromper

tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer ; mais ils ne veulent point s'ennuyer. 1770.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui ; mais on lira toujours la Religieuse. Pourquoi ? parce qu'elle est écrite dans le style de *Jean Racine*.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de monsieur le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle *Clairon* ni mademoiselle *Duménil* n'en ont fait tant répandre ; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau* :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler, a bien raison ; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

1770.

LETTRE CLXX.

A M. LE KAIN.

25 d'avril.

MON très-grand et très-cher ſoutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort ; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne ſe dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Verſailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'eſt que la tragédie françaiſe bien jouée. Elle n'en a ſurement pas d'idée.

Pigal, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il eſt, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature ſur le théâtre. Vous avez, au-deſſus des ſculpteurs et des peintres, un grand avantage, c'eſt celui de rendre tous les ſentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un ſeul.

Nous ſavons à peu-près ce que c'eſt que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé,

c'eſt une ancienne pièce qui n'eſt point du tout dans le goût d'à préſent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*, quelque temps après la mort de mademoiſelle *Ninon de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réuſſir qu'autant qu'on ſaurait qu'elle eſt du vieux temps. Ce ſerait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

1770.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que monſieur d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépoſitaire. Je ſais, de gens très-inſtruits, que celle qu'on a lue à l'aſſemblée eſt non-ſeulement très-fautive, mais qu'elle eſt pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne ſouffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* eſt, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reſte, ſi on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot;* mais il faut que le tout ſoit dans le plus profond ſecret, à ce que diſent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ſes manuſcrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles ſoient, puiſſent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

1770. Conſervez votre ſanté malgré M. l'abbé *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien ineſtimable.

LETTRE CLXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

MON cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; paſſe pour moi qui ai, comme vous ſavez, ſoixante et dix-ſept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il faſſe vivre mes enfans. Permettez que je vous adreſſe ma lettre pour lui.

Il me ſemble que les ciſeaux de M. l'abbé *Terrai* ſont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne ſais ſi vous avez vu milord *Cramer*, ambaſſadeur de la république de Genève; et ſi, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impreſſion* à Verſailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là.

Je vous demande très-inſtamment une grâce auprès des puiſſances; c'eſt de gronder beaucoup madame la ducheſſe de *Choiſeul*, et même,

s'il le faut, monſieur ſon mari, et, par-deſſus le marché, M. de *la Ponce* ſon ſecrétaire. 1770.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en ſix ſemaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiſeul*, comme un eſſai de ce qu'on pouvait faire dans ſa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus preſſante à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, et une autre non moins vive à M. de *la Ponce*. Si on ne me répond point, vous ſentez bien qu'on ne ſurvit point à ces outrages-là, quand on eſt attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favoriſe pas ma manufacture de toutes ſes forces, il eſt certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'eſt pas juſte que, quand M. l'abbé *Terrai* m'aſſaſſine à droite, M. le duc de *Choiſeul* m'égorge à gauche. En vérité, ſans St *Billard* et St *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la ducheſſe de *Choiſeul*. On dit qu'elle eſt emportée comme vous dans la converſation,

1770. qu'elle n'a ni finesse ni agrément ; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'*Argental* ? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de *Fréron ;* et, si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines ; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout, ce pauvre diable, accusé par son beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé *Grizel ! V.*

LETTRE CLXXII.

1770.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : ſavez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes ſervent d'exemple? *exemplum ut talpa.* Il eſt vrai que nous avons, vous et moi, quelque reſſemblance avec ces animaux qui paſſent pour aveugles. Je ſuis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juſte, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris ſix fois plus qu'à vous; mais c'eſt à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais dipoſer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en eſt point une : c'eſt un

1770. ouvrage malheureuſement fort ſage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je ſerai mort avant qu'il ſoit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un eſt devenu magiſtrat et ambaſſadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accuſiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent ſous la main. Faites-vous lire ſeulement les articles *Adam* et *Adultère.* Notre premier père eſt toujours intéreſſant, et adultère eſt toujours quelque choſe de piquant. Vous pourriez auſſi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanſon compoſée par *Jéſus-Chriſt*, qui eſt fort curieuſe. Ce n'eſt point une plaiſanterie; la choſe eſt très-vraie. Vous verrez même que c'eſt une chanſon à danſer, et qu'on danſait alors dans toutes les cérémonies religieuſes.

Quand vous vous ſerez amuſée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'-maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander ſans le connaître, elle a donné une penſion à un médecin que je ne connais pas

davantage

davantage et que je ne consulte jamais ; et, ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes ; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très-importante, dans une manufacture que j'ai établie et que j'ai mise sous sa protection. 1770.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il existe ; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'Etat, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai* ; et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on se moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier : voilà comme sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura ; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'-maman, si vous pouvez ; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame ; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph ? L'éloignement entre les gens qui pensent est horrible.

Frère François.

1770.

LETTRE CLXXIII.

A M. SEINAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le premier de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous souvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive inſtance, à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être miniſtre du ſaint Evangile à Genève (*), mais qui eſt le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans ſa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de ſa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été paſteur d'une égliſe où j'avais un banc; et nous l'appelions *brebis* plutôt que paſteur. C'eſt le meilleur diable qui ſoit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monſieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau

(*) M. *Perdriaux*.

bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec refpect, &c.

LETTRE CLXXIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

FRÈRE *François*, Monfieur, eft pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer fon image dans une niche; il vous fupplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il fait qu'on ne canonife les gens qu'après leur mort, il fe difpofe à cette cérémonie. Une fluxion très-violente fur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais paffer la fin de mes jours en Gréce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à préfent *Catherine II* eft maîtreffe de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les

Athéniens reprennent courage ſous ſes ordres.
1770. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne ſe doute pas. S[t] *Nicolas* va chaſſer *Mahomet* de l'Europe ; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin.

On dit que frère *Ganganelli* a ſupprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'abſoute ; cela eſt d'un homme ſage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me conſerver la vôtre ; elle fait ma conſolation dans le triſte état où je ſuis. Agréez mon tendre reſpect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

MON cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperaſſes que je mets en ordre ;

cela vous mettra entièrement au fait. Il eſt bon de rendre juſtice aux gens qui honorent le ſiècle et l'humanité. 1770.

Je ſuis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puiſſent être acceptées J'avais envoyé à madame la ducheſſe de *Choiſeul* une petite boîte de ſix montres charmantes, et qui coûtent très-peu ; ce ſerait d'aſſez jolis préſens à faire à des artiſtes qui auraient ſervi aux fêtes. La plus chère eſt de quarante-ſix louis, et la moindre eſt de douze : tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu ſurtout que le roi eût vu les montres qui ſont ornées de ſon portrait en émail, et de celui de monſeigneur le dauphin. Je ſuis perſuadé qu'il aurait été ſurpris et bien aiſe de voir que, dans un de ſes plus chétifs villages, on eût pu faire, en auſſi peu de temps, des ouvrages ſi parfaits ; mais le voyage de madame la ducheſſe de *Choiſeul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va auſſi prendre ſoin de ſes manufactures. C'eſt une philoſophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'eſprit me paraît furieuſement au-deſſus de ſa taille.

Je ſonge comme vous à mademoiſelle *le Couvreur-Daudet ;* je frémis de l'envoyer en Ruſſie : mais qu'en faire ? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente ? voilà ce que je voudrais ſavoir. J'aimerais mieux

1770. établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la chofe eft faite, je fuis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en faffe une d'acteurs ; cela devient impoffible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'eft élevé ; c'eft la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de foixante et dix-fept ans, au lieu de foixante et feize; eft-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne perfécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un feptuagénaire dans un bénitier ?

J'ai penfé comme vous fur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne fefait point de fottifes.

N'allez-vous pas à Compiègne ? attendez-vous à faire vos complimens à Verfailles ?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma refpectueufe reconnaiffance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* fe porterait mieux au mois de mai ; mais c'eft l'hiver, le fatal hiver, qui me défefpère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais. 1770.

LETTRE CLXXVI.

AU MEME.

21 de mai.

MON cher ange, les bonnes actions ne ſont jamais ſans récompenſe, car DIEU eſt juſte. On ne peut vous donner un prix qui ſoit plus ſuivant votre goût qu'une tragédie ; en voici une qui m'eſt tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'eſt à vous à juger ſi monſieur *Lantin* était auſſi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceſlas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* ſe moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui reſſemble à celle de *Mairet ;* mais il faut laiſſer dire ces gens-là, et ne pas s'en embarraſſer.

Au reſte, je ſerais au déſeſpoir qu'on pût m'accuſer d'avoir la moindre correſpondance avec les héritiers de M. *Lantin*. M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original eſt

1770. chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre la justice qui m'est due ; mais si on fait une sottise dans Paris, tout aussitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre zèle pour la vérité ne s'opposent à ce torrent de calomnie.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépositaire. Il faut que ce soit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette imposture, et c'est ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorsqu'il la convertit Je ne sais pas au juste ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU ; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépositaire est de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praslin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adresser à nous ; nous sommes bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney. Secourez notre entreprise, mes chers anges ; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs scorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* si son état approche de mon état. Portez-vous bien tous

deux, jouiſſez d'une vie douce, conſervez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, 1770.
mais protégez auſſi celle de feu M. *Lantin*. Nous vous préſentons nos cœurs, madame *Denis* et moi. *V.*

LETTRE CLXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je ſoupçonne, Madame, que vous vous ſouciez peu de la métaphyſique ; cependant il eſt aſſez curieux de chercher ſi on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits ſur cet être incompréhenſible. Nous reſſemblons tous au capitaine ſuiſſe qui priait dans un buiſſon, avant une bataille, et qui diſait : *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, ſi j'en ai une.* Vous me paraiſſez fort indifférente ſur ces bagatelles ; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu abſolument que je vous envoyaſſe quelques chapitres ; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi,

1770. vous ne ſoyez plus amuſable, et que je ne ſois point du tout amuſant. Vous en ſavez trop pour que je vous donne du plaiſir.

Voyez ſi les articles *Alchimiſte*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui ſont remplis d'hiſtoriettes, pourront vous déſennuyer un moment. Je ſuis avec vous comme *Arlequin* à qui on diſait: Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman eſt une vraie philoſophe ; elle s'en va voir ſa colonie que vous appelez ſi bien Salente. Elle va faire le bonheur de ſes vaſſaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reſte rien que de la laſſitude, quand elles ſont paſſées. Je crois le fond de ſon caractère un peu ſérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et conſtante, ſans oſtentation ; qu'elle n'aime point à ſe prodiguer dans le monde ; que chaque jour elle aimera davantage la retraite ; qu'en connaiſſant les hommes par la ſupériorité de ſa raiſon, elle aime à répandre des bienfaits par inſtinct ; qu'elle eſt très-inſtruite et ne veut point le paraître : voilà le portrait que je me fais de la ſouveraine d'Amboiſe, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige.

J'ai pris avec elle une étrange liberté ; j'ai

mis ſous ſa protection des eſſais de ma manufacture de montres : que ne ſuis-je un de ſes vaſſaux d'Amboiſe ! On dit que le blé a manqué juſque dans ſes Etats ; nous n'en avons point dans notre pays barbare. 1770.

Je crois que les Ruſſes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me ſemble que voilà une révolution qui ſe prépare, et à laquelle perſonne ne s'attendait : c'eſt de quoi exercer la philoſophie de votre grand'maman.

La mienne conſiſte à ſouffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre reſpect. Il ne faut aſſurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'-maman ?

1770. ## LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je perſiſte à croire que les philoſophes m'ont daigné prendre pour leur repréſentant, comme une compagnie fait ſouvent ſigner pour elle le moindre de ſes aſſociés. Je conſens de ſigner, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monſieur, d'être un des protecteurs de la ſtatue. M. le duc de *Choiſeul* y a de plus grands droits qu'on ne penſe ; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres feſeurs, et tient le cas ſecret ; j'en ai de lui qui ſont charmans.

Je ne ſais comment reconnaître ſes bontés : il protége une manufacture de montres que les émigrans de Genève ont établie dans mon hameau ; il a bien voulu deſcendre juſqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voiſinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à préſent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaiſirs ; je vois les fruits de

la philoſophie éclore. Soixante artiſtes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroiſſe, vivent avec les catholiques comme des frères ; il ſerait impoſſible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conſcience, meſſieurs les moines, M. *Roſe* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guinceſtre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthelemi? 1770.

Peut-être l'impératrice de Ruſſie opère-t-elle à préſent une grande révolution chez les Turcs ; mais j'aime mieux celle dont je ſuis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au reſpectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et ſi digne d'être votre ami.

Conſervez vos bontés, Monſieur, à votre très-humble et très-obéiſſant et très-reconnaiſſant ſerviteur, le languiſſant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

1770.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, premier de juin.

MADAME,

JE crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pouſſer à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de ſept frères, tous au ſervice du roi, dont les jéſuites avaient uſurpé l'héritage pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je penſe, l'aîné de ces ſept *Machabées*. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, Madame, le ſecrétaire des capucins, je dois, à plus forte raiſon, être celui des officiers qui ont été bleſſés au ſervice. Je ne ſais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais à Verſailles que l'honneur et la conſolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et ſurtout depuis celle des montres. Moi qui ſuis exceſſivement vain, je

ne les détrompe pas ; ils viennent tous me dire : Allons, notre ſecrétaire, vîte une lettre pour madame la ducheſſe, qui *fait du bien pour ſon plaiſir.* Je baiſſe les oreilles, j'écris, et puis je ſuis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond reſpect, et en rougiſſant de mes hardieſſes, Madame, votre très-humble, très-obéiſſant et très-obligé ſerviteur *V.*

LETTRE CLXXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Premier de juin.

VOUS avez dû voir, Madame, que je conſume ma pauvre vie dans mes déſerts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'maman. Il y a des inſectes qui ſont trois ans à ſe former, pour vivre quelques minutes : c'eſt le ſort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes ;* c'eſt une affaire de goût : vous êtes juges en dernier reſſort.

1770. Quant aux chofes fcientifiques, je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre foit inutile. Perfonne ne fait comment une médecine purge, et comment le fang circule vingt fois par heure dans les veines ; cependant il eft très-fouvent utile d'être purgé et faigné.

Il eft fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, fans qu'on ait quelque chofe de bien fatisfefant à mettre à la place. C'eft affez qu'on fache certainement ce qui n'eft pas, on n'eft pas obligé de favoir ce qui eft. Je fuis grand démoliffeur, et je ne bâtis guère que des maifons pour les émigrans de Genève. La protection de madame la ducheffe de *Choifeul* leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne profpèrerait que par fes bontés ? et puis qu'on dife qu'il n'y a point de deftinée ! C'eft vous, Madame, qui m'avez valu cette deftinée-là ; c'eft à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté, d'accord ; mais il eft figné des fyndics, et non pas de moi. Je ne fuis point avocat : le fond du mémoire eft de M. *Chriftin* avocat de Befançon ; je l'ai un

peu

peu retouché. Il n'y a rien que de très-vrai. L'avocat au conseil, chargé de l'affaire, l'a approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir ? Je tiens qu'il faut le soutenir très-fortement, ou l'abandonner. 1770.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de *Choiseul* veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint *Benoît*, devenus chanoines. La prétention de Saint-Claude est absurde. S[t] *Claude* est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste, du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité, avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique ; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût ; Dieu m'en préserve ; et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté ; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent

1770. un coup d'œil égaré ſur ces pièces ennuyeuſes ; j'ai voulu les intéreſſer par la tournure ; j'ai voulu les amuſer, eux, et non pas le roi qui a d'autres affaires, et qui très-communément laiſſe décider ces procès ſommaires ſans y aſſiſter, comme il arriva dans le procès des *Sirven*, où M. le duc de *Choiſeul* fut net contre moi, et avec raiſon.

Enfin, ſi j'ai tort, on perdra de bons ſujets, et j'en ſuis fâché ; mais je me réſigne, car il faut toujours ſe réſigner, et je ne ſuis pas capucin pour rien.

Réſignez-vous, Madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. *Horace* recommandait cette philoſophie, il y a quelque dix-huit cents ans ; il recommandait auſſi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

MON cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'inſinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de *Châteauneuf* s'eſt arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le Dépoſitaire. *Ninon*

n'a point couché avec le jeune *Gourville*; et quant à M. *Agnant*, il n'eſt point un ivrogne à balbutiement et à hoquets ; c'eſt un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en diſant ſon mot ; mais qui n'eſt point du tout ivre : et en cela même, il eſt un perſonnage aſſez neuf au théâtre. 1770.

Dès que meſſieurs du clergé ſeront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de *Ninon*; l'*Encyclopédie* ne me laiſſe pas à préſent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de *Praſlin* ne faſſe pas ſitôt des préſens de montres aux janiſſaires et aux douaniers de la Porte ottomane. Vous ſavez comme on s'égorge dans la patrie de *Sophocle* et de *Platon*, comme on maſſacre et comme on pille. Cependant, ſi nos conſuls reſtent, ſi M. le duc de *Praſlin* veut des montres, nous ſommes à ſes ordres.

M. le duc de *Choiſeul* a la bonté de nous en prendre. Favoriſez-nous, je vous en conjure ; engagez vos camarades, meſſieurs les miniſtres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une eſtampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec ſon portrait en émail, qui ne ferait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monſeigneur le dauphin, qui ont parfaitement réuſſi.

1770. Nous fesons à préfent celui de M. le comte d'*Aranda ;* c'eft une entreprife très-confidérable. M. l'abbé *Terrai* en a fait une bien cruelle en me faififfant deux cents mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'Etat, et qui auraient fervi à bâtir des maifons pour nos artiftes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé, ou du moins voulu tromper M. le duc de *Choifeul*, quand on lui avait dit que les natifs de Genève, maffacrés par les bourgeois, n'étaient que des gredins et des féditieux. Je vous affure que ceux qui travaillent chez moi font les plus honnêtes gens du monde, les plus fages, les plus dignes de fa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de *Choifeul* et de *Praflin* combien je leur fuis attaché ; mon cœur vous en dit toujours autant. *V.*

LETTRE CLXXXII.

1770.

A M. DE LISLE DE SALES.

A Ferney, 6 de juin.

J'AI lu, Monſieur, votre livre (*) avec enchantement. Je vous ſuis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens ſages le liront, et eſtimeront l'auteur ; mais c'eſt principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vaſe, comme dit *Lucrèce*. Vous ne vous contentez pas de leur parler raiſon, vous y joignez l'éloquence qui eſt ſon paſſe-port : *utile dulci* eſt votre deviſe.

La lecture de votre ouvrage, Monſieur, m'a fait oublier ma vieilleſſe et les maux dont je ſuis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guériſſaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaiſſance et toute l'eſtime que je vous dois, &c

(*) *La Philoſophie de la nature.*

1770.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Juin.

Ah, Monſieur, que je ſuis content de *Mélanie !* voilà le ſtyle dont il faut écrire. Les Velches vont être débarbariſés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défenſe aux rôtiſſeurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je ſuis perſuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère. Je ſouhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des *Reſcriptions*. Les dernières m'intéreſſent très-particulièrement.

Je vous remercie, mon cher Monſieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de *Fontanelle*, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître *Aliboron*. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire*, c'eſt mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaiſir extrême de me dire que les remarques ſont excellentes ; je m'en doutais bien. Perſonne, à mon gré, n'a le jugement plus ſûr que M. de *la Harpe ;* ſon ſtyle eſt clair et vigoureux ; il dit beaucoup

en peu de mots ; c'est le grand ennemi du fatras. Il faut absolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps. 1770.

Vous devez avoir vu une assez belle bibliothéque à Manheim. Vous êtes sans doute en correspondance avec M. *Colini*, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter sur tous les sentimens, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de juin.

On fait ce qu'on peut, Madame, dans nos déserts, pour vous faire passer quelques minutes à Saint-Joseph ; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Imposez silence à votre lecteur, sitôt que vous vous sentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui se fait à présent sur la terre. Je ne sais pas même si Lacédémone appartient à *Catherine II* ou à *Moustapha* ; je

1770. ne ſais où eſt votre grand'maman, et c'eſt ce qui m'intéreſſe davantage. Si elle eſt dans ſon palais de Chanteloup, occupée de ſa floriſſante colonie, je la déclare philoſophe. J'entends ſurtout, par ce mot, philoſophe-pratique; car ce n'eſt pas aſſez de penſer avec juſteſſe, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de ſots hommes, de connaître bien le monde, et par conſéquent de le mépriſer; mais ſe retirer de la foule pour faire du bien, encourager des arts néceſſaires, être ſupérieure à ſon rang par ſes actions comme par ſon eſprit, n'eſt-ce pas là la véritable philoſophie?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller enſemble dans le paradis terreſtre de Chanteloup. Il faut toujours, Madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car ſans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de ſa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaiſir de la reconnaiſſance. Je me flatte qu'elle était dans ſon royaume dans le temps que les badauds de Paris ſe tuaient au milieu des fêtes, aſſez près de ſon hôtel; elle aurait été trop ſenſiblement frappée de ce déſaſtre. Eſt-il poſſible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions!

Adieu,

Adieu, Madame ; conſervez du moins votre ſanté ; la mienne eſt déſeſpérée. Mille tendres reſpects. *V.* 1770.

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 de juin.

MON très-cher philoſophe, vous m'avez raccommodé avec *Sirven.* Je vois avec plaiſir qu'il pourſuit ſon affaire ; je ne doute pas qu'un homme auſſi ſage et auſſi éloquent que M. de *la Croix* ne lui faſſe remporter une victoire entière. Tous les honnêtes gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adreſſer ſon mémoire à M. *Vaſſelier*, premier commis de la poſte de Lyon. Il ne ſerait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. *Vaſſelier*, l'autre pour moi. Vive déſormais le parlement de Toulouſe !

Je dois vous dire que j'ai prié M. de *la Croix* de gronder *Sirven* d'avoir été ſix mois entiers ſans écrire à ſes filles.

A l'égard de votre ſage hardieſſe, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* ſur lequel on puiſſe vous

1770. inquiéter. On ſera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (*) qui penſe comme vous, qui eſt prudent comme vous, et qui ſera bientôt de l'académie ; il ne reſſemble point du tout à *Martin le Franc de Pompignan.*

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de ſorbonne ; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 21 de juin.

MADAME,

QUAND les gens de mon village ont vu *Pigal* déployer quelques inſtrumens de ſon art : Tiens, tiens, diſaient-ils, on va le diſſéquer; cela ſera drôle. C'eſt ainſi, vous le ſavez, que tout ſpectacle amuſe les hommes. On va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'opéra comique, à la grand'-meſſe et à un enterrement. Une ſtatue ſera

(*) M. de *Brienne.*

ſourire quelques philoſophes, en refrognant les ſourcils réprouvés de quelques coquins 1770. d'hypocrites, ou de quelque poliſſon de folliculaire. Vanité des vanités! mais tout n'eſt pas vanité; ma tendre reconnaiſſance pour mes amis, et ſurtout pour vous, Madame, n'eſt pas vanité.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 de juin.

MON aimable commandant eſt ici, Monſieur; ma conſolation aurait été parfaite, ſi vous étiez venu avec lui. *Pigal* a déjà modelé le ſquelette dont l'ame ſubſiſte encore et vous ſera très-attachée juſqu'au moment où elle ſera diſſipée et rendue à la matière ſubtile dont elle eſt venue.

Je vous ſais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de *Joad*. Je bénis DIEU de ce que le petit-fils d'*Henri IV* penſe comme vous ſur ce barbare énergumène.

J'ai raiſonné beaucoup avec *Pigal* ſur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre *Aaron ;* il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure

1770. en moins de six mois. J'en ai conclu pieusement que DIEU avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaisir de punir de mort vingt-trois mille juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ses deux tables.

Agréez toujours, Monsieur, ma tendre reconnaissance de toutes les bontés que vous me témoignez.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de juin.

J'APPRENDS que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches caudines de Closter-Seven a bien voulu faire pour son vieux serviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très-humbles remercîmens du squelette de Ferney que *Pigal* a su rendre vivant. Ce squelette n'est en vie que pour sentir la reconnaissance qu'il doit à son doyen de l'académie.

Comme vous serez un jour le doyen des

pairs, permettez-moi de vous féliciter ſur le ſuccès indubitable du procès que M. le duc d'*Aiguillon* a voulu abſolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des Guèbres au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. *Dupaty*, qui eſt un franc guèbre, ferait l'affaire. 1770.

On dit que vous protégez prodigieuſement une nouvelle pièce de *Paliſſot*, intitulée le Satirique; c'eſt un beau grenier à tracaſſeries. Je vois que vous faites la guerre aux philoſophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuſe, et c'eſt toujours beaucoup. Puiſſiez-vous vous amuſer pendant tout le ſiècle où nous ſommes! Vous en avez fait l'ornement, et vous en ferez la ſatire mieux que perſonne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre ſtatue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre.

Agréez toujours, Monſeigneur, mon tendre reſpect. *V.*

1770.

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

MON très-généreux et très-cher commandant, je suis votre sujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-les-Versoy une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Bresse. Cette salle de théâtre que vous connaissez est changée en ateliers ; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers ; il faut bâtir de nouvelles maisons pour les émigrans ; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut songer que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin jusqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les ames tolérantes et sensibles seront encore fort aises d'apprendre que soixante huguenots vivent avec mes paroissiens de façon qu'il ne serait pas possible de deviner qu'il y a deux religions chez moi ; voilà qui

eſt conſolant pour la philoſophie, et qui démontre combien l'intolérance eſt abſurde et abominable. La révolution s'eſt faite tout doucement dans les têtes les moins inſtruites comme dans les plus éclairées; nous verrons la même choſe dans dix ans en Turquie, ſi mon impératrice pouſſe ſa *pointe*, comme dit le père *Daniel.* Ma foi, le temps de la raiſon eſt venu, et j'en bénis DIEU, tout capucin que je ſuis : c'eſt dommage que je ſois ſi vieux et ſi malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant. 1770.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur; elles ſont un des ingrédiens de mon paradis.

Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt;* vous ne ſauriez croire combien il me fait aimer ſa belle ame, et comme je m'inſtruis avec lui.

1770.

LETTRE CXC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de juillet.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, comme j'ai pu dans mon miſérable état, monſieur le prince *Pignatelli*, mais avec tout le reſpect que j'ai pour ſon nom et avec l'extrême ſenſibilité que ſon mérite m'a inſpirée.

Je vous avoue que je ſuis flatté de ma ſtatue poſée aux pieds de la vôtre, plus que mademoiſelle *le Maure* ne l'était d'être dans le carroſſe de madame la dauphine. Le carroſſe et les chevaux ne ſont plus; votre ſtatue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pouſſerez à la poſtérité.

Mon héros, en me careſſant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, ſelon ſa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philoſophie à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par paſſe-temps. Liſez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une Encyclopédie de ma façon; elle m'eſt apportée dans le moment; c'eſt le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances abſurdes de *Jean-Jacques*. Je déteſte

l'insolence d'une telle philosophie, autant que vous la méprisez. Le système de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en est pas de même de la tolérance. Non-seulement les philosophes qui méritent votre suffrage, l'ont annoncée, mais ils l'ont inspirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la superstition jusque dans l'Italie et dans l'Espagne. Elle est si bien détruite que, dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellens artistes en horlogerie; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté plusieurs montres de ma manufacture. Cet établissement fait venir en foule des marchands de toute espèce. Je bâtis des maisons, je vivifie un désert. Si j'avais été assez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je suis sûr que vous m'en sauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de véritable philosophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philosophes plutôt que celui de *Palissot*. Vous savez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur suffrage. Je n'ai plus qu'un désir, c'est celui de vous renouveler mes très-tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir

1770.

1770. qu'il n'eſt pas indigne de vos bontés. Il eſt vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je ſuis en robe de chambre. J'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, je ſuis très-affaibli ; mais je donnerais ma vie pour paſſer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus beſoin de moi.

Il eſt plaiſant qu'un garçon horloger, avec un décret de priſe de corps, ſoit à Paris, et que je n'y ſois pas.

Votre Paris eſt plein de tracaſſeries, tandis que celles de *Catherine II* vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle eſt bien loin d'être dans la ſituation équivoque où de fauſſes nouvelles la repréſentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troye. Elle peut dans deux mois être maîtreſſe de la Gréce et de la Macédoine ; et, à moins d'un revers qui n'eſt pas vraiſemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans ſon code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de ſa main, a établi la tolérance univerſelle pour la première de ſes lois.

Je vous demande la vôtre. Vous ſavez ſi mon cœur eſt à vous, et quel eſt mon reſpect, ma paſſion, mon idolâtrie pour mon héros. *V.*

LETTRE CXCI.

1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, Madame; il eſt actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médiſance ſont deux nymphes immortelles. Ces demoiſelles ont répandu que certains philoſophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dreſſer une ſtatue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait ſe ſervir de mon nom et de mon viſage pour ériger un monument à la liberté de penſer. Cette idée, dans laquelle il y a du plaiſant, peut me faire tort auprès du roi. On m'aſſure même que vous avez penſé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philoſophie eſt un peu perſécutée. Vous ſavez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* eſt priſonnier d'Etat à la baſtille

—— avec ſaint *Billard* et ſaint *Grizel;* cela eſt de
1770. fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une ſituation où j'ai le plus grand beſoin des bontés du roi. Je ne ſais ſi vous ſavez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrans de Genève, que je leur bâtis des maiſons, que j'établis une manufacture de montres; et, ſi le roi ne nous accorde pas des priviléges qui nous ſont abſolument néceſſaires, je cours riſque d'être entièrement ruiné, ſurtout après les diſtinctions dont M. l'abbé *Terrai* m'a honoré.

Il eſt donc très-expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaiſantant à ſouper: Les encyclopédiſtes font ſculpter leur patriarche. Cette raillerie qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka; mais, en France, j'ai beſoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma ſtatue de marbre m'écraſe. Je me flatte que les noms de M. et de madame de *Choiſeul* feront ma ſauvegarde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Madame, les articles de la petite Encyclopédie, que je croirai pouvoir vous amuſer un peu; car il ne s'agit à nos âges que de paſſer le temps, et de gliſſer ſur la ſurface des choſes. On doit

avoir fait ses provisions un peu avant l'hiver; et quand il est venu, il faut se chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé. 1770.

Adieu, Madame; jouissez du peu que la nature nous laisse. Soumettons-nous à la nécessité qui gouverne toutes choses. *Homère* avoue que *Jupiter* obéissait au destin, il faut bien que nos imaginations lui obéissent aussi. Mon destin est de vous être bien tendrement attaché jusqu'à ce que mon faible corps soit changé en chou ou en carotte. *V.*

LETTRE CXCII.

A M. DUPONT,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

De Ferney, le 16 de juillet.

M. *Bérenger* m'a fait le plaisir, Monsieur, de m'apporter votre ouvrage qui est véritablement d'un *citoyen*. *Bérenger* l'est aussi, et c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord sur Genève. Pour moi, qui suis citoyen du monde, j'ai

1770. reçu chez moi une vingtaine de familles génevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux ; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi, ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que, vous et M. l'abbé *Roubaud*, vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la compagnie des Indes et sur le systême. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez, au moins, que cet extravagant systême n'aurait pas été adopté du temps de *Louis XIV*, et que *Jean-Baptiste Colbert* avait plus de bon sens que *Jean Law*.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuye autant d'avanies que

de pertes, et que la compagnie anglaiſe ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent ſe gliſſer entre ſes jambes. Les vraies richeſſes ſont chez nous, elles ſont dans notre induſtrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domeſtiques; mon mauvais vin, qui n'eſt point malfeſant, les abreuve; mes vers à ſoie me donnent des bas; mes abeilles me fourniſſent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fourniſſent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'*Abraham* fuſſent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, eſt entièrement changé en très-peu de temps. 1770.

Vous avez bien raiſon, Monſieur; la terre et le travail ſont la ſource de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puiſſe bonifier. Continuez à inſpirer le goût de la culture, et puiſſe le gouvernement ſeconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de *Saint-Mégrin*, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables ſervices à ſa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes eſpérances.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute

1770. eſtime et tous les autres ſentimens que je vous dois,

Monſieur,

votre, &c.

P. S. Voulez-vous bien, Monſieur, faire mes tendres complimens à M. l'abbé *Morellet*, quand vous le verrez?

LETTRE CXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit; la raiſon en eſt qu'étant très-malade, quoi qu'on die, et ayant une aſſez nombreuſe colonie à conduire, ma tête qui n'eſt pas plus groſſe que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une groſſe tête pour bâtir des maiſons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je ſuis donc très-malade, vous dis-je, malgré les calomnies de *Pigal* qui répand par-tout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le Dépoſitaire avant qu'on piloriât ſaint *Grizel* et ſaint *Billard*; car quand ils ſeront piloriés, la pitié

ſuccédera

ſuccédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaiſant pourra paſſer pour cruel : mais, comme meſſieurs du clergé, que *Grizel* confeſſait, ne ſe ſépareront pas ſitôt, je laiſſe le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le Dépoſitaire de l'abbé de *Châteauneuf*, et la Sophonisbe de M. *Lantin* pour mettre avec l'Ecoſſaiſe de M. *Jérôme Carré*.

1770.

Il me paraît que vos ambaſſadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney ; cependant je compte qu'il y en aura une inceſſamment avec le portrait du comte d'*Aranda*, qu'il faudra bien que monſieur l'ambaſſadeur d'Eſpagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux monſieur le prince *Pignatelli*, ſon fils, malgré mes maux, ma miſère et ma colonie.

Le beau-frère de *Fréron* me perſécute toujours pour lui faire avoir juſtice ; mais je ne ſais ce que c'eſt que ſon affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard ; et d'ailleurs on dit qu'il ſuffit d'être allié de *Fréron* pour ne valoir pas grand'choſe.

Le Kain nous a envoyé trois grandes lettres, pour avoir deux copies de mon viſage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet que je vous prie de lui faire tenir ; on n'a pas des viſages de plâtre ſi aiſément qu'il le penſe.

1770. Je ne fais, mon cher ange, fi vous êtes à Paris ou à Compiègne. Suppofé que ce foit à Compiègne, je vous fupplie de communiquer à M. le duc de *Choifeul* mon étonnement dont je ne fuis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer fous fon enveloppe, en Efpagne, une caiffe des ouvrages de ma manufacture. Il daigna fe charger de la faire paffer par la pofte à Bordeaux, et de l'adreffer à un patron de vaiffeau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui même le reçu du patron : mon protecteur devient mon commiffionnaire. Mons de *Louvois* n'aurait pas fait de ces chofes-là; auffi je l'aime autant que je hais mons de *Louvois*.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrans l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jufqu'à préfent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi qui rifque de me ruiner pour établir chez moi des familles génevoifes? L'ingénieur du roi de Narfingue n'y fefait œuvre. Je fens bien que cela eft un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

> Un octogénaire plantait,
> Paffe encor de bâtir : mais planter à fon âge !

A quelque âge que ce foit, radoteur ou

non, je ferai tendrement attaché à mes deux anges jufqu'au dernier moment de ma drôle de vie. 1770.

Madame *Denis* fe joint à moi pour vous dire les mêmes chofes. Ce n'eft pas qu'elle radote comme moi, elle n'en eft pas là, mais elle vous aime comme moi. *V.*

LETTRE CXCIV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Juillet.

SAVEZ-VOUS quelque chofe de l'effroyable nouvelle du Portugal? on dit qu'elle n'eft venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la faurions-nous pas par l'ambaffadeur de France à Lisbonne, par nos confuls et par nos marchands? l'idée feule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monfieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du fuccès de vos affaires. Vous favez combien je m'y intéreffe. Je trouve le procès de meffieurs des poftes très-bon, et je ne fuis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous favez que tout eft arbitraire, et que le parlement aime un

1770. peu à dégraiffer tout fermier du roi. Pour faint *Billard* et faint *Grizel*, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il eft curieux. Nous attendons le dénouement. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de *la Chalotais* de paraître. Le public s'amufera, difputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq femaines tout s'oubliera.

Eft-on encore, Monfieur, dans l'ufage de prendre des refcriptions des poftes en payant à Paris au caiffier, qui ne foit pas un faint? Madame *Denis* veut faire venir deux cents louis de Paris ; pourriez-vous les lui faire tenir par la pofte, &c. ? Nous avons lu, dans le mémoire de meffieurs les fermiers des poftes, que cet ufage était établi ; ainfi c'eft à la fête de faint *Billard* et de faint *Grizel* que vous devez attribuer cette importunité.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de *Choifeul* que j'envoyais une petite caiffe de montres à Marfeille, par la pofte. Il le trouve très-bon ; et vous favez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caiffe à Cadix. Il eft très-important de donner à notre manufacture naiffante toute la faveur poffible ; c'eft par-là feul qu'elle peut fe foutenir.

Verfoy deviendra un lieu très-confidérable,

mais il ne l'eſt pas encore. Ferney eſt un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. 1770. Nous feſons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, par notre zèle.

Adieu, Monſieur; perſonne ne vous eſt plus tendrement attaché que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

27 de juillet.

SUÉTONE ne voit-il pas que l'ami *Lantin* a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetaſſer les déteſtables pièces et les déteſtables ſujets du raiſonneur ampoulé qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre ſcènes, quand il fit un petit voyage en Eſpagne ?

L'ami *Lantin* ne s'eſt amuſé à reſſemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raiſonneur. Le cinquième acte de *Mairet* avait un très-grand fonds de tragique ; mais on ne pouvait pas faire grand'-choſe de *Maſſiniſſe* ; il en a fallu faire un jeune

1770. imprudent qui ſe laiſſe prendre comme un ſot. *Non eſt hìc vis tragica.*

Dans tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis*.

J'attends *Suétone* l'anecdotier; et je me doute bien que l'eſprit mâle et judicieux, qui l'a traduit et commenté, aura peſé toutes ces anecdotes dans la balance de la raiſon.

On va jouer la Religieuſe à Lyon; cela vaut mieux ſans doute que vingt-quatre pièces du raiſonneur; et cependant.... Oh, qu'il fait bon venir à propos!

LETTRE CXCVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 de juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher *Cicéron*, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne ſais plus où vous êtes, mais je ne puis reſter long-temps ſans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore ſi vous embelliſſez Canon, ſi vous faites vos moiſſons, ou ſi vous prenez la défenſe de quelque innocent perſécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout

votre froment pour ſecourir quelque infortuné. *Sirven* ne l'eſt plus. Il eſt toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne ſais pas un mot des procédures ; je ſais ſeulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur. 1770.

Savez-vous bien que ce M. *Riquet* avait conclu à pendre madame *Calas* et à faire rouer ſon fils et *Lavaiſſe?* Je tiens cette horrible anecdote de madame *Calas* elle-même. Le pays des Chicachas et des Topinambous eſt la patrie de la raiſon et de l'humanité, en comparaiſon de ces horreurs : et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent !

L'affaire de *Sirven* ne ſera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injuſtice.

Avez-vous ſu l'hiſtoire des deux amans de Lyon ? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, ſe donnent rendez-vous avec deux piſtolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de roſe ; ils ſe tuent tous deux en même temps ; cela eſt plus fort encore qu'*Arrie* et *Petus*. La juſtice n'a fait nulle infamie dans cette affaire ; cela eſt rare.

Avez-vous lu le *Syſtême de la nature?* il ne me paraît pas conſolant ; mais nous avons

1770. d'autres syſtêmes qui le ſont encore moins ; par exemple, celui des janſéniſtes.

Adieu, mon cher *Cicéron ;* ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame *Terentia.*

LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 d'auguſte.

MON cher philoſophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous paſſeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir meſſieurs vos enfans, et ç'aurait été une grande conſolation pour moi de vous embraſſer ſur la route. Je ſuis tombé dans un état de faibleſſe dont j'ai l'obligation à ma vieilleſſe et à un travail un peu forcé ; mais il faut travailler juſqu'à la fin de ſa vie. *Job*, un de mes patrons, dit que l'homme eſt né pour travailler comme l'oiſeau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée ; j'en ſuis très-touché. Vous ſentez combien je ſuis ſenſible à une telle marque d'amitié.

Vous ne ſaviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont

bien

bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. *Pigal* qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une ſtatue dont ils honorent ma très-chétive figure. Je n'ai point un viſage à ſtatue, mais enfin, il a bien fallu me laiſſer faire. Il n'y a pas eu moyen de refuſer un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus conſidérables de Paris : cette faveur eſt rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. *Pigal* un honoraire convenable ; j'en ai été ſurpris, et le ſuis encore. Je ne puis attribuer une choſe ſi extraordinaire qu'au déſir qu'on a eu de conſoler votre ami des choſes dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une ſtatue de marbre annonce un tombeau, et j'y deſcendrai en vous étant auſſi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. *V.*

1770.

1770.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 d'auguſte.

MON cher grand écuyer de *Cyrus*, buvez à ma ſanté le jour de la noce, vous et madame de *Florian*. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'eſt moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'aſſiſterais au mariage. Ma chétive ſanté et mon âge ne me laiſſent prétendre à d'autre ſacrement pour ma perſonne, qu'à celui de l'extrême-onction. Je paſſe mes derniers jours à établir une colonie ; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux : il eſt beaucoup plus aiſé de marier un jeune conſeiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à préſenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établiſſement. Nous avons fait une montre aſſez jolie et qui ſera fort bonne. Nos artiſtes ſont excellens ; il n'y en a point de meilleurs à Paris : mais leur tranſmigration ne leur a pas permis d'aller auſſi vîte en beſogne que M. d'*Ornoi*. Il ſe marie le 7, et nous ne ſerons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande,

madame *Denis* et moi, par M. d'*Ogny* à qui nous l'adreſſerons. Nos fabricans ont voulu abſolument mettre mon portrait à la montre. Puiſque *Pigal* m'a ſculpté, il faut bien que je ſouffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

1770.

J'embraſſe tendrement le nouveau marié, ſa mère et ſon oncle le turc.

Je fais grand cas de votre philoſophie qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la ſolitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCIX.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 d'auguſte.

J'IGNORE, Monſieur, et je veux ignorer quel eſt le ſot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes ſur Fréron ;* il aura pu dire, avec autant de vraiſemblance, que j'ai fait *Guſman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce miſérable

1770. *Fréron ;* je n'ai jamais vu aucune de ſes rapſodies, excepté une demi-douzaine que je tiens de M. *Lacombe ;* je ſais ſeulement que c'eſt un barbouilleur de papier complétement déshonoré.

Je ne connais pas plus ſes prétendus croupiers que ſa perſonne. Je ſuis abſent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un ſéjour très-court. L'auteur des *Anecdotes ſur Fréron* dit qu'il a été très-lié avec lui ; j'ai eſſuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préſervé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de *la Porte* dont il eſt tant parlé dans ces *Anecdotes.* On dit que c'eſt un fort honnête homme, incapable des horreurs dont *Fréron* eſt chargé par tout le public.

Vous ſentez, Monſieur, qu'il eſt impoſſible que j'aye vu *Fréron* au café de *Viſeu* dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends, pour la première fois, par ces *Anecdotes* que ce café de *Viſeu* exiſte ou a exiſté.

Il eſt de même impoſſible que je ſache quels ſont les marchés de *Fréron* avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche. Il ſerait abſurde de m'imputer la forme et le ſtyle d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom ſe trouve parmi ceux que l'auteur accuſe d'avoir travaillé avec *Fréron* : ce n'eſt pas aſſurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que vous me ſemblez avoir tort d'appeler cela un affront, puiſque vous pouvez très-bien lui avoir prêté votre plume ſans avoir eu part à ſes infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inſéré, dans les feuilles de ce *Fréron*, un extrait contre M. de *la Harpe*. Je ne ſais ce que c'eſt que l'autre imputation dont vous me parlez.

1770.

Si vous êtes curieux de ſavoir quel eſt l'auteur des *Anecdotes*, adreſſez-vous à M. *Thiriot* ; il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adreſſez-vous à M. *Marin* qui eſt au fait de tout ce qui s'eſt paſſé depuis quinze ans dans la librairie, et qui ſait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adreſſez-vous à madame *Ducheſne*, à M. *Guy*, leſquels doivent être fort inſtruits des geſtes de *Fréron*. Adreſſez-vous à *Lambert* chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre *Fréron* et ſa ſœur la fripière. Adreſſez-vous à M. l'abbé de *la Porte* qui doit être mieux informé que perſonne. L'auteur paraît avoir écrit il y a ſix ou ſept ans, et je vous avoue que j'ai la curioſité de ſavoir ſon nom.

1770. Je connais deux éditions de ces *Anecdotes*; l'une qui eſt celle dont vous me parlez, l'autre qui ſe trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troiſième un peu différente des deux autres, puiſque vous me parlez d'une nouvelle accuſation contre vous, que je ne trouve pas dans celle qui eſt en ma poſſeſſion.

En voilà trop ſur un homme ſi mépriſable et ſi mépriſé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'auguſte.

Eh bien, Madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens ſérieuſement en face. Vous vous doutez bien que les ſix vers qui commencent par *étudiez leur goût*, ſont pour la petite-fille, et tout le reſte pour la grand'maman. J'ai été bien aiſe de finir par *la Harpe*, parce que le mari de la grand'-

maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore. (*) 1770.

Il faut un tant ſoit peu de ſatire pour égayer la louange. La ſatire eſt fort juſte, et tombe ſur le plus déteſtable fou que j'aye jamais lu. Son *Héloïſe* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux petites maiſons. Une des infamies de ce ſiècle eſt d'avoir applaudi quelque temps à ce monſtrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage ſont aſſurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de *la Fayette* vaut un peu mieux que la ſuiſſeſſe de *Jean-Jacques*, qui accouche d'un faux germe pour ſe marier. Ce poliſſon m'ennuie et m'indigne, et ſes partiſans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philoſophe et calmer ſes paſſions, ſurtout à nos âges.

Votre homme qui ne s'intéreſſait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philoſophie. Tout ce qui regarde le genre-humain doit nous intéreſſer eſſentiellement, parce que nous ſommes du genre-humain. N'avez-vous pas une ame ? n'eſt-elle pas toute remplie d'idées ingénieuſes et d'imagination ? s'il y a un Dieu qui prend ſoin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas

(*) Epître à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, volume d'Epîtres.

1770. femme? s'il y a une Providence, n'eſt-elle pas pour vous comme pour les plus ſottes bégueules de Paris? ſi la moitié de Saint-Domingue vient d'être abymée, ſi Lisbonne l'a été, la même choſe ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joſeph? Un diable d'homme, inſpiré par *Belzébuth*, vient de publier un livre intitulé, *Syſtême de la nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il eſt plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections; et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choſes qui peuvent ſéduire; il y a de l'éloquence; et quoiqu'il ſe trompe groſſièrement en quelques endroits, il eſt fort au deſſus de *Spinoſa*.

Au reſte, croyez que la choſe vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles ſoient bien intéreſſantes.

Ceux qui diſent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, ſans le parlement de Paris, me paraiſſent ignorer l'hiſtoire de France. Il ſemble qu'à force de livres on eſt devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles; je ſonge à celle que nous avons avec la nature. J'en ai d'ailleurs une aſſez grande avec Genève. Je

lui ai volé une partie de ſes habitans, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout ſon cœur. 1770.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puiſſe ruiner mon établiſſement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne ſon denier à la ſtatue, et je veux ſurtout qu'il donne très-peu; 1°. parce qu'on n'en a point du tout beſoin; 2°. parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'eſt une affaire très-ſérieuſe : je casserais à la ſtatue les bras et les jambes, ſi ſon nom ne ſe trouvait pas ſur la liſte.

Adieu, Madame; faites comme vous pourrez : vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaiſir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle ſans ceſſe, et où j'entends ſi peu de choſe. Ayez de l'imagination juſqu'à la fin, et aimez votre très-ancien ſerviteur qui vous eſt plus attaché que tous vos ſerviteurs nouveaux. *V.*

1770.

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'augufte.

Je me dis toujours, Monfeigneur, que vos occupations et vos plaifirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui font morts au monde d'écrire aux vivans.

Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu et qui vous regarde; il eft d'un M. de *Caftera* qui me paraît très-malheureux, et qui me fait juger par fon ftyle qu'il s'eft attiré fes malheurs. Je doute même fi fa tête n'eft pas auffi dérangée que fes lettres font prolixes; en ce cas, il n'eft que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute fa conduite avec affez de naïveté. Je préfume à la quantité de procès qu'il a effuyés, qu'il defcend en droite ligne de la comteffe de *Pimbèche.* S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que fa plus grande ambition eft de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa deftinée me paraît déplorable; c'eft un homme chargé de onze enfans. Je m'acquitte du devoir de l'humanité,

en vous rendant compte de fon état, fans prétendre le juftifier auprès de vous, ni vous demander autre chofe que ce que votre fageffe et votre juftice vous prefcrivent. Vous connaiffez l'homme dont il s'agit, et c'eft à vous feul de voir ce que vous devez faire. Il me femble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne ; c'eft tout ce que je connais de fa famille. 1770.

Après avoir achevé la miffion que m'a donnée M. de *Caftera*, que puis-je dire à mon héros du fond de ma folitude, finon que je lui fouhaite une fanté meilleure que la mienne et des jours plus brillans? Il ne m'appartient pas de parler des tracafferies de la France. Je m'intéreffais fort à celles des Turcs, c'eft-à-dire que je fouhaitais paffionnément qu'on les chafsât de l'Europe, parce qu'ils ont affervi les defcendans des *Alcibiade* et des *Sophocle*. J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponèfe ; en ce cas, je me raccommoderai avec eux ; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite fociété qui eft fort en relation avec Conftantinople.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, fous la protection du premier gentilhomme de la chambre ; mais cette manufacture paraît furieufement tombée.

1770. Me permettez-vous, Monſeigneur, de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*, quoiqu'elle ſoit alliée à la maiſon d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne ſes bontés, puiſqu'elle a toutes les grâces de votre eſprit, ſans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très-tendre reſpect du vieux ſolitaire des Alpes. *V.*

LETTRE CCII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 d'auguſte.

MADAME,

APRÈS tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de juſteſſe d'eſprit que je vous ai crue philoſophe; paſſez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphyſique; je lui pardonne aiſément ce dégoût. La métaphyſique n'eſt d'ordinaire que le roman de l'ame, et ce roman n'eſt pas ſi amuſant que celui des *Mille et une*

nuits. Vous m'avouerez du moins, Madame, que le ſujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds eſt aſſez intéreſſant ; chacun y eſt pour ſa part, et cette part eſt tout ſon être. Cela eſt un peu plus important que les tracaſſeries dont on s'entretient ſi profondément à Paris et à Verſailles. Je n'oſe demander que, dans un moment de loiſir, vous daigniez, Madame, me dire en deux mots ce que vous en penſez ; je ne veux que deux mots, car vous êtes ſi occupée à ſervir l'Etre ſuprême en feſant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles diſent pour ou contre ſon exiſtence. 1770.

M. de *Craſſier* m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très-grande grâce. Songez, Madame, que c'eſt à vous ſeule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas oſé ſeulement vous la demander. Voilà comme vous êtes ; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous ſaiſiſſez la choſe avec un acharnement qui n'a point d'exemple : j'en ſuis confondu, je ne ſais plus que vous dire.

M. le marquis d'*Oſſun*, ambaſſadeur en Eſpagne, favoriſe de tout ſon pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Verſoy ; il y prend autant d'intérêt que ſi c'était ſon propre

1770. ouvrage. Oserais-je vous supplier, Madame, d'obtenir que monsieur le duc voulût bien lui marquer qu'il est sensible à tous ses bons offices qui sont en vérité très-considérables, et qui pourront être efficaces. Monsieur l'abbé *Billardi* n'a pas eu les mêmes bontés que monsieur le marquis d'*Ossun;* il ne m'a pas fait de réponse; apparemment que l'inquisition le lui a défendu.

Nos artistes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à monsieur le duc.

C'est votre nom, Madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous suis attaché pour ma vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance.

Le vieil hermite de Ferney.

LETTRE CCIII.

1770.

A MADAME D'ORNOI.

A Ferney, 20 d'augufte.

Vous faites, Madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le feul plaifir qui refte aux vieillards eft d'être fenfible à celui des autres. Je vous dois la plus grande fatisfaction que je puiffe goûter; la vôtre eft bien rare de vivre avec un bon mari fans quitter le meilleur des pères. M. d'*Ornoi* égaie la retraite de madame *Denis* et la mienne, en nous difant combien il eft enchanté. Madame *Denis* doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas des noces, de l'embarras des vifites, et des complimens, et des occupations plus férieufes, d'écrire à un vieux folitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'eft que votre lettre eft fort jolie, et que votre écriture ne reffemble pas à celle de votre mari qui écrit comme un chat, auffi-bien que fon autre oncle l'abbé *Mignot*. L'abbé

1770. *Dangeau*, de notre académie françaiſe, renvoyait les lettres de ſa maîtreſſe quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troiſième fois. Moi qui ſuis auſſi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, Madame ; il n'y manque rien ; je la garderai comme une choſe qui m'eſt bien chère. Je vous aime déjà comme ſi je vous avais vue ; et, ſans oublier le reſpect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, Madame, votre, &c.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 d'auguſte.

PUISQUE vous pouſſez vos bontés, Monſieur, juſqu'à vouloir bien honorer encore de votre préſence la ſolitude du mont Jura, et conſoler un vieux malade par les charmes de votre converſation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'*Alembert*.

Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit et à lui de paſſer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre ſon temps ; j'ai

établi

établi une colonie de huguenots ; c'eſt un petit commencement de réunion entre les deux plus belles ſectes de philoſophie, qui font tant d'honneur à l'eſprit humain, les papiſtes et les calviniſtes. Vous ferez trève, pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et ſalaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver ſur votre route ! 1770.

Agréez toujours, Monſieur, mon reſpectueux attachement.

LETTRE CCV.

A MADAME
LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 d'auguſte,

MADAME,

Après avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de *Choiſeul* et vous, d'étendre vos grâces ſur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque ſatisfaction, que nos émigrans ont

1770. donné pour la Saint-Louis une petite fête, qui a consisté en un très-bon souper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice et des *vive le roi* sans fin. Peut-être même monsieur le duc ne sera pas fâché d'apprendre au roi qu'il est aimé et célébré par ses nouveaux sujets comme par les anciens.

Vos noms, Madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiseul les beaux noms écrits
En caractère de lumières,
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaisir de voir nos huguenots et nos papistes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaissance.

Rien n'est plus selon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de si grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet asile du bonheur,
Le prêche est ami de la messe;

Ils ſe ſont dit : Vivons heureux, 1770.
Et tolérons avec ſageſſe
Ceux qui ſe moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer aſſez peſamment
Un baiſer près du ſanctuaire
A la femme du prédicant !

On voit bien après cela, Monſeigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuſer un édit de tolérance. Nos colons, vos protégés, ſe mettent à vos pieds, et nous ſupplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds reſpects et notre reconnaiſſance.

Le vieil hermite de Ferney, ſecrétaire.

1770.

LETTRE CCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

2 de ſeptembre.

JE vous envoie, Madame, par votre grand'-maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Syſtême de la nature*, que ſurement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéreſſante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde; et ce terrible livre eſt trop plein de longueurs et de répétitions, pour que vous puiſſiez en ſoutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amuſera le plus, en quelque genre que ce ſoit, aura toujours raiſon avec vous. Si je ne vous amuſe pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'eſt enfin réconciliée avec *Catherine II*. Tant de ſang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait miſe dans un couvent; et, après tout, ma *Catau* vaut beaucoup mieux que

Mouſtapha. Avouez, Madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle. 1770.

Des lettres de Veniſe diſent que la canaille muſulmane a tué l'ambaſſadeur de France et preſque toute ſa ſuite, que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'eſt ſauvé en matelot, et que *Mouſtapha* a donné une garde de mille janiſſaires au baile de Veniſe. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles ; mais ſi malheureuſement elles étaient vraies, votre grand'maman, elle-même, ferait des vœux pour que *Catherine* fût couronnée à Conſtantinople.

Le roi de Pruſſe eſt allé en Moravie rendre à l'empereur ſa viſite familière. Il y a actuellement entre les ſouverains chrétiens une cordialité qui ne ſe trouve pas entre les miniſtres.

Voilà, Madame, tout ce que ſait un vieux ſolitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir, et l'hiver s'approcher. Conſervez votre ſanté, votre gaieté votre imagination et votre bonté pour votre très-vieux et très-malingre ſerviteur qui vous eſt bien tendrement attaché pour le reſte de ſes jours. *V.*

Fin du Tome treizième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d') 432

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 54
LETTRE II. 75
LETTRE III. 93
LETTRE IV. 117
LETTRE V. 118
LETTRE VI. 122
LETTRE VII. 128
LETTRE VIII. 143
LETTRE IX. 157
LETTRE X. 160
LETTRE XI. 176
LETTRE XII. 184

LETTRE XIII.	194
LETTRE XIV.	206
LETTRE XV.	224
LETTRE XVI.	226
LETTRE XVII.	236
LETTRE XVIII.	241
LETTRE XIX.	257
LETTRE XX.	277
LETTRE XXI.	285
LETTRE XXII.	290
LETTRE XXIII.	295
LETTRE XXIV.	299
LETTRE XXV.	318
LETTRE XXVI.	334
LETTRE XXVII.	343
LETTRE XXVIII.	345
LETTRE XXIX.	354
LETTRE XXX.	359
LETTRE XXXI.	380
LETTRE XXXII.	388
LETTRE XXXIII.	391
LETTRE XXXIV.	402
LETTRE XXXV.	424

AUDIBERT. (M.) 339

AUDRA, (M. l'abbé) *baron de Saint-Just, chanoine de Toulouse, professeur royal d'histoire en la même ville.*

LETTRE I. 8

LETTRE II. 121

LETTRE III. 142

LETTRE IV. 211

LETTRE V. 279

LETTRE VI. 312

LETTRE VII. 353

LETTRE VIII. 409

B.

BELESTAT DE GARDUCH. (M. le marquis de) 12

BERNIS. (M. le cardinal de)

LETTRE I. 124

LETTRE II. 136

BORDE, (M. de la) *banquier de la cour.* 367

BORDES.

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 20

LETTRE II. 222

LETTRE III. 263

BOUVARD, (M.) *médecin.*

LETTRE I. 336

LETTRE II. 356

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 191

LETTRE II. 306

LETTRE III. 338

CHAMPFORT. (M. de) 245

CHOISEUL. (Madame la duchesse de)

LETTRE I. 34

LETTRE II. 125

LETTRE III. 133

LETTRE IV. 152

LETTRE V. 181

LETTRE VI. 197
LETTRE VII. 215
LETTRE VIII. 288
LETTRE IX. 326
LETTRE X. 342
LETTRE XI. 351
LETTRE XII. 363
LETTRE XIII. 398
LETTRE XIV. 444
LETTRE XV. 449

CHOISEUL. (M. le duc de)

LETTRE I. 204
LETTRE II. 315
LETTRE III. 341

CHRISTIN. (M.) 286

D.

DEFFANT. (Madame la marquiſe du)

LETTRE I. 17
LETTRE II. 26
LETTRE III. 36

LETTRE IV. 44
LETTRE V. 71
LETTRE VI. 76
LETTRE VII. 99
LETTRE VIII. 172
LETTRE IX. 179
LETTRE X. 188
LETTRE XI. 218
LETTRE XII. 233
LETTRE XIII. 270
LETTRE XIV. 283
LETTRE XV. 304
LETTRE XVI. 320
LETTRE XVII. 357
LETTRE XVIII. 383
LETTRE XIX. 393
LETTRE XX. 399
LETTRE XXI. 407
LETTRE XXII. 419
LETTRE XXIII. 438
LETTRE XXIV. 452
DELISLE DE SALES. (M.) 405
DORAT. (M.) 435

DUPATY, (M.) *avocat général du parlement de Bordeaux.* 83

DUPONT, (M.) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 421

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 200

LETTRE II. 202

LETTRE III. 300

LETTRE IV. 313

LETTRE V. 347

LETTRE VI. 430

F.

FLORIAN. (Madame la marquiſe de)

LETTRE I. 56

LETTRE II. 330

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 350

LETTRE II. 360

LETTRE III. 434

FOUCHER, (M. l'abbé) *de l'académie royale des belles-lettres.*

LETTRE I. 109

LETTRE II. 145

G.

GAILLARD. (M.)

LETTRE I. 28

LETTRE II. 60

LETTRE III. 104

GALLITZIN. (M. le prince de) 31

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 15

LETTRE II. 98

LETTRE III. 302

LETTRE IV. 328

LETTRE V. 337

LETTRE VI. 376

LETTRE VII. 429

J.

JAUCOURT, (M. le marquis de) *commandant en Bresse.* 414

L.

LACOMBE, (M.) *auteur du Mercure de France.*

LETTRE I. 165

LETTRE II. 406

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 114

LETTRE II. 378

LE RICHE. (M.) 309

LIGNE. (M. le prince de) 120

LINGUET, (M.) *avocat.* 79

LUNEAU DE BOISGERMAIN. (M.) 261

M.

MARIN, (M.) *ſecrétaire de la librairie.* 154

MARMONTEL. (M.) 268

MONTFORT. (M. le chevalier de) 322

MORELLET. (M. l'abbé) 169

N.

NECKER. (Madame) 410

O.

ORNOI. (Madame d') 447

P.

PANCKOUCKE. (M.)

LETTRE I. 42

LETTRE II. 85

LETTRE III. 251

LETTRE IV. 281

LETTRE V. 324

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 95
LETTRE II. 174
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 231
LETTRE V. 242
LETTRE VI. 255
LETTRE VII. 272
LETTRE VIII. 275
LETTRE IX. 280
LETTRE X. 310
LETTRE XI. 370
LETTRE XII. 412
LETTRE XIII. 416
LETTRE XIV. 442

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 274

ROUBAUD, (M. l'abbé) *auteur des Représentations, &c. aux magistrats.* 149

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 62

SAINT-LAMBERT. (M. de)

LETTRE I. 67

LETTRE II. 87

SAURIN. (M.) 91

SAUVIGNI. (Madame de) 5

SCHOMBERG. (M. le comte de)

LETTRE I. 186

LETTRE II. 199

LETTRE III. 209

LETTRE IV. 239

LETTRE V. 292

LETTRE VI. 387

LETTRE VII. 396

LETTRE VIII. 411

LETTRE IX. 448

SCHOUVALOF. (M. le comte de) 262

SEINAC DE MEILHAN. (M.) 386

SERVAN, (M.) *avocat général de Grenoble.* 247

SOMAROKOF. (M. de) 47

SUDRE, (M. de) *avocat à Toulouse.*

LETTRE I. 39

LETTRE II. 375

T.

TABAREAU. (M.)

LETTRE I. 21

LETTRE II. 332

LETTRE III. 366

LETTRE IV. 427

THIRIOT. (M.)

LETTRE I. 32

LETTRE II. 58

LETTRE III. 65

LETTRE IV. 107

LETTRE V. 134

LETTRE VI. 140

LETTRE VII. 167

LETTRE VIII. 193

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 10

LETTRE II. 229

TOURETTE. (M. de la) 294

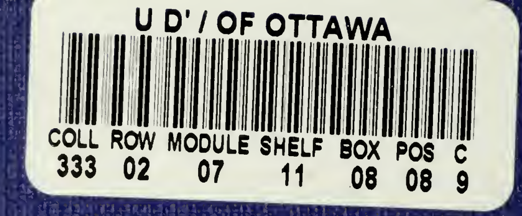
TRANTZSEHEN, (M.) *premier lieutenant de l'infanterie ſaxone, à Ernſthal, près de Chemnitz, en Saxe.* 81

V.

VERNES. (M.) 254

VORONZOF. (M. le comte de) 51

Fin de la Table du tome treizième.


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 08 08 9